Il manque $105,000 à la trésorerie de Dolbeau

par Guy Bergeron

DOLBEAU — Il manque un montant de $105,000 dans les coffres du trésor municipal de Dolbeau.

C'est ce que Le Quotidien a appris de sources bien informées, hier, au moment où la Sûreté du Québec, avec le vérificateur Yvon Dufour et un comptable du ministère des Affaires municipales, a terminé la vérification des livres, couvrant de 1969 à 1975.

Il est impossible, pour le moment, de déterminer combien de personnes pourront être mises en accusation puisque la Sûreté du Québec devra compléter l'étude effectuée par les vérificateurs avant de faire des recommandations au ministère public relativement aux personnes qui pourraient être mêlées à ces irrégularités financières.

Toujours selon nos renseignements, les policiers-enquêteurs de la Sûreté du Québec pourraient, d'ici quelques semaines, soumettre leur rapport au ministère public.

Ce sont les procureurs de la Couronne à Chicoutimi qui détermineront les accusations qui seront portées, s'il y a lieu.

On se rappellera que, il y a trois semaines, lors de la vérification des livres de la municipalité, le comptable agréé Yvon Couture avait relevé des irrégularités.

A ce moment-là, le conseil municipal avait fait apposer les scellés sur la voûte et, par la suite, on demandait à la Sûreté du Québec, plus précisément au bureau des enquêtes criminelles, dirigé par le lieutenant Raymond Lamonde, de mener l'enquête.

Ce sont le sergent Raymond Dumas et le caporal Marc Gilbert qui ont pris charge de l'enquête, en collaboration avec les comptables agréés.

Toutes les facilités leur furent accordées puisque le gérant municipal, M. Claude Tremblay, a mis à leur disposition le soubassement de l'hôtel de ville.

Les comptables et les policiers ont vérifié toutes les pièces, ce qui a permis, au début de la semaine, de déterminer que le montant d'argent, manquant dans les livres, se chiffre par environ $105,000.

Cependant, même si l'enquête a franchi un pas important, il se passera de nombreuses semaines avant la mise en accusation, s'il y a lieu, de certains employés municipaux.



LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 121 | Mercredi 10 mars 1976 | 46 pages 25 cents

EN BREF

Deux victimes étaient de la région

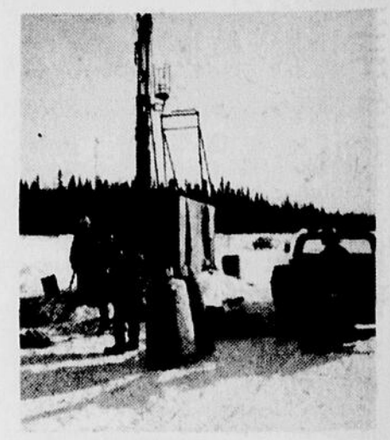
Parmi les quatre victimes d'un accident de travail sur le chantier des Jeux olympiques deux travailleurs étaient de la région.

En page 2

Débrayage des collégiens

La majorité des étudiants du cegep de Chicoutimi ont décidé d'abandonner leurs cours tant que les conditions normales ne seraient pas rétablies et ils ont entrepris une campagne auprès des autres cegep pour créer un mouvement général.

En page 2



Amiante à Chibougamau

La mise en valeur d'un important gisement d'amiante au Lac Roberge, à 30 milles de Chibougamau, pourrait aider ce centre minier à rétablir son économie. Des forages qui s'y poursuivent sur la glace pourrait déterminer définitivement la valeur du gisement.

En page 3

Exode à Chibougamau

Les compagnies minières du secteur de Chibougamau éprouveraient beaucoup de mal à recruter des ouvriers spécialisés en nombre suffisant s'il advenait une reprise éventuelle dans cette industrie.

En page 6

Langue dangereuse

L'Association canadienne des contrôleurs aériens vient de lancer une campagne de publicité coûteuse, dans des journaux anglophones, visant à convaincre, à toute fin pratique, que le fait de s'exprimer en français serait un danger public.

En page 11

JO

Face à la dernière tragédie au stade olympique, le rassemblement des citoyens de Montréal exige que le gouvernement fasse une enquête publique, pour faire la lumière sur les conditions de sécurité sur le chantier.

En page 14

Dissensions

Dans tous les coins du Liban, on découvre des dissensions a sein des forces armées du pays.

En page 35

SPORTS

Chicoutimi humilié

Les Saguenéens de Chicoutimi ont subi l'humiliation d'un revers de 12 à 6 devant les Draveurs de Trois-Rivières.

En page 21

Handicap

Les blessures constituent un sérieux handicap pour les Black Hawks de Chicago dans le moment.

En page 21

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C-2
— Annonces classées	34
— Bandes dessinées	33
— Bourse	31
— Bridge	35
— Cinéma	C-2
— Décès	35
— Entrecroisés	32
— Finance	30
— Famille	C-1 à C-10
— Mots croisés	16
— Mots mystères	35
— Patron	34
— Sports	19 à 23
— Télévision	C-2

Le rapatriement de la Constitution

Trudeau prêt à déclencher des élections fédérales

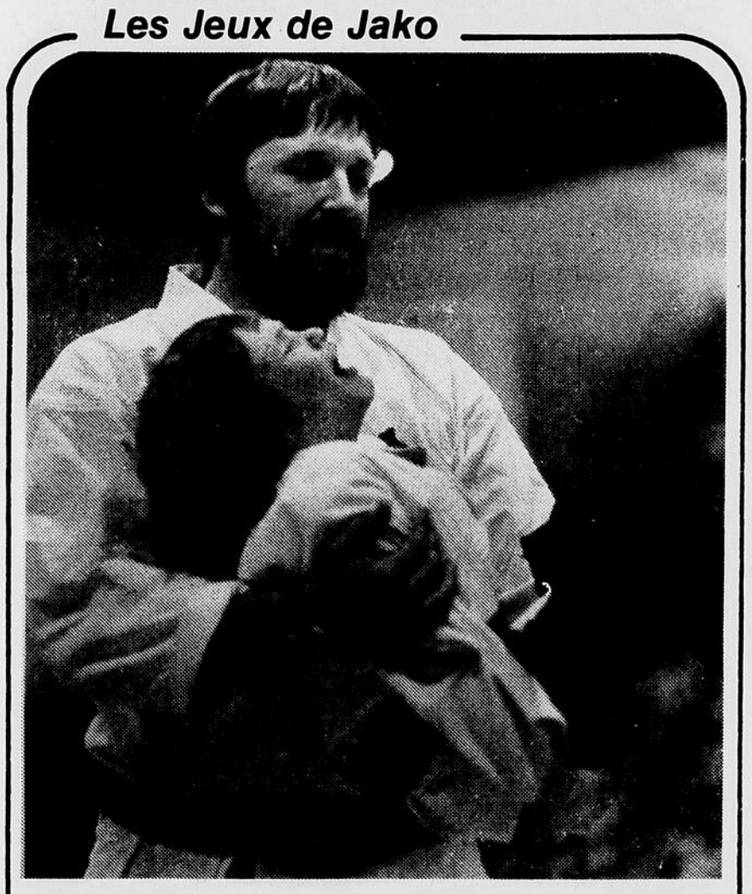
OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre, mardi, qu'il serait prêt à déclencher une élection fédérale sur la question du rapatriement de la constitution canadienne, si l'on ne pouvait en venir à un accord avec les provinces ou le Parlement.

En sortant de la Chambre des Communes, il a déclaré qu'un vote serait un bon moyen de renseigner sur la volonté populaire d'effacer ici toute trace de colonialisme.

Ces commentaires suivaient de peu une intervention qu'il a faite en Chambre, pour exposer que le gouvernement fédéral tenait à faire disparaître tout vestige de colonialisme au Canada. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui a créé le Canada avec un certain nombre de colonies diverses au 19e siècle, est une loi du Parlement britannique, et ne peut être amendé sans le consentement de ce Parlement.

Des entretiens se poursuivent depuis plusieurs années avec les provinces, sur les moyens de rapatrier cette constitution, mais sans succès. La plus récente formule, élaborée à Victoria, en 1971, n'a pas obtenu le consentement unanime, car le Québec s'y opposait.

Les Jeux de Jako



Le métier d'athlète compte ses inconvénients même pour un jeune adepte du karaté. Daniel Boucher, de la région Rive-Sud, est transporté par son entraîneur après avoir reçu un mauvais coup à la mâchoire. (Photo Réal Tremblay)

Grâce aux escrimeurs et aux karatekas

L'honneur de la région est sauf

JONQUIERE — Une quatrième journée relativement difficile pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean alors que les athlètes du secteur ne sont pas parvenus à faire le poids en ski alpin, en patinage de vitesse et au curling.

Fort heureusement, les escrimeurs et les karatekas de la délégation régionale ont amasser sept médailles, dont deux en or au fleuret.

Les athlètes du secteur ont jusqu'ici accumulé un total de vingt médailles, soit le plus fort total. La poussée de la région de Québec permet d'entrevoir des modifications au tableau d'honneur, même si la région se maintient au premier rang.

Tableau des médailles	Or	Argent	Bronze
Saguenay-Lac-St-Jean	8	5	7
Québec	8	5	3
Est du Québec	5	2	4
Lac St-Louis	4	4	3
Estrie	3	6	1
Outaouais	4	2	3
Montréal Concordia	4	5	0

Jeux de Jako en pages 19, 20 et 23.

Bourassa ameute les autres provinces

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Si le premier ministre Trudeau mettait à exécution sa menace de rapatrier unilatéralement la Constitution de Londres, il se heurterait à une opposition en bloc de la part des gouvernements provinciaux et non pas seulement au Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir à l'émission de télévision "Le 60", le premier ministre Robert Bourassa qui s'est entretenu avec tous ses homologues des provinces, à ce sujet à l'exception de M. Bill Bennett, de la Colombie-Britannique, présentement en vacances.

Le chef du gouvernement québécois, qui répliquait au discours du premier ministre Trudeau, vendredi dernier au congrès des libéraux fédéraux du Québec, a précisé que la réaction des autres premiers ministres provinciaux a été "très encourageante" et que tous ensemble ils examineraient l'action à entreprendre si M. Trudeau soumettait une résolution aux Communes visant à obtenir l'autorisation d'aller chercher la Constitution au parlement britannique, même sans l'accord des provinces.

Par ailleurs, M. Bourassa a de nouveau fait valoir que ni la ville de Montréal ni le gouvernement québécois ne sont responsables de l'inflation des dernières années qui a eu pour effet de faire grimper sensiblement le coût des Jeux olympiques et qu'une aide supplémentaire d'Ottawa dans le paiement du déficit envisagé des Jeux doit être apportée.

Vendredi dernier, M. Trudeau avait une fois de plus refusé systématiquement de venir en aide au COJO, prenant comme principal argument l'engagement de MM. Bourassa, Drapeau et Rousseau de ne pas recourir au trésor fédéral pour éponger une partie du déficit.

Dans un style sarcastique et un ton ironique, le premier ministre du Canada s'était employé à démolir le bien-fondé de la demande du Québec, allant jusqu'à railler que M. Bourassa pourrait prendre deux à trois jours pour comprendre le point de vue du fédéral, ce que les militants libéraux assimileraient en 24 heures.

Là-dessus, M. Bourassa a remis la monnaie de sa pièce au chef libéral canadien en signifiant que M. Trudeau a eu besoin, lui, d'un an et demi avant de comprendre la politique de contrôle des prix et des revenus préconisé par l'ancien leader conservateur, M. Robert Stanfield, au cours de la campagne électorale de juillet 1974.

Le premier ministre québécois ne s'est pas formalisé outre-mesure de ce que plusieurs observateurs ont qualifié comme un discours méprisant à l'endroit de M. Bourassa prononcé par M. Trudeau vendredi dernier.

Le chef libéral du Québec a reconnu que le ton utilisé par son homologue fédéral était peut-être "assez insolite" mais il ne l'a pas pris comme une attaque personnelle mais plutôt contre les Québecois en général.

"On dirait qu'il existe une certaine tradition contre les premiers ministres du Québec qui ne sont pas d'accord avec les thèses de subir un peu ce traitement", a dit M. Bourassa en rappelant les attaques dont ont déjà été l'objet ses prédécesseurs Maurice Duplessis et Daniel Johnson qui ne partageaient pas certains points de vue avec MM. Louis Saint-Laurent et Trudeau.

"Quant à moi, je suis un peu habitué aux attaques des dirigeants péquistes qui y vont d'une façon assez hargneuse et ce n'est pas mieux de la part des gens du Front commun syndical, mais ce qui est plus important pour moi c'est le fond du débat", a-t-il ajouté.

Les premiers ministres du Québec n'ont jamais été très populaires à Ottawa et le seul qui comprenait vite était peut-être Adélard Godbout; notre responsabilité consiste à défendre les intérêts du Québec même si ça peut déplaire à Ottawa, a poursuivi M. Bourassa.

Aujourd'hui, la situation est peut-être plus difficile en raison de la présence du parti indépendantiste, d'une part, qui veut défaire la Confédération, et le gouvernement fédéral qui s'entête à considérer le Québec en province comme les autres, ce que le premier ministre du Québec refuse de croire.

M. Bourassa a expliqué qu'il devient alors très important pour le Québec de détenir les pouvoirs culturels nécessaires pour affirmer la souveraineté culturelle de cette province francophone dont l'influence, dans ce domaine, diminue graduellement à cause de la perturbation de l'équilibre ethnique et linguistique au Canada.

MM. Duplessis, Lesage, Johnson, Bertrand n'ont pas accepté que le Québec soit considéré une province comme les autres et M. Bourassa a souligné qu'il ne compte pas dévier de cette ligne de conduite.

Par ailleurs, le chef du gouvernement québécois a nié avec force une affirmation de M. Trudeau voulant que le fédéral a dû fournir des fonds supplémentaires, $150 millions, pour éponger le déficit de l'Expo 67 de Montréal. Il a expliqué que l'affluence des touristes avait alors apporté plusieurs avantages économiques au Canada, dont un renforcement de la monnaie canadienne.

Il a cité le sous-ministre fédéral aux Finances, M. Otto Thur, qui a déjà déclaré que l'Expo 67 s'était soldée par un succès financier.

C'est un mythe qu'il faut détruire, là encore, et M. Trudeau devrait être "plus clair et plus direct" quand il parle de l'Expo en termes de réussite financière, a dit encore M. Bourassa.

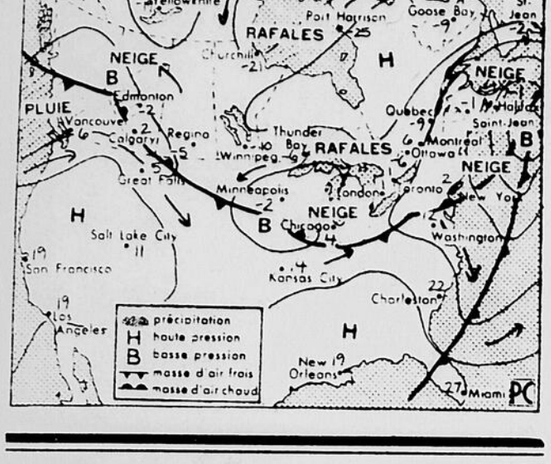
Ce dernier a également dénoncé avec vigueur la rumeur voulant que le Québec ait été disposé à troquer son accord sur le rapatriement de la Constitution contre une contribution de $200 millions pour les Jeux. "Je crois qu'on a mal interprété M. Trudeau là-dessus et il n'a jamais été question de cela; c'est une démagogie absolument inacceptable de dire que les deux questions sont liées ensemble; il s'est adonné que M. Trudeau tient absolument à rapatrier la Constitution pendant que l'on discute du financement des Jeux", a expliqué le premier ministre.

Par ailleurs, M. Bourassa a servi une sévère réprimande à M. Trudeau qui avait blâmé le gouvernement québécois de consentir des salaires trop élevés à ses hauts fonctionnaires, compte tenu des moyens de payer de la province.

M. Trudeau devrait plutôt voir du côté des hauts fonctionnaires d'Ottawa qui, par leurs traitements élevés, ont provoqué un effet d'entraînement sur les employés de l'Etat du Québec, a-t-il dit.

En somme, M. Bourassa a clairement laissé entendre que M. Trudeau, par son attitude face aux Jeux olympiques, en particulier, cherche à gagner encore davantage la faveur du reste du Canada, et du Canada anglais surtout.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour mercredi, avec un aperçu pour jeudi.

Région de Chibougamau: généralement clair. Maximum moins 17 à moins 20. Jeudi, peu de changement.

Régions de l'Abitibi et de la Haute-Mauricie: quelques passages nuageux et possibilité de quelques flocons de neige. Maximum moins 10 à moins 12. Jeudi, peu de changement.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et des Laurentides: passages nuageux et possibilité de quelques flocons de neige. Maximum moins 8 à moins 10. Jeudi généralement ensoleillé.

Régions de l'Outaouais et de Montréal: passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum moins 3 à moins 5. Jeudi passages nuageux.

Régions de Québec et de Trois-Rivières: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de moins 8. Jeudi, ensoleillé.

Régions des Cantons de l'Est: passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum près de moins 5. Jeudi, passages nuageux.

Régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum moins 12 à moins 15. Jeudi, ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles: généralement clair. Maximum moins 12 à moins 14. Jeudi, ensoleillé.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie: généralement clair. Maximum moins 20 à moins 23. Jeudi, ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature hivernale:

	Min	Max
Vancouver	4	6
Edmonton	-3	-2
Calgary	-4	2
Yellowknife	-28	-20
Saskatoon	-17	-13
Regina	-13	-9
Winnipeg	-14	-13
Churchill	-32	-24
Sudbury	-14	-2
Toronto	-4	1
Ottawa	-18	-1
Montréal	-16	-2
Québec	-22	-5
Fredericton	-16	-6
Saint-Jean, N.-B.	-16	-7
Moncton	-16	-7
Halifax	-11	-6
Charlottetown	-14	-8
Saint-Jean, T.-N.	-10	-4
Chicago	-1	8
Detroit	-4	8
Boston	-5	0
New York	-1	-1
Washington	0	2
Miami	23	28
Kansas City	0	13
Denver	-3	16
Los Angeles	8	17
San Francisco	5	13
Acapulco	20	29

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE

Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

Deux des victimes au stade olympique étaient originaire de la région

CHICOUTIMI — Deux des quatre ouvriers qui ont perdu la vie lundi soir au stade olympique de Montréal sont du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit de M. Xavier Harvey, âgé de 53 ans, de Saint-Charles-Borrhomée et de Bertrand Fortin, âgé de 23 ans, fils de Mme Hormidas Fortin, du rang 3 à Notre-Dame d'Hébertville.

Comme leurs deux compagnons, Paul-Emile Leveu, 41 ans de Montréal, et Benoît Breton, 27 ans, de Lévis, ils étaient tous quatre employés de la Dominion Bridge.

Hier après-midi, le ministre du Travail, M. Gérard Harvey réclamait une enquête de l'ingénieur Guy Lapointe sur les circonstances de l'accident après que le directeur général de la régie des installations olympiques, M. Roger Trudeau eut déclaré que l'accident était imputable à une erreur humaine...

L'accident s'est produit au moment où on fixait la section de béton à une colonne principale, près de la tour destinée à supporter le toit amovible du stade; cet élément s'est écrasé au sol après avoir glissé des câbles qui le soutenaient. Les victimes travaillaient à l'intérieur de l'élément au moment de l'accident.

Dans sa chute, la lourde section de béton a écrasé un camion au bas de la tour, mais aucun dégât important n'a été causé au reste du stade où doivent se dérouler les cérémonies officielles d'inauguration et de clôture des Jeux olympiques d'été de 1976.

Deux des ouvriers étaient morts à leur arrivée à l'hôpital Maisonneuve, situé non loin du chantier olympique; un troisième est mort alors qu'il était transporté d'urgence et un quatrième a succombé pendant une intervention chirurgicale, a précisé la police.

Deux autres ouvriers ont reçu des soins à l'hôpital à la suite de chocs nerveux. Ils ont pu rentrer chez eux, a indiqué la police.

Les travaux de construction du stade ont été interrompus immédiatement.

Selon M. Lionel Reeves, ingénieur du chantier, l'accident d'hier n'entraînera vraisemblablement aucun retard important dans l'échéancier des travaux.

M. Reeves a ajouté qu'une nouvelle section de béton pourra être fabriquée en moins de deux semaines.

Cet accident est le plus grave qui soit survenu jusqu'à présent sur le chantier olympique, et le second en six mois.

M. Jean-Marie Lesage, un arpenteur de 35 ans, avait perdu la vie et quatre autres ouvriers avaient été blessés, en août dernier, lorsqu'une poutrelle de 85 tonnes tomba d'une hauteur de 70 pieds au milieu du stade.

Négligence

Le directeur général de la régie des installations olympiques, M. Roger Trudeau, a déclaré au cours d'une conférence de presse, ce matin, que l'accident survenu hier soir au chantier olympique serait imputable à une erreur humaine.

Il a précisé que l'ordre dans lequel devait normalement s'exécuter les opérations visant à retenir les voussoirs qui sont tombés a été interverti de telle sorte que les barres qui devaient retenir les voussoirs ont été enlevées avant que les câbles de retention aient été amarrés et tendus.

Les employés du même local que les quatre victimes ne se sont pas présentés au travail ce matin.

Le cegep de Chicoutimi lance un mouvement de débrayage

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Débrayage général jusqu'au règlement du conflit. Telle est la solution radicale adoptée par les étudiants du Collège de Chicoutimi, réunis hier en assemblée générale.

Après rencontre avec le directeur général du collège et le directeur des services pédagogiques, les étudiants ont évalué les réponses de ces derniers quant à la validité des cours, quant à la qualité de l'enseignement, et quant à la possibilité d'un prolongement de la session.

Etant donné que cette dernière éventualité leur a semblé fort probable, les étudiants ont décidé d'opter pour un débrayage général, pour lequel 58% ont voté, tandis que 41% s'y sont opposés.

En outre, les étudiants de Chicoutimi voudraient être les initiateurs d'un mouvement provincial de débrayage, et ils consultent actuellement leurs confrères des autres collèges pour les inciter à prendre la même décision.

Au secondaire: les parents

Le comité d'école de la polyvalente de La Baie a émis hier un communiqué dans lequel il demande à tous les parents de garder leurs enfants à la maison jusqu'au règlement du conflit, étant donné la détérioration du climat et le manque de sécurité.

Un F-27 du Québec fait un transport d'urgence

par Gabriel Berberi

CHIBOUGAMAU — La vie n'a pas de prix et il ne faut rien ménager quand il s'agit d'en sauver une! Témoin, le gouvernement provincial a dépêché, hier après-midi, à Chibougamau, un bimoteur F-27, afin de transporter à Québec un enfant indien dont l'état nécessitait des soins spéciaux. Il s'agit d'un bébé de quelques jours, fils de M. et Mme Blacksmith.

Selon M. Laurent Levasseur, directeur général de l'Hôpital de Chibougamau, le bébé a ainsi été admis au Centre hospitalier universitaire, dans la ville de Québec. Une infirmière de Chibougamau accompagne le jeune patient.

M. Levasseur tient à préciser que ce service de transport spécial existe maintenant depuis près d'un an. Parce que l'hôpital de Chibougamau n'est pas équipé pour traiter tous les cas, un avion gouvernemental se rend en moyenne quatre fois par mois dans la ville minière pour effectuer ce genre de transport. Par la voie des airs, le trajet Chibougamau - Québec dure généralement une heure et quinze.

Développement

On apprend, d'autre part, que des travaux de rénovation de $160,000 seront entrepris sous peu à l'hôpital de Chibougamau. Cet établissement de santé compte 86 lits et emploie environ 200 personnes.

Jusqu'à ce jour, l'hôpital a été épargné par les frictions patronales-ouvrières dans le secteur des Affaires sociales.

AU PALAIS DE JUSTICE

La cour rejette une action de $30,000 contre la CS Valin

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, a rejeté une action de $30,000 contre la Commission scolaire Valin, intentée par M. Normand Gagnon et sa fille Hélène, de la rue Jogues.

Il s'agit d'un accident survenu le 4 mai 1972, dans la classe de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, lorsque la jeune Gagnon reçut dans l'oeil la pointe d'un crayon qu'avait lancé un autre élève.

Le père de l'enfant blessée poursuivait la commission scolaire, en se basant sur une présomption de faute que la loi édicte contre l'instituteur pour les dommages causés par ses élèves pendant qu'ils sont sous sa surveillance.

Voici le jugement du juge Chouinard:

"L'instituteur est responsable des dommages causés par ses élèves et apprentis pendant qu'ils sont sous sa surveillance."

"Cette présomption légale de faute peut toutefois être repoussée lorsque la personne qui y est assujettie peut prouver qu'elle n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage."

"Madame Jocelyne Gagné, l'institutrice, étant à l'emploi de la commission scolaire défenderesse au moment de l'accident, celle-ci devra répondre de la conduite de son employée."

"Elle ne peut repousser la présomption de faute contre son employée qu'en prouvant qu'il fut impossible à celle-ci d'empêcher le fait générateur de dommages, ayant utilisé tous les moyens qu'un homme raisonnablement prudent ou un bon père de famille aurait utilisés pour prévenir celui-ci."

"La défenderesse a-t-elle réussi cette preuve?"

"Le tribunal le croit, estimant que l'institutrice a pris tous les moyens raisonnablement possibles en agissant comme une personne prudente et en ayant pris les précautions normales dans les circonstances. Elle ne pouvait prévoir toutes les possibilités."

"Quant à l'élève qui a lancé l'objet, il était agité et surveillé comme l'exigeait la situation. En effet, il était assis en avant de la classe, à proximité de l'institutrice qui pouvait de la sorte exercer un meilleur contrôle sur l'enfant. Il avait été prévenu, comme les autres élèves, de ne point lancer aucun objet dans la classe. Il avait déjà été réprimandé et puni pour certaines offenses à la discipline. La preuve ne révèle pas cependant que sa conduite ait permis de présager le geste inattendu, irréfléchi et dangereux de lancer ainsi un crayon aiguisé au-dessus de la tête des élèves, telle une flèche", soutient le juge Chouinard.

Me Pierre Bergeron, de l'étude Fradette, Bergeron, Cain, Prévost & Associés, défendait la Commission scolaire Valin dans cette affaire.

Jonquière doit indemniser un joueur de baseball

CHICOUTIMI — Daniel Martel, un étudiant domicilié au 66, de la rue Saint-Joseph, à Jonquière, a été indemnisé d'un montant de $8,827.25 par la Cité de Jonquière, qui a été condamnée en ce sens par le juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure.

Cette affaire était en rapport avec une fracture à une cheville que le jeune homme avait subie en jouant au baseball.

L'accident remontait au 23 juin 1972 et il s'était produit au stade de baseball Richard-Desmeules, propriété de la Cité de Jonquière.

Les deux équipes en lice, ce soir-là, étaient les Royaux Juniors de Kénogami, dont Daniel Martel était membre, et le Junior de Jonquière.

Le juge Bernier soutient: "Un joueur de baseball, qui, en glissant normalement au troisième but, se blesse en se heurtant un pied sur une tige d'acier qui retient le coussin, est justifié de réclamer aux propriétaires du stade de baseball, en l'occurrence de la Cité de Jonquière.

"Il est beaucoup moins dangereux, selon plusieurs témoins, que les coussins ne soient retenus que par une tige rendant le coussin moins rigide, diminuant d'autant un choc possible et rendant ainsi plus difficile une blessure. Le tribunal considère que cette faute dans la fixation du coussin au moyen de deux tiges d'acier par le préposé de la ville de Jonquière, rendait celle-ci responsable."

"Quant au demandeur, le fait de glisser vers un but est une manoeuvre courante au baseball. Sa façon d'exécuter cette manoeuvre fut d'ailleurs normale, ce qui lui évite d'être tenu responsable pour partie," conclut le juge Paul-Etienne Bernier.

Me Robert Gauthier, de l'étude Turcotte, Gauthier et Fortin, représentait Daniel Martel.

Le centre-horaire de Dolbeau n'est pas vendu

DOLBEAU — Il n'est plus question de la vente par huissier, du centre-horaire de la Société d'astronomie de Québec, situé présentement au Centre-Astro, à Dolbeau.

En effet, hier après-midi, le huissier Ovila Dufour recevait instruction des avocats de Québec de suspendre la vente du centre-horaire.

La Banque Canadienne Nationale avait réclamé la saisie, pour protéger sa créance de $31,000 sur les appareils qui sont actuellement au Centre-Astro de Dolbeau. Cependant, à moins que la BCN soit payée ou encore qu'un arrangement définitif soit survenu, la Société d'astronomie de Québec présidée par le notaire Jean Tétreault de Plessisville devra s'expliquer.

Le maire de Dolbeau, M. J.-Armand Vézina, avait signalé, lundi soir, lors de l'assemblée du conseil municipal que les appareils saisis ne seraient pas mis en vente tel que prévu, et comme le veut une tradition sur la scène politique, il y eut un court-circuit de dernière minute, si bien qu'il est fort possible que la BCN ait décidé de ne plus bouger dans ce dossier.

Choix du commissaire industriel de Chicoutimi

CHICOUTIMI — C'est aujourd'hui que le comité de sélection pour l'engagement d'un commissaire industriel pour le Haut-Saguenay arrêtera son choix.

Toute la journée, les candidats retenus lors d'une pré-sélection, défilaient devant le comité, dans un hôtel du centre-ville.

Un des responsables de l'engagement du commissaire industriel affirmait au Quotidien que plusieurs des candidatures sont "prestigieuses", voyant là un indice de la bonne réputation de la région, et des grandes responsabilités que le titulaire du poste aura à assumer.

Il n'y aurait que deux candidatures de la région, les autres provenant des autres parties du Québec.

Bureau

Par ailleurs, l'aménagement des locaux du commissariat industriel du Haut-Saguenay, à l'hôtel de ville de Chicoutimi est maintenant complété, et le personnel, qui est celui de l'ancien commissariat industriel de Chicoutimi, est en poste.

La scierie Price ouvre

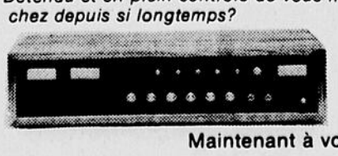
SHIPSHAW — Après six mois de fermeture, la scierie Price de Shipshaw reprend ses opérations à compter du 15 mars.

Pour les débuts, on prévoit l'engagement de 130 hommes, ceux qui avaient été mis à pied le 26 septembre dernier.

L'ouverture de l'usine de rabotage se fera un peu plus tard, le premier avril. Une centaine de travailleurs pourront y trouver de l'emploi.

A la scierie, des travaux de réparation de la machinerie sont présentement en cours.

BOUCHARD, BRASSARD ET GAUTHIER
AVOCATS
ME LUCIEN BOUCHARD, LL.L. ME RAYNALD BRASSARD, LL.L.
ME LAVAL GAUTHIER, LL.L.
EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI - 545-4580.

ENFIN...!
Stress - Angoisse - Tension nerveuse - Peurs - Allergies - Insomnie - Abus
Détendu et en plein contrôle de vous-même... C'est peut-être ce que vous recherchez depuis si longtemps?

"Le Biofeedback, une technologie révolutionnaire du contrôle de soi".
(Psychologie, nov. 75)
Maintenant à votre service à la
Clinique de Relax-o-thérapie du prof. G.C. Reinhardt
333, Racine est. — (Côte Bossé) — CHICOUTIMI
Informations et rendez-vous: **543-3217**

Sears
DEMONSTRATION DE DECAPANT
"GAUDREAULT ANTIQUE"
Les 11-12-13 mars au rayon de la peinture.
Venez voir le merveilleux décapant pour meubles ainsi qu'une teinture à bois de 7 couleurs.
Aussi nous aurons un nouveau décapant et fini pour tuiles de plancher. Les produits "GAUDREAULT ANTIQUE" une exclusivité Sears.
P.S.: Apportez-nous vos petits meubles à décaper et voyez l'économie de temps avec ces produits.
SEARS — (Rayon de la peinture)
SIMPSONS-SEARS LTD.

CHIB
leur d'un
au lac Ro
de Chibo
sements
S'il s
prévu, ce
Chibouga
exceptior
nostic en
mes d'aff
cette ville
périté, jus
M. Ro
cipal et co
Auto Sup
de ceux d
communi
source en
quelle ser
médiat de
En r
d'amiante
200,000,0
beaucoup
tion. Depu
fet, une éc
sur la glac
de recher
ratech de
montréala
(Surveyer,



ENTHOUS
un homme
affirme qu
ment d'am

Co
le p
par Gilles
CHICOUTIM
zième Cooprix



RUBAN SYMB
président de la
bec coupe le
magasin Co-op



INAUGURATION
liaire de Chicou

L'amiante du Lac Roberge pourrait renflouer l'économie de Chibougamau

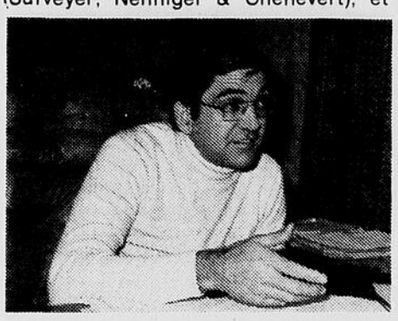
par Gabriel Berberi

CHIBOUGAMAU — La mise en valeur d'un important gisement d'amiante au lac Roberge, à une trentaine de milles de Chibougamau, exigerait des investissements de l'ordre de $100 millions!

S'il se réalise à court terme, comme prévu, ce projet redonnera au secteur de Chibougamau une vigueur économique exceptionnelle. C'est du moins le pronostic encourageant de plusieurs hommes d'affaires et industriels sérieux de cette ville qui a toujours fondé sa prospérité, jusqu'ici, sur les mines de cuivre.

M. Roland Laporte, conseiller municipal et co-propriétaire de MAS (Mines & Auto Supplies), à Chibougamau, est l'un de ceux qui parlent avec un optimisme communicatif de l'amiante, cette ressource encore inexploitée mais sur laquelle serait désormais bâti l'avenir immédiat de la région, selon lui.

En réalité, l'immense gisement d'amiante du lac Roberge, évalué à 200,000,000 de tonnes, est d'ores et déjà beaucoup plus qu'un sujet de conversation. Depuis quelques semaines, en effet, une équipe de forage est à l'oeuvre sur la glace du lac Roberge. Ces travaux de recherches sont exécutés par Exploratech de Québec, une filiale de la firme montréalaise d'ingénieurs-conseils SNC (Surveyer, Nenniger & Chênevert), et coûtent, apprend-on de source fiable, plus de $500,000.



ENTHOUSIASME — M. Roland Laporte, un homme d'affaires de Chibougamau, affirme que la mise en valeur du gisement d'amiante ne tardera plus.

M. Paul Lachance, représentant de Exploratech, a mentionné, lors d'un entretien, que le forage au lac Roberge doit être effectué rapidement, puisque la glace n'est pas aussi épaisse que l'on pourrait le croire.

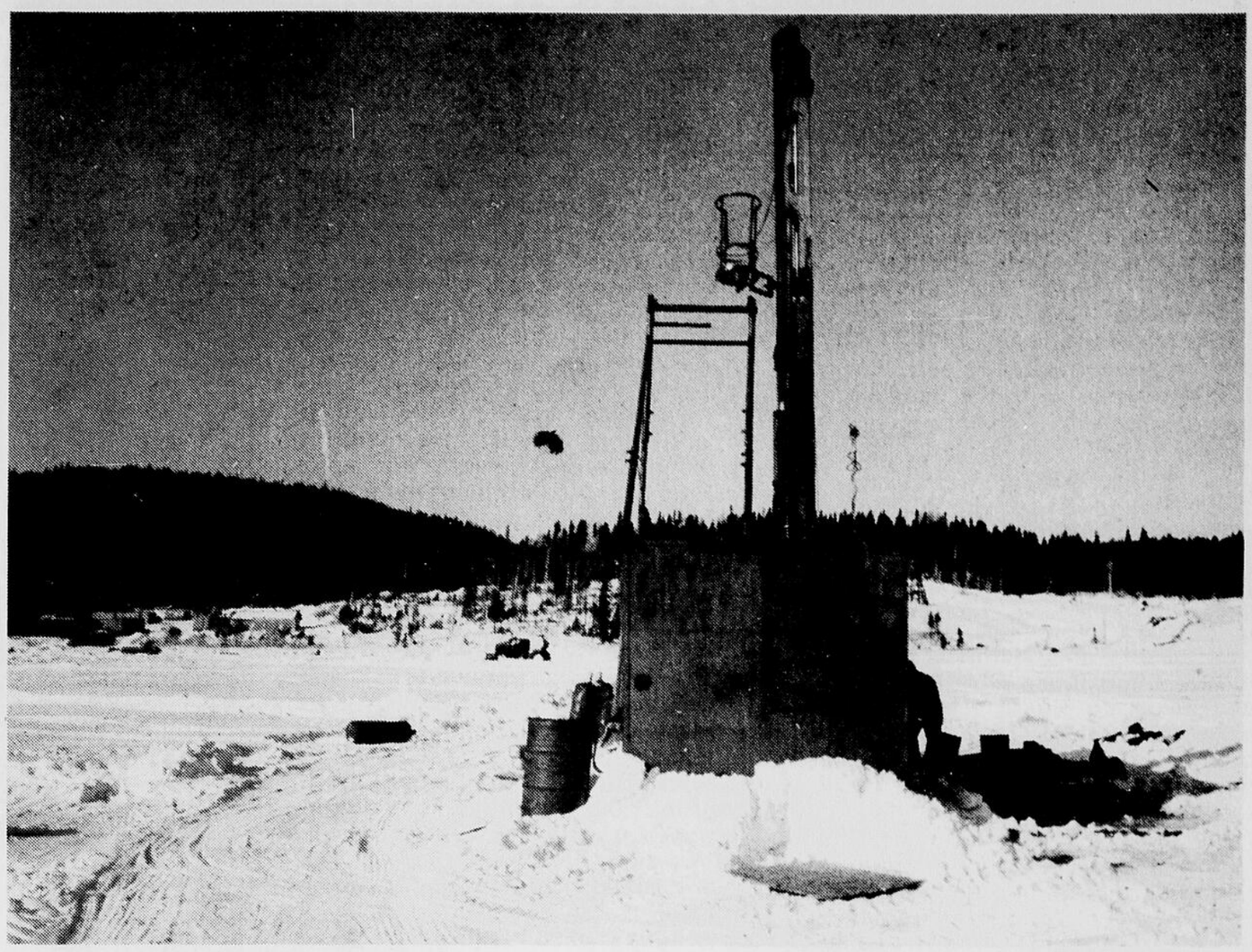
Les échantillons de minerai prélevés par les trois foreuses sont expédiés à l'usine-pilote du gouvernement provincial, à Québec. Par suite de ces analyses, on serait en mesure d'annoncer, dans le courant de l'automne prochain, la mise en exploitation ou non de l'amiante du lac Roberge.

Ce dépôt d'amiante de Chibougamau, l'un des plus considérables repérés à l'heure actuelle dans le monde, a été découvert en 1962 par les McAdam, des prospecteurs indépendants. Le siège social de la McAdam Mining Corporation se trouve à Toronto, comme d'ailleurs la plupart des entreprises minières qui se sont établies à Chibougamau-Chapais.

Aujourd'hui, des sociétés multinationales, dont Rio Tinto (il est aussi question de Rio Algom et de Campbell), associent volontiers leur nom à celui de McAdam.

M. Terry Flanagan, porte-parole de la McAdam Mining Corporation, a déclaré récemment (La Sentinelle, de Chibougamau, édition du 25 février 1976), que, si le sondage en cours au lac Roberge confirme les relevés précédents, une usine sera construite sans d'autres délais, afin d'exploiter immédiatement le minerai d'amiante.

Les spécialistes de l'industrie minière signalent que le marché de la fibre d'amiante est beaucoup plus stable que ceux du cuivre ou du bois, lesquels sont constamment soumis à des fluctuations. En outre, la demande et les prix de la fibre d'amiante ne cessent de s'accroître, contrairement au cuivre et au bois, les deux richesses qui demeurent encore la raison d'être de Chibougamau-Chapais.



L'AVENIR DE CHIBOUGAMAU — Ces travaux de forage au lac Roberge constituent la dernière étape avant l'exploitation probable du gisement d'amiante.

(Photos: Jean-Pierre Mathieu)

Cooprix inaugure son magasin le plus moderne à Chicoutimi

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le douzième Cooprix au Québec a été inauguré à Chicoutimi, hier soir, devant plusieurs centaines de coopérants, et c'est Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse, qui a béni les locaux, situés à: 1225, rue des Champs-Elysées.



RUBAN SYMBOLIQUE — Le chanoine Henri Pichette, président de la Fédération des magasins Co-op du Québec coupe le ruban symbolique, lors de l'ouverture du magasin Co-op, de Chicoutimi.

Le superbe édifice de 20,000 pieds carrés, construit au coût de $1.3 million, appartient à M. Gaston Tremblay, un homme d'affaires de Chicoutimi et l'investissement de Cooprix, en collaboration avec la Fédération des magasins Co-op, se chiffre à quelque $500,000.

Le chanoine Henri Pichette, président de la Fédération des magasins Co-op, au cours d'une conférence, hier après-midi, a révélé que c'était une grande première que ce magasin Cooprix, à Chicoutimi, où la fédération a financé une grande partie de l'investissement. "Nous avons dû prendre l'initiative de financer ce magasin et nous avons le ferme espoir que la population va s'organiser, par la suite, pour en devenir propriétaire."

Le chanoine Pichette a fait part que le Cooprix de Chicoutimi faisait partie d'un projet de planification du secteur coopératif de la consommation, qui consiste à faire du développement en inter-coopération avec les caisses d'épargne et de crédit.

Il a annoncé une perspective d'organisation régionale qui prendra charge des magasins de Chicoutimi et de Jonquière et de tout ce qui s'en suivra. "Si c'est la première fois au Québec, dans l'histoire de la coopération qu'un organisme de planification regroupe en même temps des ressources de l'Etat, du mouvement coopératif et du secteur de la consommation, pour un plan d'inter-coopération qui est l'étape la plus importante du mouvement coopératif québécois, ce sera aussi une grande première, que cette organisation régionale."

Le président de la Fédération Co-op a fait appel à la population du Haut-Saguenay pour encourager ce Cooprix, considéré comme l'un des plus modernes au Québec.

Mgr Roch Pedneault

L'évêque auxiliaire de Chicoutimi, Mgr Roch Pedneault, s'est grandement réjoui de l'effort des coopérateurs qui ont été amenés à offrir à la population un magasin des plus spacieux et des plus modernes.

"Cette façon de tous pour un et de un pour tous, est la plus logique, a-t-il dit. Tant qu'elle existera, il n'y aura pas de guerre, pas de grands conflits."

Mgr Pedneault a vanté les mérites du coopératisme "qui est la façon la plus simple et la plus efficace de faire profiter à tous l'ensemble des biens."

Rentabilité

Le magasin Cooprix de Chicoutimi a été uni à la coopérative La Capitale, fondée en 1939. Tous les coopérants de La Capitale passent donc à Cooprix, y compris le président, M. Jean-Marie Girard, qui devient président de Cooprix Chicoutimi, et qui est vice-président de la Fédération des magasins Co-op.

Pour arriver à un seuil de rentabilité, le magasin Cooprix de Chicoutimi doit prendre de 12 à 15 pour cent du marché de l'alimentation et faire un chiffre d'affaires évalué entre $95,000 et $100,000 par semaine. "C'est possible, a dit le chanoine Pichette. Le Cooprix part avec une base de membres et il est possible d'en recruter une très forte quantité dans un secteur averti au syndicalisme comme le vôtre."

En attendant qu'une vaste campagne de recrutement soit mise en branle, le Cooprix est ouvert à toute la population saguenayenne.



INAUGURATION — Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire de Chicoutimi s'adresse à plusieurs centaines de coopérants qui ont assisté, hier soir, à l'inauguration du magasin Cooprix, de Chicoutimi.

Parc-Saguenay

Campagne personnelle du député de Dubuc

CHICOUTIMI — Même si, pour le moment, le dossier de Parc-Saguenay semble relégué sur les tablettes, le député de Dubuc à l'Assemblée nationale, M. Ghislain Harvey, n'en continue pas moins sa campagne personnelle pour faire avancer le projet.

Cependant, comme il le soulignait lui-même dans une conversation téléphonique, cette campagne, il la mène de façon plus discrète et plus continue.

En dépit des oppositions que rencontre le projet "Parc-Saguenay" au sein du Cabinet québécois, le député Harvey a profité de la tenue, en fin de semaine dernière, à Québec, du congrès des libéraux fédéraux, pour s'entretenir avec le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, et du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard.

Sans révéler précisément la teneur de ces entretiens, M. Harvey a toutefois fait remarquer qu'il ne comprenait pas ceux qui refusent les $20 millions.

Michel Tremblay,
C. d'A. Ass.
Assurances générales
550-B, RUE BECARD
CHICOUTIMI, P. Q.
TEL.: 549-9983
G7H 4G3



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Si les écrivains Revel et Bell analysaient le Québec

La menace d'une grève dans le secteur public et parapublic se profile dans l'atmosphère tendue qui enveloppe les négociations entre le Front commun syndical et le gouvernement provincial.

Depuis plusieurs semaines déjà, les malades et les enfants sont les plus touchés. Comme dans la majorité des conflits qui pourrissent, on déplore non seulement une simple négligence dans l'entretien des équipements qui sont la propriété publique, mais des actes de vandalisme dont la correction se traduira, après le retour à la normale, par des travaux qui seront encore défrayés par les contribuables.

Il est impossible de partager les torts à l'heure actuelle. Comme dans tout affrontement patronal-syndical, aucun des deux camps n'a le monopole de la vertu et de la vérité.

Les objectifs visant surtout l'éclatement du système, ouvertement proclamés par quelques chefs syndicaux, notamment les présidents Yvan Charbonneau, de la CEQ (Corporation des enseignants du Québec) et Michel Chartrand, du Conseil central de Montréal de la CSN (Confédération des syndicats nationaux) me rappellent certaines idées émises par Jean-François Revel et Daniel Bell dans deux ouvrages publiés récemment: "Le suicide socialiste" et "Vers la société post-industrielle".

M. Revel, qui collabore à la populaire revue française "L'Express", donne d'abord la définition du socialisme: "... On peut définir comme un progrès vers le socialisme, toute évolution, réforme ou révolution ayant pour conséquence de faire travailler un peu moins l'homme au profit de l'économie; de la faire fonctionner au bénéfice d'un plus grand nombre d'hommes, et un peu plus sous leur contrôle." C'est l'exemple de la Suède et du Japon.

Les régimes antisocialistes "sacrifient, sans nécessité de sécurité absolument impérative, le développement intérieur à la volonté de puissance et de prestige extérieurs", comme ceux de l'URSS, de l'Egypte nassérienne, de la France gaullienne, de l'Inde de Mme Gandhi.

L'auteur de "Ni Marx ni Jésus", qui viendra présenter son nouveau livre à Montréal, lundi prochain, met ses lecteurs en garde contre la stratégie communiste qui "utilise, en vue de sa propagande et de son expansion, les thèmes progressistes du socialisme. Il peut donc profiter des très réelles "contradictions du capitalisme" et exploiter les mécontentements qui en résultent, pour détruire, au nom du socialisme, la démocratie politique et installer ensuite des systèmes qui ne sont ni démocratiques ni socialistes, et sont, en outre, économiquement et humainement très inférieurs au capitalisme."

Deux autres observations de M. Revel ne s'appliquent-elles pas à la thèse propagée par certains ténors québécois qui manipulent la force ouvrière vers la conquête du pouvoir en condamnant le sens de la responsabilité partagée dans la production de biens de consommation et de services publics: "... du point de vue d'un marxiste orthodoxe, la social-démocratie, c'est la "collaboration de classe". Elle a pour vocation non pas d'abolir le capitalisme, mais d'en répartir plus équitablement les fruits; non de "détruire le système", mais de l'humaniser, de le tirer vers plus d'égalité... "La mission d'un syndicalisme marxiste n'est pas de permettre au capital de compter sur une période de tranquillité et de régularité dans la production, elle est d'exploiter ses difficultés, de le déséquilibrer chaque fois que c'est faisable, notamment par la grève, qui doit rester imprévisible, même si l'obligation du préavis en atténue légèrement la surprise".

Enfin, plus loin, l'auteur du "suicide socialiste" écrit encore: "Un syndicaliste social-démocrate n'ignore pas que contribuer à stabiliser le taux d'inflation équivaut à un maintien du pouvoir d'achat..." alors qu'un "syndicalisme politisé doit, au contraire, logiquement préférer le mode d'augmentation qui aggrave par la même occasion la situation critique de l'économie capitaliste. Son but final est moins de transformer la condition ouvrière que d'empêcher le capitalisme de fonctionner pour se saisir de l'Etat et passer à l'application d'un socialisme sans compromis".

Dans son étude sur la société post-industrielle, le professeur Bell, de l'Université Harvard, rappelle, quant à lui, une réalité inquiétante: l'écart entre l'augmentation des gains (7%) et celle de la productivité (3%). Ce n'est toutefois pas catastrophique dans l'économie manufacturière où une augmentation de salaires de 10% ne provoque qu'une hausse de 3%. Mais dans les services, la même augmentation de 10% entraîne une hausse de coûts d'au moins 7%. Et dans le secteur des services, du moins aux Etats-Unis, la productivité, malgré l'application de l'automation et de méthodes modernes, n'augmente en moyenne que 1.2 à 1.9% annuellement.

Le professeur Bell insiste donc sur la nécessité de mettre l'accent, dans les services publics comme dans le secteur industriel, sur l'efficacité, car l'Etat est, aux Etats-Unis comme au Canada et au Québec d'ailleurs, le principal employeur.

Malgré les raisonnements tortueux de la propagande, il faut établir des limites aux crédits accordés au bon fonctionnement des services publics. Car, en dernière analyse, c'est le contribuable affecté à la production manufacturière qui paie la note et personne, dans le contexte actuel au Québec, n'a encore suggéré à l'Etat de le taxer davantage.

Bertrand TREMBLAY

La mauvaise publicité sur le comté de Roberval agace le député Lamontagne



PAROLE AUX LECTEURS

Saint-Pierre répond au Carnaval-Souvenir

Roberval, le 8 mars 1976.

M. René Girard, Président du Carnaval-Souvenir, Chicoutimi.

Cher Monsieur,

J'ai pris connaisance de votre lettre-ouverte publiée dans l'édition du samedi, 6 mars, du journal Le Quotidien et que vous m'adressez. Vous me permettrez de vous apporter quelques nuances qui m'apparaissent fort importantes.

D'abord, je ne suis plus à l'emploi de l'Etoile du Lac de Roberval depuis plus de deux ans. Pour votre information, je suis directeur de l'information à la station de radio CHRL, à Roberval et correspondant pour le secteur du comté de Roberval pour le Journal de Québec.

C'est en effet dans le Journal de Québec que j'ai fait publier un article à partir d'une entrevue qu'avait accordée à CHRL le président du Carnaval d'hiver de Desbiens, M. Gratien Simard.

Je n'y relatais que les déclarations faites par M. Simard concernant la visite de la délégation de Desbiens à Chicoutimi à l'occasion du Carnaval-Souvenir. Il ne s'agissait aucunement, en ce qui concerne le soussigné d'un commentaire, bien d'un compte rendu d'une déclaration de M. Simard.

Je suis donc très surpris que vous m'impliquiez dans ces déclarations tant celles provenant de Desbiens que de St-Félicien (car, on s'est plaint aussi à cet endroit du Carnaval-Souvenir). Cette lettre-ouverte aurait donc dû être adressée à M. Gratien Simard si vous étiez donné la peine de bien lire l'article.

Je laisse d'ailleurs la décision à M. Simard de répondre ou pas à cette lettre-ouverte. C'est lui qui a fait cette déclaration, pas moi!

Je vous remercie pour vos bons mots du début en ce qui me concerne. Je dois vous dire qu'à CHRL nous avons consacré beaucoup de temps d'antenne à votre Carnaval, voire même une émission d'affaires publiques. J'ai bien aimé l'opérette et je remercie particulièrement ici la préposée aux billets qui est parvenu à "dépanner" votre M. Laforge qui nous avait oublié pour la réservation des billets. Sans doute qu'il avait beaucoup de travail!... bien que la réservation avait été faite huit jours à l'avance pour des journalistes "jeannois", car au cas où vous l'auriez oublié, il y a encore des journalistes au Lac-St-Jean...

Espérant que ces précisions sauront vous satisfaire, je demeure...

Votre tout dévoué,
Jean-Claude St-Pierre,
Directeur de l'information,
CHRL au coeur,
Roberval.

Méfions-nous du chameau du capitalisme d'Etat

Les récentes révélations des sévices qu'ont eu à subir Soljenytsine, Sakharov et Pliouchtch et que continuent de subir leurs concitoyens de l'URSS ont une fois de plus indigné l'opinion mondiale. Puissent-elles la soulever jusqu'à la ferme détermination de secouer l'emprise du marxisme sur les masses populaires et sur les intellectuels, clercs et laïcs, du Québec et de partout dans le monde! J'aimerais élaborer ici quelques idées, mais faute d'espace, je m'en tiendrai à deux observations et conclurai à l'essentiel.

Certains clercs fustigent à qui mieux-mieux les chrétiens qui, selon eux, ne sont pas assez "politiquement engagés". Ignorent-ils que la majorité sinon la totalité des députés de l'Assemblée nationale du Québec, par exemple, sont chrétiens? Il semble exister dans leur esprit une confusion qui les empêchent de distinguer que la faiblesse des partis politiques ne provient pas de leur credo religieux, mais découle directement de leur négligence à réviser leurs priorités politiques, à rajeunir leurs cadres et à se débarrasser des membres dont la compétence ou l'intégrité sont mises en question par suite d'imprudence ou de soupçon fondé. Assez curieusement, ces clercs "politiquement engagés" ont tendance à penser et à parler comme les socialistes de Moscou, de Pékin ou d'ailleurs et à croire qu'il n'y a de salut public que dans le socialisme d'Etat.

D'un autre côté, n'est-il pas significatif que, dociles aux mots d'ordre de leurs dirigeants, des associations, groupes, fronts populaires, fronts communs de toutes sortes véhiculent des slogans propagés par les' 'courroies de transmission" des régimes socialistes. Tous ces slogans qu'on mêle à toutes les sauces convergent tous au même but, au suprême matraquage des esprits: "A bas! l'exploitation capitaliste". En somme, on filtre le moucheron du capitalisme privé et on passe le chameau du capitalisme d'Etat.

La conclusion va de soi. Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il y a de stimulant dans le capitalisme privé. Mais cela fait beaucoup de mal de vouloir exploiter son semblable comme une machine à profit.

Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il peut y avoir de positif dans le socialisme. Mais cela fait un mal immensément plus grave encore de vouloir donner à l'Evangile une interprétation marxiste. Le socialisme matérialiste, qu'il s'appelle communisme, marxisme, humanisme ou autrement, contient une contradiction interne, parce qu'il refuse la Vie.

Pacifique Emond, o.f.m.,

5750, boul. Rosemont, Montréal, P.Q., H1T 2H2.

Réalité

Bon nombre d'handicapés,
sont perclus dans leur chambre
Et ils sont là qui attendent.
Attendent après quoi, alors?
Eh bien, ils attendent tout
simplement après la MORT.
Ils se sentent tellement déprimés,
Qu'ils ne leur viennent même
plus à l'idée,
Que quelqu'un puisse encore
les encourager,
Car ce quelqu'un en question,
l'a peu à peu délaissé.

Alors, moi Lysa
Je vous ouvre mes bras.
J'ai décidé de vous aider,
Car ça fait assez longtemps à mon gré,
Que vous êtes ainsi délaissés.

Si en ce moment, vous avez des ennuis,
Soyez sans gêne et confiez-moi
ceux-ci.
Nous étudierons la question,
Et nous trouverons sûrement ensemble,
la meilleure solution.

Avant de terminer, j'ai un secret
à te confier.
Eh oui, je suis moi-même handicapée.
Mais ça ne me cause aucun souci,
Que voulez-vous, si Dieu
l'a voulu ainsi.

Alors, j'espère grandement,
Que tu es dans la JOIE,
Car tu as à présent,
Une AMIE près de toi.

COMPOSE PAR
Mlle Lysa Fortin,
307, Châteauguay, Jonquière.
Membre actif de l'Association des paraplégiques et handicapés.

OPINION DES AUTRES

Jusqu'à la désobéissance civile?

S'affichant moins comme les vedettes du Front commun de 1976, les chefs syndicaux Marcel Pépin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ont quand même tenu à remonter le moral de "leurs troupes" lors de manifestation d'envergure provinciale cette semaine. Et les déclarations extravagantes et même franchement provocantes ont recommencé à pleuvoir.

Marcel Pépin avance carrément qu'il braverait le gouvernement jusqu'au bout et il propose la désobéissance civile comme moyen d'action. En somme, il reprend un thème cher à Yvon Charbonneau, il faut renverser le gouvernement.

Les syndiqués du Front commun, pour peu qu'ils ne seraient pas intimidés, diront sans détour qu'ils ne visent pas à combattre le régime mais qu'ils recherchent de meilleures conditions de vie et de travail. Ils ont assez de bon sens pour deviner que le chaos politique créé par l'opposition systématique au gouvernement ne leur apporterait pas de meilleures conditions de travail, mais l'insécurité et la désapprobation générale.

Il est vrai qu'une grève dans le secteur public sert rarement ceux qui la déclenchent parce que le bien commun exige un retour au travail dans des délais assez courts. Et le gouvernement, d'autre part, n'oserait pas laisser pourrir une grève dans ce secteur, de peur d'indisposer la majorité des citoyens et de causer des torts graves aux malades et aux étudiants. Mais ce n'est pas en défiant directement le pouvoir politique que les syndicats obtiendront gain de cause.

Les chefs syndicaux savent fort bien que le gouvernement poursuivra avec rigueur individus et syndicats qui oseraient défier une injonction et une loi spéciale. Malgré tout, ils incitent ouvertement à la désobéissance civile. C'est là faire oeuvre malhonnête. C'est vrai que les salariés de la fonction publique n'ont pas les salaires des travailleurs des mines ou des pâtes et papier et que des réajustements s'imposent. Mais il faut tenir compte des capacités de payer du gouvernement avant de décréter un affrontement au sommet. Et il faut peut-être commencer déjà à travailler pour que les prochaines négociations se règlent devant un arbitre plutôt qu'à coups de grèves et d'injonctions.

Les chefs syndicaux ne devraient pas ignorer qu'ils n'édifieront jamais un gouvernement consciencieux et digne de confiance à partir d'un geste anti-démocratique et sauvage. La voie sur laquelle ils s'engageaient la semaine dernière est dangereuse et inutile. Ce n'est pas le gouvernement qui sortirait vaincu.

Jean Vigneault,
"La Tribune",
Sherbrooke.

Enfin, mars est arrivé!

Février est le mois le plus court et le plus long de l'année.

Le plus court, parce qu'il y a moins de jours et le plus long parce que ça fait plusieurs mois que l'on est renfermé. On manque d'air dans la maison et on commence à trouver le temps long. Par chance que nous avons le Carnaval qui nous amuse pas mal; ça coupe l'hiver en deux et c'est un peu mieux. Maintenant que c'est le temps du carême, un temps de pénitence, on essaie de prendre notre mal en patience. Mais tout de même c'est un mois qui nous apporte aussi un peu de changements, pour nous dire qu'avant longtemps on aura encore le printemps.

Avez-vous déjà remarqué que nos plantes de maison, vers la fin de février ont plus de vigueur et un petit regain de vie. Il y en a plusieurs qui attendent à ce temps-là pour refleurir.

Ce n'est pas le mois que l'on est le plus gâté par la nature avec sa température froide et ses tempêtes.

Mais le bon Dieu nous a encore laissé quelque chose de beau et de vivant. Ce sont les petits oiseaux. Pour les attirer, je les nourris. Les arbres, dans ma cour sont toujours remplis de petits moineaux. Ce ne sont pas les plus beaux oiseaux, mais ils sont très vivants. De les voir voltiger de branche en branche, me fait trouver le temps moins long en attendant le printemps.

Marie Danis,
215, Faraday,
Arvida.

Dol
pou

par Laure

DOLBEAU
députés féd
gion Sague
Jean seront
prononcer s
ment d'un b
rance-chôma
bureau qui a
de rendre de
lativement a
de prestatio

C'est à la
ponse indiqu
reau ne pour
tion dû au
budgétaires
ler Henri-Pa
déclaré lun
c'était inacc
gique qu'un
soit obligée
"Je ne cro
ajouté, que l
res puissent
les décisions
un refus à ca
tions budgét

Le consei
été unanime

Le PQ
Etats
de l'é

ALMA — L
cois du Sa
Saint-Jean
comme le PQ
de Québec,
geants natio
organisent u
nationale de
qui pourrait
suite à des E
de l'éducatio
tes de la rég
également q
nement acc
sence d'un m
accélérer le p
négociation.

Selon M.
Fortin, qui
motion, le p
ne s'intéress
publique et à
il présente le
rio qu'en 197
que le gouv
lise les com

Eléc
prat
con

Telles
"Cristin
mode d
tion de
choix d

Dolbeau exige l'appui des députés pour son bureau d'assurance-chômage

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Tous les députés fédéraux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean seront invités à se prononcer sur l'établissement d'un bureau d'assurance-chômage à Dolbeau, bureau qui aurait le pouvoir de rendre des décisions relativement aux demandes de prestations.

C'est à la suite de la réponse indiquant que ce bureau ne pourra être en fonction dû aux restrictions budgétaires que le conseiller Henri-Paul Brassard a déclaré lundi soir que c'était inacceptable et illogique qu'une population soit obligée de se déplacer. "Je ne crois pas, a-t-il ajouté, que les fonctionnaires puissent prendre de telles décisions en invoquant un refus à cause de restrictions budgétaires".

Le conseil municipal a été unanime à reconnaître qu'il fallait accentuer les pressions avec la Chambre de commerce auprès des députés fédéraux de la région pour obtenir gain de cause.

Virage à gauche

Il sera maintenant permis de faire un virage à gauche pour se rendre dans une avenue sur le boulevard Walberg, à Dolbeau. Toutefois, selon un amendement accepté par les autorités municipales à ce règlement, il sera défendu de revenir sur l'autre artère du boulevard et éviter de faire un U.

Le conseil étudiera également une suggestion du conseiller Jean-Claude Gauthier, afin que des démarches soient entreprises auprès du CN pour obtenir une partie de terrain qui permettrait d'effectuer un dégagement sur la droite aux lumières rouges. M. Charles-Edouard Lallemand y voit même une solution permettant aux gens d'emprunter la rue des Pins et des Cèdres et décongestionner d'autant la circulation sur le boulevard.

Foyer pour personnes âgées

La municipalité de Dolbeau est maintenant assurée de la construction de 40 logements pour personnes âgées dont 32 de une chambre et 8 de deux chambres.

Le maire Vézina a confié que la construction devrait débuter vers la fin de mai sur le terrain non loin du garage municipal.

Quant aux 40 logements à prix modique, M. Vézina précisait que la demande de la municipalité était dans le dossier et que la construction pourrait retarder de quelques mois.

Compagnies pétrolières

Le conseil a remis pour étude l'achat d'un terrain de 3 millions de pieds carrés de M. Leboeuf qui servirait à la relocalisation des réservoirs de carburant et d'huile.

A ce sujet, un propriétaire a fait remarquer qu'il n'y avait aucune protection près des réservoirs de Irving Oil et que des enfants jouaient à cet endroit. "Nous sommes conscients du besoin, a dit le maire Vézina, et nous regardons la possibilité de relocaliser ces réservoirs ailleurs mais cela ne peut se faire très rapidement".

Comme il y a un danger de sécurité publique, il a été décidé de demander à cette compagnie d'avoir une clôture temporaire.

Contributions

La ville de Dolbeau a accepté de renouveler son adhésion au CRD au montant de $995. Par la même occasion, elle a décidé de verser un montant de $18,000 à Promotion industrielle, secteur de Dolbeau Inc.

Loisirs

M. Jean-Marc Boudreault a été engagé comme gérant de l'arena avec une période d'essai de 12 mois. Le conseil a accepté la démission de M. Guy Grenier, l'animateur en loisirs.

Cadastre

Les autorités municipales ont accepté le cadastre de la firme DTR. Le conseiller Henri-Paul Brassard a fait enregistrer sa dissidence alléguant qu'il s'opposerait tant et aussi longtemps que la ville n'aura pas un plan directeur.

Félicitations

Des félicitations seront adressées au nouveau conseil de ville de Mistassini.

Maire-suppléant

M. Henri-Paul Brassard agira comme maire-suppléant pour les 4 prochains mois. Il remplace le conseiller Camille Lupien.

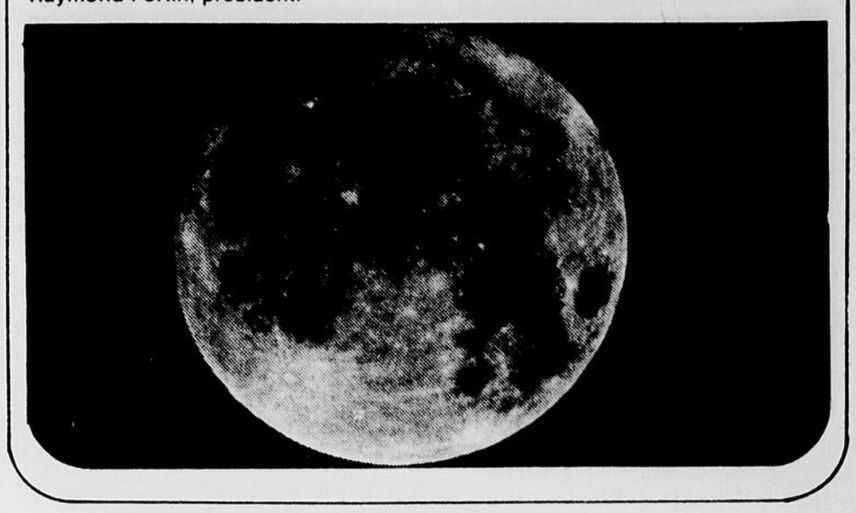
Appui

Le conseil a accordé son appui à la ville de St-Félicien pour qu'une demande soit faite au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de bien vouloir coordonner ses efforts afin de doter le Parc des Laurentides d'un service d'ambulance et d'un service de dépannage afin que le public voyageur soit protégé adéquatement.

Une réunion des maires des municipalités environnantes se tiendra à Dolbeau le 2 avril prochain. La ville a accepté de défrayer un souper à cette occasion. Seul le conseiller Marcel Tardif a enregistré sa dissidence.



PLEINE LUNE — A l'occasion de la semaine astronomique, on peut voir la lune aussi distinctivement que cette photo prise en fin de semaine, à l'observatoire du Centre Astro, ci-dessous, photo de la pleine lune prise ces jours derniers, par M. Raymond Fortin, président.



Le PQ souhaite des Etats généraux de l'éducation

ALMA — Le Parti québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean souhaite, comme le PQ de la région de Québec, que les dirigeants nationaux du parti organisent une rencontre nationale de l'éducation, qui pourrait conduire ensuite à des Etats généraux de l'éducation. Les péquistes de la région réclament également que le gouvernement accepte la présence d'un médiateur, pour accélérer le processus de la négociation.

Selon M. Georges-Henri Fortin, qui a présenté la motion, le pouvoir actuel ne s'intéresse pas à l'école publique et à son avenir, et il présente le même scénario qu'en 1972. Et il ajoute que le gouvernement utilise les commissions scolaires comme infanterie de deuxième classe, se réservant les grandes manoeuvres et les lois d'urgence.

Pour le PC régional, l'éducation étant le fondement de la société, il est impérieux d'en faire la priorité, plutôt que les olympiques, et il est temps qu'on fasse un virage pour sauver le système d'école publique au Québec, en posant les bonnes questions au gouvernement: l'anonymat des polyvalentes, le besoin de réinventer la fonction de titulaire, la qualité de l'enseignement du français, les options hâtives, par exemple.

Cette position du PQ a été adoptée en fin de semaine, pendant l'assemblée spéciale tenue à Alma.

Elégante, pratique et confortable



"Cristina"

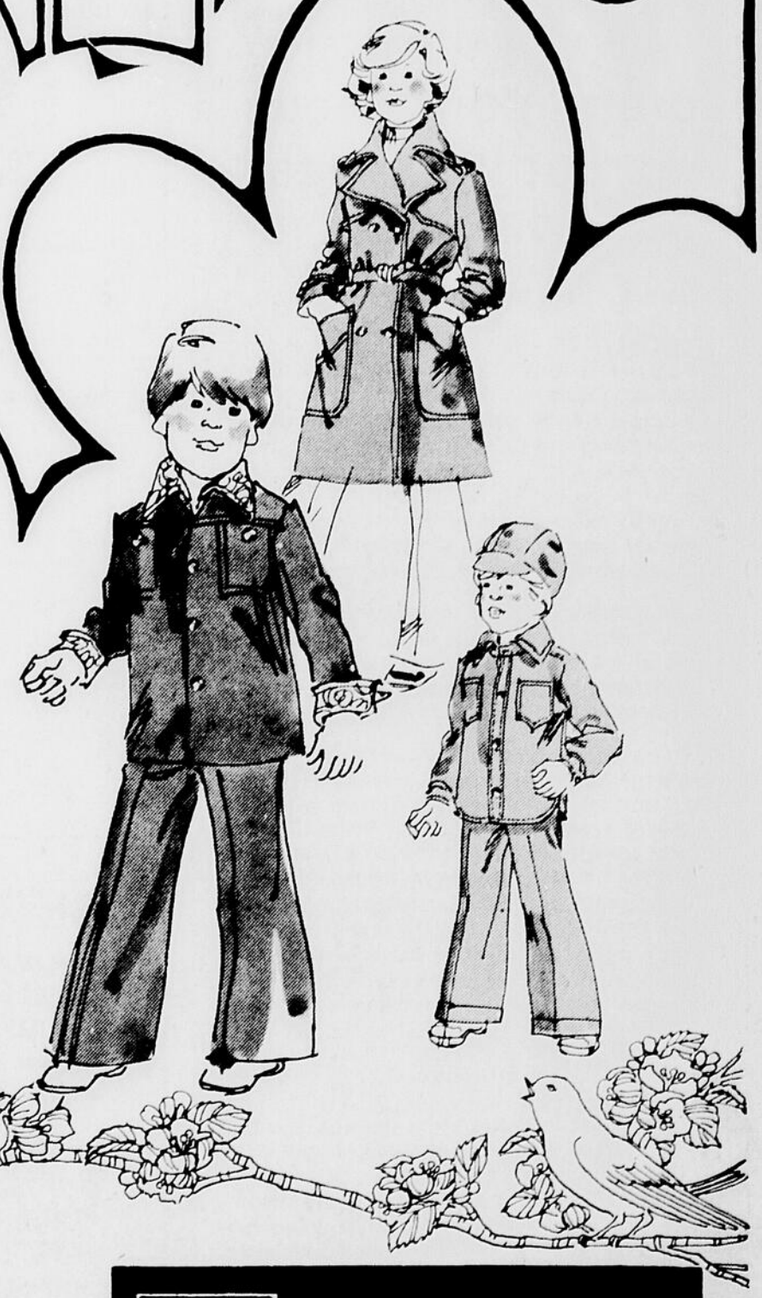
Telles sont les qualités de cette botte "Cristina" de modèle Cavalière, très à la mode des sorties printanières, confection de cuir verni frippé talon 20/8", choix de tan ou de noir.

gagnon FRERES

400 est, Racine
CHICOUTIMI

Nouveautés... PRINTANIÈRES





Velours côtelé la mode du printemps.

JOLI MANTEAU

Pour fillettes, modèles ajustés avec ceinture à nouer, doublure en aretate, nettoyage à sec. Couleurs: beige, ross, bleu.

Grs: 2 à 8 ans: $33.00

MANTEAU TRENCH

Polyester et coton, pour fillettes, résiste à la pluie, modèles différents avec ou sans capuchon. Prix abordables, couleurs: beige, ross, bleu.

Grs: 2 à 6X: $25.00

Grs: 7 à 14 ans: $38.00

VESTE SPORT

Pour fillettes, élégante et durable en **simili cuir**; doublure de rayonne, style chemisier, avec boutons à pression. Couleurs: tan, cognac.

Grs: 4 à 14: $33.00

Grs: 8 T à 14 T: $35.00

VESTE DERNIER CRI

Pour garçons, style chemisier en **simili cuir**, doublure de rayonne, col rabattu, boutonnage devant, deux poches plaquées à rabat boutonné en haut, couleurs: tan, cognac.

Grs: 8 à 18 ans: $25.00

PALETOT TRENCH

Pour garçons, mélange polyester, coton, imperméabilisé, collet ouvert, ceinture à boucle, double surpiqûre, entièrement doublé de nylon, nettoyage à sec, couleurs: beige, bleu royal.

Grs: 4 à 6X: $33.00

PARCITIPEZ AU CONCOURS . . .

gagnon FRERES

400, RACINE — CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

QUI VA GAGNER LA VALISE ROUGE CONTENANT $10,000.00 EN ARGENT?

Chibougamau vit l'exode des travailleurs

Les compagnies minières auront bien du mal à recruter des ouvriers spécialisés

par Gabriel Berberi

CHIBOUGAMAU — M. Lionel Chiquette, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, à Chibougamau, prévoit que les compagnies minières du secteur auront beaucoup de mal à recruter des ouvriers spécialisés en nombre suffisant, advenant une reprise éventuelle dans cette industrie.

Chez les producteurs de cuivre de Chibougamau, la crise a éclaté, au début de mai 1975, avec la fermeture des installations de production de la compagnie Campbell.

Ce qui causa à ce moment-là 250 mises à pied. Puis, en octobre 1975, une autre entreprise minière, Chibex, fermait ses portes; elle employait également 250 hommes.

D'autres entreprises, Merrill et Icon Sullivan sont pour leur part inactives depuis plus longtemps, à Chibougamau.

Quant à Patino, la seule compagnie qui continue à exploiter des gisements de cuivre, ses activités sont ralenties considérablement et sa production tend encore à fléchir, à l'heure actuelle.

M. Chiquette rappelle que le dernier développement industriel d'importance, à avoir été réalisé à Chibougamau, a été l'ouverture en 1975 de la mine Lemoyne, laquelle a créé 125 emplois. Lemoyne appartient aussi à Patino.

Début de l'exode

Quelques ouvriers des mines de Chibougamau travaillent maintenant pour Niobec, à Saint-Honoré. D'autres ont trouvé un gagne-pain dans les mines d'uranium, en Ontario. Certains sont établis à Lebel-sur-Quévillon et sur la Côte-Nord.

"Mais, c'est la Baie James qui nous sauve réellement", a affirmé M. Chiquette. Ainsi, la majorité des travailleurs des mines de Chibougamau, qui ont perdu leur emploi, auront opté jusqu'ici pour du travail temporaire mais très payant, à la Baie James. A cet endroit, un ouvrier qui ne compte pas ses heures, peut s'assurer d'un salaire de quelque $1,200 par semaine! A Chibougamau, la paie hebdomadaire dans les mines excède rarement $300 et la moyenne de revenus est même beaucoup plus faible, s'il faut en croire les représentants des Métallos...

La plupart des mineurs qui vont ainsi amasser un magot à la Baie James considèrent cependant que Chibougamau est leur port d'attache.

L'embauche des travailleurs pour les chantiers de la Baie James se fait par le truchement du Centre de Main-d'oeuvre du Québec à Chibougamau.

Pour un, le directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, M. Chiquette, croit qu'il est certainement possible d'accroître les débouchés à la Baie James pour la main-d'oeuvre de Chibougamau.

"Quand je suis arrivé, en 1974, le prix du cuivre montait. On avait alors le choix de référer les travailleurs aux diverses compagnies minières", rapporte-t-il. Aujourd'hui, à Chibougamau, les seuls emplois disponibles localement, d'après les fiches du centre fédéral, se trouvent dans le commerce (secrétaires, etc.) et les maisons privées comme aides familiales.



M. LIONEL CHIQUETTE — Il dit que le déclin de l'industrie minière à Chibougamau a causé une diminution de la consommation de biens durables. (Photo: Jean-Pierre Mathieu)

Les Indiens ne s'en trouvent pas plus mal

CHIBOUGAMAU — La chute sans précédent de l'industrie minière à Chibougamau ne pertube nullement l'existence des Indiens dans le secteur.

Tout simplement parce que ces gens ne dépendent pas de ces entreprises pour vivre.

Située à quelque 55 milles de Chibougamau, la réserve indienne du lac Mistassini (Baie-du-Poste) compte 2,000 âmes environ.

Les plus récents relevés des services fédéraux de main-d'oeuvre indiquent en fait que l'industrie minière ne recrute qu'une poignée d'hommes, chez les Indiens, pour l'exploitation ou le travail sous terre.

Au cours de l'année dernière, sur un total de 389 Indiens de la réserve, représentant la main-d'oeuvre active totale, 74 se sont adonnés au travail de guide pour la chasse et la pêche, 73 ont oeuvré dans le secteur minier, mais surtout dans l'exploration, 70 se sont occupés d'administration locale (services publics), 69 ont travaillé pour l'administration provinciale, 36 avaient des occupations en forêt, 27 furent employés sur différents projets préparés par le ministère des Affaires indiennes, 23 détenaient un emploi dans le commerce (surtout au magasin de la Baie d'Hudson, à Baie-du-Poste), 9 étaient employés dans les scieries, 6 dans les transports et un dans le domaine de la construction.

"Cet hiver, confie M. Lionel Chiquette, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada à Chibougamau, les Indiens ont effectué un très fort retour au trappage, en forêt."

Quelques hommes du lac Mistassini ont déjà travaillé à la Baie James. "Il y a déjà eu 30 Indiens du lac Mistassini employés sur ces chantiers", précise M. Chiquette.

Afin de leur faciliter une meilleure pénétration sur ce marché, des cours de français sont offerts à Fort George. Par la suite, on propose à ces mêmes travailleurs un programme de formation pratique sur le fonctionnement et l'utilisation de la machinerie lourde.

Mont-Plaisant

Le député et le préfet sont déçus de l'attitude des gens de Roberval

par Serge Cloutier

ROBERVAL — Le pessimisme, qui entoure depuis peu de temps le parc du Mont-Plaisant à Roberval, inquiète et déçoit le préfet de comté, M. Louis-Ovide Bouchard, et le député, M. Robert Lamontagne. Ces derniers se sont, tour à tour, élevés, lundi, contre les rumeurs de fermeture de ce centre de villégiature et ils ont tous deux exigé que les deux municipalités de Roberval assument la responsabilité de cet équipement de loisirs et de tourisme.

M. Benoît Gagnon, maire de la paroisse, avait d'abord rappelé que le Mont-Plaisant accumulait les déficits d'année en année, en partie à cause des investissements nouveaux qui ont été faits à Val-Jalbert et à Saint-Félicien.

Le préfet Bouchard soutient que Roberval doit assumer la responsabilité de ce parc et qu'il faut chercher à modifier sa vocation peut-être, mais surtout pas à le fermer. Le député ajoute qu'un tollé de protestations se serait élevé si le gouvernement avait recommandé une telle fermeture. Il rappelle aussi que le Mont-Plaisant a reçu la plus grosse subvention pour un projet de cette nature, dans toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et qu'il était impérieux qu'il survive.

Structure

Dans un tout autre ordre d'idées, le préfet est encouragé plus que jamais de la possibilité que les villes joignent les conseils de comté, et il soutient que le ministère des Affaires municipales se préparerait à obliger les villes isolées, en milieu rural, à faire partie de ces organismes. De plus, le chef de bande de Pointe-Bleue sera admis le plus tôt possible au conseil, comme observateur, en attendant de pouvoir l'intégrer vraiment.

A l'occasion d'une prochaine séance du conseil, des fonctionnaires du ministère des Transports, dont M. Jean-Guy Tremblay, seront invités à répondre aux questions des maires sur l'entretien des routes dans le comté de Roberval.

Notons aussi que M. Louis-Ovide Bouchard a exhorté fortement les maires à défendre le conseil de comté, auprès de leur conseil municipal local, et à convaincre les conseillers du fait que, si le conseil de comté n'existait pas, il faudrait l'inventer.

:cooprix::: 1225, RUE DES CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI

T'OUVRE SES PORTES MERCREDI LE 10 MARS A 9 HRES A.M.

:cooprix::: EST UNE COOPERATIVE OUVERTE A TOUS

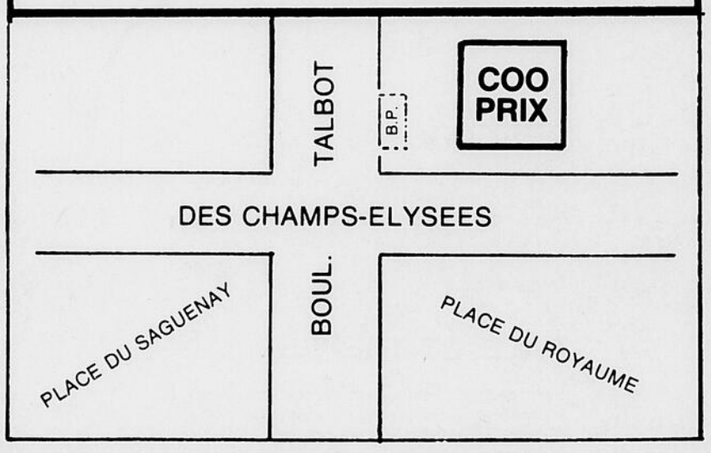


PHOTO: EXTERIEUR DU MAGASIN



PHOTO: INTERIEUR DU MAGASIN

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE :cooprix:::



SERVICES

- ALIMENTAIRE
- VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
- NON ALIMENTAIRE
- REVEIL DU CONSOMMATEUR
- CAISSE POPULAIRE
- KIOSQUE D'ACCUEIL
- INFORMATION AUX CONSOMMATEURS
- SERVICE A L'AUTO
- EPICERIE
- PATISSERIE ET BEIGNES
- PIZZA

Une NOUVELLE MISE en MARCHE qui INFORME et PROTEGE le CONSOMMATEUR

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI: FERME
MARDI ET MERCREDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30
JEUDI et VENDREDI: de 9 h. 00 à 21 h. 00
SAMEDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30

J'AI :cooprix

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



DECORATION DU CARNAVAL

En dévoilant le nom des gagnants du concours de décoration du Carnaval-Souvenir, le président René Girard a déclaré que le comité d'ambiance avait noté une nette amélioration au niveau des commerces. Trente-six pour cent des commerces visités étaient soit décorés, soit que le personnel portait le costume ou les deux à la fois. Le premier prix a été attribué à la Banque Royale, 114, Racine, et la plaque-souvenir a été remise au gérant par M. Antoine Villeneuve, de Liqueurs Saguenay. Pour les résidences, c'est encore M. Rosaire Julien, de la rue Honoré-Mercier, avec son village miniature, qui a mérité le premier prix.

HOTESSES DYNAMIQUES



Les Hôtesses dynamiques de Chicoutimi-Nord, un groupe d'une centaine de dames s'occupant d'activités sociales et culturelles, seront à la salle de bal, samedi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb, à Chicoutimi, à l'occasion du couronnement de la Reine 1976. Titre convoité par quatre jeunes candidates: Joanne Gravel, de Saint-Honoré; Martine Tremblay, du Plateau Saguenay; Marthe Vandal, du quartier Chicoutimi-Nord et Line Tremblay, du centre-ville. Claire Lavoie (photo) était la reine de 1975. Mentionnons que le public en général peut participer à ce bal. Il y aura, à ne pas en douter, danse avec orchestre ainsi qu'un artiste invité, M. Doan Chinh, chanteur vietnamien.

CONCOURS D'AFFICHES

L'Association forestière québécoise vient d'inviter les élèves du secondaire I, II et III, à participer à un concours d'affiches sous le thème: "L'arbre et l'environnement". Le concours consiste à préparer une affiche démontrant l'importance de l'arbre et de la forêt dans l'environnement, en mettant l'accent sur la nécessité de préserver cette richesse. Quatre prix seront décernés aux gagnants, allant de $100 à $25. Et toutes les affiches, sur un carton n'excédant pas 14" sur 22", doivent être envoyées à l'association avant le 3 mai prochain.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Pour ceux que la chose intéresse, voici les performances que le service de l'Hydraulique agricole du ministère de l'Agriculture du Québec a réalisées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1975. Au chapitre des cours d'eau municipaux, on a creusé ou irrigué 56 milles linéaires en 1975, dépassant ainsi l'objectif qui avait été fixé à 50 milles. En 1976, pendant la saison propice à ce genre de travaux, on prévoit creuser 50 milles linéaires encore. Dans le domaine du drainage souterrain, relié évidemment aux cours d'eau municipaux où les eaux d'irrigation se déversent, c'est un impressionnant total de 4,864,000 pieds qui a été enfoui dans le sous-sol des terres agricoles de la région, performance très supérieure à l'objectif qui était de 4 millions de pieds. Pour 1976, l'objectif a été fixé à 5 millions de pieds. Le bureau régional de l'Hydraulique agricole est situé à Alma, et l'équipe qui s'y trouve travaille en collaboration avec les fonctionnaires des bureaux locaux du ministère. Le bureau est dirigé par M. Jean-Marie Bélanger.

RECORD DE SOMMEIL

Vêtue d'une combinaison rouge, une femme de 26 ans dort depuis hier (lundi) matin sur un lit doré au centre d'un magasin à grande surface d'Avignon. Joëlle Lefebvre tente en effet de battre le record du monde de sommeil sous hypnose.

Endormie par le magnétiseur Alain Zuili, elle espère ne se réveiller que samedi prochain, à 19 heures. Elle aura ainsi sommeillé pendant 120 heures, dépassant de 24 heures le précédent record établi au music-hall parisien "L'Olympia" en 1972.

Il est prévu qu'elle consommera par jour pendant son sommeil trois litres de jus d'orange additionné de diverses substances nutritives. Un médecin et un huissier contrôlent l'opération.

OPERATION SOLIDARITE

Devant le succès remporté l'an dernier (plus de 10,000 participants), on a décidé de répéter en 1976 l'expérience de l'Opération Solidarité et elle aura lieu le 11 avril prochain. Déjà des responsables de différents organismes et associations de la région s'affairent à former des comités sectoriels et des comités locaux qui auront la responsabilité de la rencontre dans chacune des municipalités de la région. La présidente du comité Opération Solidarité est Mme Jeanne Blackburn, de Chicoutimi. Cette année, on fait également appel aux hommes et aux étudiants afin d'échanger des idées et de réfléchir sur différents problèmes qui les concernent particulièrement. "Ensemble, ils pourront élaborer des projets en vue d'améliorer les conditions de leur collectivité", estime la secrétaire du comité, Mme Madeleine Turcotte.

L'AUTEUR GUY BOUCHARD

La pièce "Edna ou la contradiction", présentée aux Beaux Dimanches le 7 mars, a été écrite par Guy Bouchard, cet ancien animateur de la télévision saguenéenne qui a réalisé le film "Carnaval en chute libre" et qui est l'époux de la chanteuse et comédienne Nicole Blackburn. Un journaliste du Soleil a rencontré le couple à Longueuil où il demeure. L'article nous apprend que Bouchard est toujours réalisateur à Radio-Québec tandis que sa femme Nicole a joué, l'été dernier, au Théâtre Populaire de Québec, dans la pièce "Une soirée en octobre", d'André Major. Guy a également écrit un roman et déposé en novembre dernier un autre texte pour les Beaux Dimanches. Il faudra cependant attendre après les Jeux olympiques pour savoir ce qu'il adviendra de ce texte soumis au réalisateur Jean Faucher.

APPUI AUX PRODUCTEURS

Le conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest a adopté une résolution d'appui aux producteurs laitiers dans leurs revendications auprès du gouvernement fédéral, et fera parvenir cette résolution au ministre Eugène Whelan.

Selon le préfet, Louis-Ovide Bouchard, on est en train de faire des révolutionnaires avec les agriculteurs, et il faut se hâter de prendre leur défense contre les politiques gouvernementales fédérales qui auraient comme conséquence "d'indexer par le bas le revenu des producteurs".

INQUIETUDE A JONQUIERE

Un contribuable de Jonquière s'est inquiété sur les nombreuses demandes de subventions qui apparaissent aux assemblées, disant notamment ne pas comprendre que l'on ait accordé une subvention de $150 au Club Holstein du Saguenay-Lac-Saint-Jean. "A la fin de l'année, à ce rythme, vous allez vous apercevoir qu'il y a des veaux qui n'ont rien eu", a-t-il dit, ce qui a causé un éclat de rire général. Le maire a rassuré ce contribuable, disant que les subventions de ce genre n'atteignaient pas $10,000 annuellement et que ces subventions à certains organismes avaient pour but d'encourager des citoyens à se dévouer pour la cause de tout le monde.

EDIFICE LE LAURIER

Si aucun développement ne survient dans l'affaire de l'Edifice Le Laurier, le dépôt de $25,000 fait par Edifice Le Laurier Kénogami Inc., demeurera la propriété de la ville de Jonquière. Les promoteurs de ce projet avaient jusqu'au 7 mars pour donner signe de vie, mais à ce que le maire Francis Dufour a déclaré, rien ne semble avoir bougé. Il a déclaré que le mécanisme veut qu'un certain délai pouvait s'ajouter à cette date, mais que le nécessaire serait fait pour que l'on sache à quoi s'en tenir.

Freiner le sous-développement

FACILE!

OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ

OXFAM-QUÉBEC

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Jeudi à 19 h. 30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, il y aura rencontre eucharistique comprenant adoration, confession et célébration eucharistique.

Les paroissiens de Sacré-Coeur du Bassin, y viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi invités.

JONQUIERE

La partie de cartes de St-Patrick aura lieu le 18 mars à 20 h. à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Nelson, Kénogami. Prix de présence. Billets vendus à la porte.

SERENA: A toute personne intéressée à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode sympto-thermique, SERENA, Service bénévole de régulation des naissances, offre de l'aide, soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour plus d'informations, téléphonez aux numéros suivants: Alma: 668-8427, Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau-Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval-St-Félicien: 275-4554.

CLINIQUES

Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs d'Arvida, de Chicoutimi, de Jonquière et de Port-Alfred. Pour toute information, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671, Chicoutimi: 543-0761, Jonquière: 547-9395, Port-Alfred: 544-1805.

En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses, voici le nouveau calendrier. Laterrière: 1er jeudi du mois de 1 à 3 heures. Falardeau: 1er jeudi du mois de 9 h. à 11.30 heures a.m. St-Honoré: 1er jeudi du mois, de 1 à 3 heures p.m. St-Luc: 2e et 4e jeudis du mois de 1 à 3.30 heures. Ste-Claire: 3e jeudi du mois de 1 à 3.30 heures.

Jamais plus de mal de dos au lever si vous adoptez le Maxipedic* de Simmons

ENSEMBLE COMPRENANT MATELAS ET SOMMIER, FORMAT DOUBLE,

$209.95



- Isolant Simcel* pour plus de fermeté
- 312 souples ressorts Adjusto-Rest* (format double)
- Recouvrement piqué sur mousse et feutre, offrant une surface plus confortable pour dormir
- Sommier rembourré assorti avec stabilisateurs anti-balancement assurant une plus longue durée au matelas et un support maximum

FAITES DES ÉCONOMIES EN ACHETANT L'ENSEMBLE

	FORMAT JUMEAU	FORMAT DOUBLE	FORMAT QUEEN
Matelas **ET** sommier	**$169.95**	**$209.95**	**$259.95**
Matelas **OU** sommier	**$ 99.95**	**$129.95**	

MATELAS ET SOMMIER POSTURE SLEEP DE SIMMONS

FORMAT DOUBLE

$189.95 L'ENSEMBLE

- 312 ressorts Adjusto-Rest* (format double)
- Support supplémentaire sur toute la longueur et sur toute la largeur du matelas

FAITES DES ÉCONOMIES EN ACHETANT L'ENSEMBLE

	FORMAT JUMEAU	FORMAT DOUBLE	FORMAT QUEEN
Matelas **ET** sommier	**$149.95**	**$189.95**	**$239.95**
Matelas **OU** sommier	**$ 89.95**	**$119.95**	



Lit continental

SIM-QUILT* DE SIMMONS

Matelas, sommier et pattes, format jumeau

$139.95

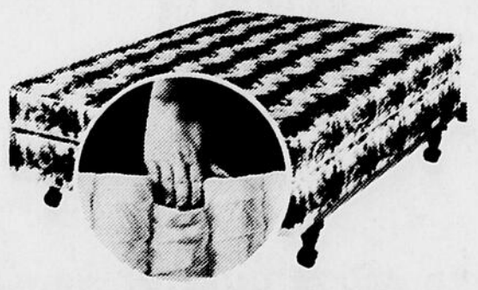
- Ressorts exclusifs Adjusto-Rest*
- Recouvrement piqué en volutes sur un souple feutre blanc
- Sommier rembourré à dessus en fil métallique

SIMMONS

Matelas et sommiers rembourrés Beautyrest

. . . Le matelas qui a un don caché: ses ressorts ensachés individuellement

Voyez bien toute notre sélection



*M/C DE SIMMONS LIMITED

gf gagnon FRERES

MEUBLES

PARTOUT AU ROYAUME

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

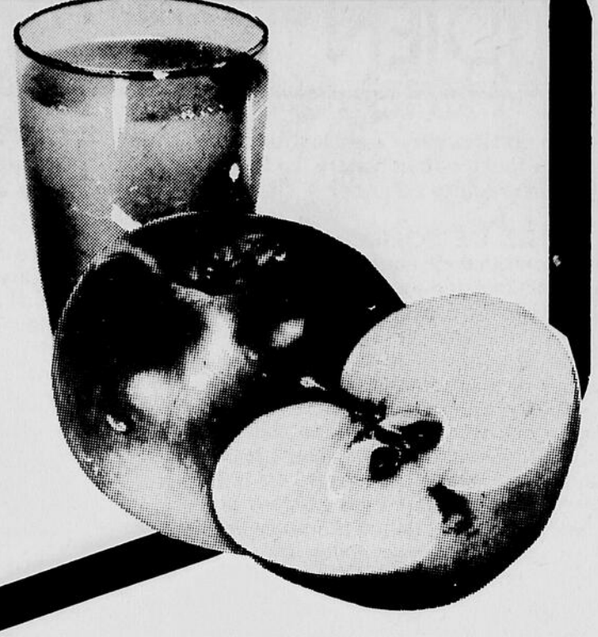
JUS DE POMMES

PUR, VITAMINE,

ALLEN,

48 OZ

.54





ORANGES SUNKIST

CALIFORNIE,
SANS NOYAUX,
GROSSEUR 113.
DOUZ.

.78

RADIS

produit Floride,
cello 6 onces.

.12

DESODORISANT
CO-OP

ASST.
14 OZ

.79

CRISTAUX D'ORANGES
RISE'N SHINE
4 ENV. 3.5 OZ — **.79**

MARGARINE DURE
BLUE BONNET 3 LB — **1.53**

PAPIER TOILETTE
ROYALE
BLANC OU COUL. ASST.
4 ROUL. — **.99**

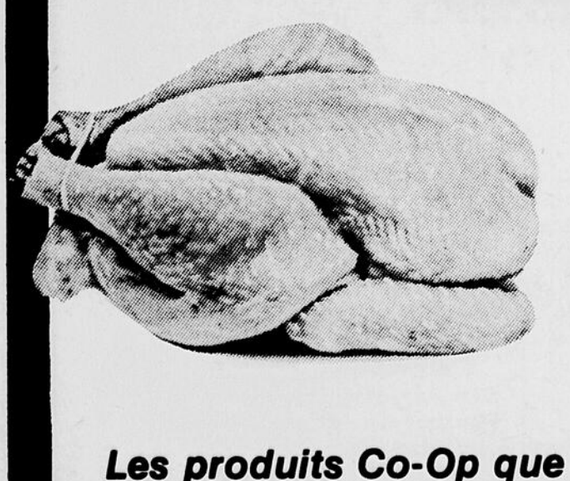
SHORTENING
CO-OP. LB — **.54**

NETTOYEUR A EVIER
CO-OP.
22 OZ — **.32**

LIQUEURS
BOUTEILLES ASST.
CO-OP, 26 OZ — **.31**

POULET Cry-O-Vac,

catégorie A, Canada,
3 à 4 lb.



.69 lb

CRETONS CO-OP

contenant
10 onces.

.99

VIANDE FROIDE

assortie,
Canada Packers,
paquet de 6 onces.

.43

Les produits Co-Op que vous trouverez dans notre département de viande sont toujours de première qualité

Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi 13 mars 1976

CO-OP minipri

CO-OP

M. C. Albanel, Albanel.

S.C.S. L'Ascension, L'Ascension Cté Lac-St-Jean, G0W 1Y0.

S.C.A. Chambord, Chambord, Cté Roberval, G0W 1G0.

M. C. Desbiens, 1,011, rue Hébert, DESBIENS, Cté Lac-St-Jean.

M. C. Hébertville, 95, rue Turgeon, HEBERTVILLE.

S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cté Roberval.

M. C. Naudville, 375, boul. Dequen, ALMA Cté Lac-St-Jean. G8B 5P2.

M. C. Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-la-Doré, Cté Roberval.

S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PERIBONKA, cté Roberval, G0W 2N0.

M. C. Roberval, 420, boul. Marcotte, ROBERVAL.

S.C.A. St-Ambroise, COMTE DUBUC.

S.C.A. St-Bruno, 1, rue Melançon, ST-BRUNO, Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Coeur-de-Marie, ST-COEUR-DE-MARIE, cté Lac-St-Jean.

S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Eugène, St-Eugène-d'Argentenay, Cté Roberval.

S.C.A. St-Félicien, 1,199, rue Vaudreuil, ST-FELICIEN, Cté Roberval, G0W 2N0.

M.C. St-Jérôme, 15, rue St-Pierre, ST-JEROME. Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ère Avenue, ST-NAZAIRE. Cté Lac-St-Jean.

S.C.A. St-Prime, ST-PRIME, Cté Roberval.

minipri

J.-P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cté Roberval.

Marché Dufour, 186, de l'Eglise, MISTASSINI, cté Lac-St-Jean.

J.-Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-Dominique, JONQUIERE, Cté Lac-St-Jean.

J.-P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOUCHETTE, Cté Roberval.

Marché Général Inc., 1415, rue du Manoir nord, quartier de l'Ile-Maligne, ALMA.

Jacques Laroche, 1,155, boul. Marcotte, ROBERVAL, Cté Roberval.

Juneau & Fils Ltd., 1,220, boul. Walberg, DOLBEAU, Cté Roberval, G0W 3A0.

Adhémar Lavoie, 2,708, rang St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI, G7H 5V1.

Lavoie & Fils Enr., 360, rue Ste-Anne, CHICOUTIMI, G7J 2M6.

Epicerie Marc Prévost, 149, rue Principale, GERARDVILLE, Cté Roberval.

Héliodore Sénéchal, 23, rue Forguet, ST-THOMAS-DIDYME, Cté Roberval, G0W 1P0.

Marché Tremblay Enr., 66, rue Principale, CHAMBORD, cté Roberval, G0W 1A0.

Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULCENCE, Cté Dubuc. G0V 1S0.

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité.

Côte-Nord

Accès difficile aux services médicaux

QUEBEC (PC) — Il est trois fois plus facile à un citoyen de la région de Québec d'avoir accès aux services d'un médecin omnipraticien qu'à un citoyen de la Côte-Nord.

C'est du moins une conclusion que l'on peut tirer d'une récente enquête réalisée par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et dont les résultats sont publiés dans la dernière livraison de la revue "Le médecin du Québec".

Cette étude révèle que c'est dans la région urbaine de Québec que le rapport omnipraticien-habitant est le plus bas au Québec.

On y retrouve un médecin omnipraticien pour 1,356 habitants alors que cette proportion s'élargit à un médecin pour 4,399 habitants sur la Côte-Nord.

Seules les régions de Québec, Montréal, Côte-Sud de Québec, Richelieu et Estrie se situent au-dessus de la moyenne d'un omnipraticien par 1,849 habitants, telle qu'établie par la Fédération pour l'ensemble du territoire.

Pour sa part, la région de Montréal arrive au deuxième rang avec un médecin omnipraticien pour 1,598 habitants.

Ce relevé a été effectué auprès des 3,396 omnipraticiens qui font partie des 16 associations régionales du Québec, dans le cadre de l'opération "accessibilité des soins généraux".

Cette opération est menée actuellement par la Fédération parallèlement à ses négociations avec le gouvernement pour la révision des honoraires et des conditions de pratique de la médecine.

Le questionnaire, auquel 2,034 médecins ont répondu, permet d'autre part d'évaluer à 33 en moyenne le nombre d'heures que ces derniers passent par semaine à leur cabinet privé.

Sept-Iles

Appui au Front commun

SEPT-ILES (PC) — Le conseil municipal de Sept-Iles appuie les travailleurs du Front commun dans leur lutte pour obtenir des allocations susceptibles de compenser les disparités régionales.

Cette décision des autorités municipales a été accueillie par un tonnerre d'applaudissement de la part des quelque 200 syndiqués qui avaient envahi la salle du conseil, lundi, pour obtenir cet appui.

L'action des travailleurs s'inscrivait dans le cadre d'une demi-journée d'étude au cours de laquelle 3,000 syndiqués de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec se sont penchés spécialement sur la question des disparités régionales.

A ce chapitre, le Front commun réclame une allocation d'éloignement de 10 pour cent du salaire moyen versé dans la fonction publique à Montréal, une allocation sous forme d'indice de disparité pour compenser le coût de la vie plus élevé, et des primes d'isolement variant de $2,328 pour le travailleur seul à $3,320 pour celui qui a des personnes à sa charge, dans les villes de Gagnon, Schefferville, Fermont, Havre-Saint-Pierre et sur la Basse-Côte-Nord.

Le Front commun désire que les frais de déménagement, d'entreposage, de résiliation de bail et de déplacement soient couverts lorsqu'un travailleur choisit d'aller vivre dans les régions éloignées et isolées.

Création d'une charte des droits de l'enfant

QUEBEC (PC) — Une charte des droits de l'enfant devrait être édictée au plus tôt, a-t-on affirmé hier devant une commission parlementaire qui étudie un avant-projet de loi sur la protection de la jeunesse.

Cette position a été adoptée par l'Association des centres d'accueil du Québec, mais tous les organismes entendus ont insisté sur les droits de l'enfant.

Sept organismes ont donné leurs points de vue sur l'avant-projet de loi devant la commission conjointe des affaires sociales et de la justice mais s'en sont tenus la plus grande partie du temps à la discussion de principes de base quand ce n'était pas nettement des discussions philosophiques.

Le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle a souligné de son côté que la future loi doit s'intégrer dans un contexte de changements sociaux aux niveaux de la société et de l'éducation.

Le CQEE croit qu'une offensive générale devrait être faite au Québec pour revaloriser le rôle des parents et respecter les aspects positifs des jeunes.

Un revenu minimum garanti devrait être constitué ainsi qu'un réseau de "bibliothèques" de jouets.

Le ministre des Affaires sociales Claude Forget a souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'une loi sur la protection de la jeunesse change la disponibilité des enseignants, le fonctionnement du marché du travail et l'organisation des loisirs.

Il a admis immédiatement qu'une loi sur la protection de la jeunesse ne pouvait régler tous ces problèmes "qui constituent l'environnement dans lequel se trouvent les jeunes et les moins jeunes dans n'importe quelle société".

Il s'agissait hier de la dernière de quatre séances de la commission consacrées à l'étude de cet avant-projet de loi qui, selon M. Forget, sera déposé à l'Assemblée nationale vers la mi-avril, après avoir été remanié.

Déficients mentaux

Procès du gérant de l'hôtel Roc d'Or

DRUMMONDVILLE — C'était au tour de la défense de présenter sa cause aujourd'hui, dans le procès du propriétaire et du gérant de l'hôtel Roc d'Or, de Drummondville, tous deux accusés d'avoir utilisé des déficients mentaux au cours de spectacles d'amateurs.

Les accusés, Pierre Brodeur et Roger Dumesnil, respectivement propriétaire et gérant du Roc d'Or, sont soupçonnés d'avoir contrevenu à l'article 37 A., de la Loi provinciale pour la protection de la santé mentale, interdisant d'exploiter ou de mettre en évidence la débilité mentale d'une personne au cours d'un spectacle.

Trois témoins de la défense étant absents sans raison valable, le juge Marc-André Drouin, qui préside la cause, a déclaré que la procédure se poursuivra demain, avec ou sans la présence des témoins.

Venue de la reine

Selon le Parti québécois Trudeau est le responsable

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois tient le chef du gouvernement canadien, M. Trudeau, comme le principal responsable du fait que la reine Elizabeth inaugurera les Jeux olympiques de Montréal, en juillet prochain.

Dans une communication distribuée hier, à Québec, le porte-parole de l'opposition parlementaire sur la question des Jeux, M. Marcel Léger, prétend que toutes les déclarations de M. Trudeau ont visé jusqu'à maintenant à rejeter sur le COJO la responsabilité de la venue de la souveraine.

Ces déclarations, soutient M. Léger, "ne sont qu'une tentative de M. Trudeau pour brouiller les cartes".

Pourquoi rester dans le noir?

Qu'est-ce qui se portera au printemps? Des complets à carreaux? Unis? Ou rayés?

Combien doit-on payer pour un bon complet sur mesures? $100.00? $200.00? Ou 300.00?

Où aller pour être assuré d'un bon service?

Décidez ce que vous voudrez, mais de grâce ne restez pas dans le noir!

Lessard sur la Côte vient tout juste de recevoir ses nouveaux échantillons pour habit sur mesures et c'est dans ce choix de tissus irrésistibles que vous trouverez une réponse à chacune des questions qui vous tracassent.

Mais hâtez-vous afin de recevoir votre complet pour Pâques. Pensez donc un complet signé Lessard sur la Côte!

Woolworth

141, Racine est CHICOUTIMI



Congélateur 20.5 pi. cu.

$279

Congélateur "General Freezer", capacité de 795 lb, blanc seulement. Garantie 1 an sur pièces et main-d'oeuvre et 4 ans additionnels sur l'unité.

Congélateur 12 pi. cu.

$239

Congélateur "Général Freezer", capacité de 450 lb. Blanc seulement. Garantie 1 an sur pièces et main-d'oeuvre et 4 ans additionnels sur l'unité.

Congélateur 8.2 pi. cu.

Congélateur "Général Freezer", capacité de 286 lb. Blanc seulement. Garantie 1 an sur pièces et main-d'oeuvre et 4 ans additionnels sur l'unité.

$219

Dites sur mon compte! CHARGEX master charge

WOOLWORTH 141, Racine est, CHICOUTIMI.

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Les producteurs laitiers craignent une baisse de leurs revenus

OTTAWA (PC) — Les représentants des producteurs laitiers du Québec ont exprimé hier leur crainte aux députés québécois de voir les revenus de l'industrie laitière diminuer de quelque 15 à 20 pour cent au cours de la prochaine année en raison des mesures prises par le gouvernement fédéral.

Telle est la teneur d'un mémoire qu'ont remis à Ottawa les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles, et des Fédérations des producteurs de lait industriel et de lait nature du Québec.

La démarche des producteurs laitiers s'inscrit dans leur campagne de sensibilisation auprès des autorités gouvernementales et de l'ensemble de la population en vue de la présentation de la nouvelle politique fédérale pour la prochaine campagne laitière.

Selon les producteurs, la baisse annoncée du niveau des subsides, la diminution des contingentements de production, ainsi que la hausse prévisible des frais assumés par le producteur pour l'exportation de la poudre de lait se traduiront par une baisse importante des revenus pour l'année 1976-77.

Subsides

Le mémoire rappelle qu'en novembre dernier, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, avait annoncé une diminution de $275 à $262 millions du budget consacré à l'allocation des subsides aux producteurs.

Si l'on soustrait de cette somme les frais de commercialisation et d'entreposage évalués à quelque $40 millions pour la prochaine année, le montant des subsides passeront de $2.66 à $2.34 le cent livres, compte tenu d'une diminution de 11.4 milliards à 9.5 milliards de livres de lait du volume admissible aux subsides pour la prochaine année, estiment les producteurs.

En outre, le mémoire indique qu'en raison des conditions du marché mondial de la poudre de lait, où l'on enregistre toujours un engorgement de l'offre, il est plus que probable que les frais d'exportation assumés par le producteur passent de 65 cents à un minimum de $1.00 les cent livres.

Le revenu net du producteur passera ainsi de $10.57 à $10.02 le cent livres au cours de l'année qui débute le 1er avril, selon les chiffres avancés par le mémoire.

Recommandations

Les producteurs laitiers demandent par ailleurs au gouvernement de porter d'abord le prix de soutien du lait, actuellement de $11.02, à $11.60. Un accroissement des subsides, qui par ailleurs devraient être maintenus à un minimum de $2.66, pourrait porter ce prix à $12.02 le cent livres en vertu de l'indexation aux coûts de production.

En ce qui concerne les frais de commercialisation et d'entreposage, les producteurs proposent par ailleurs qu'on ajoute $30 millions au budget des subsides pour défrayer les $40 millions prévus à ce chapitre, la différence pouvant être assumée par les producteurs.

Ils s'opposent par ailleurs à tout relèvement des frais d'exportation de la poudre de lait, qui devraient, selon eux être maintenus à 65 cents, les frais additionnels étant comblés par le fonds de compensation créé en octobre dernier.

D'autre part, les producteurs demandent que les importations de produits laitiers, qui atteignent présentement 10 pour cent des besoins canadiens, soient limitées à la moyenne des cinq dernières années, soit 39 millions de livres, et qu'elles soient restreintes aux fromages de spécialité.

Guerre du câble

La Cour d'appel prend en délibéré la cause de François Dionne

QUEBEC (PC) — Les juges Lucien Tremblay, George Owen et François Lajoie, de la Cour d'appel du Québec, ont pris en délibéré, mardi, la cause du câblodistributeur François Dionne, de Matane.

M. Dionne en appel d'une ordonnance émise à l'automne 1974 par la Régie des services publics du Québec tout en contestant la juridiction du Québec en matière de câblodistribution.

Cette cause est la plus importante parmi tous les procédures judiciaires qui ont été engagées jusqu'ici dans la guerre du câble entre Québec et Ottawa puisqu'elle touche l'aspect constitutionnel du litige.

L'audition des plaidoiries a duré deux jours.

Outre l'appelant, les principaux intervenants sont le Procureur général du Canada, le procureur général du Québec et le câblodistributeur Raymond d'Auteuil, de Rimouski.

Ultra vires

Appuyé par le gouvernement fédéral, M. Dionne soutient que la Loi de la Régie des services publics du Québec, la Loi du ministère des Communications et sa réglementation relative aux entreprises publiques de câblodistribution sont "ultra vires" des pouvoirs de la législature.

Rappelons que ce conflit de juridiction a pris une nouvelle ampleur depuis le printemps dernier, alors que le ministère fédéral des Communications a vainement tenté d'empêcher le protégé du Québec, M. Raymond d'Auteuil, d'inaugurer son service dans les régions de Rimouski et Mont-Joli conformément à une ordonnance émise le 14 septembre 1974 par la Régie québécoise des services publics.

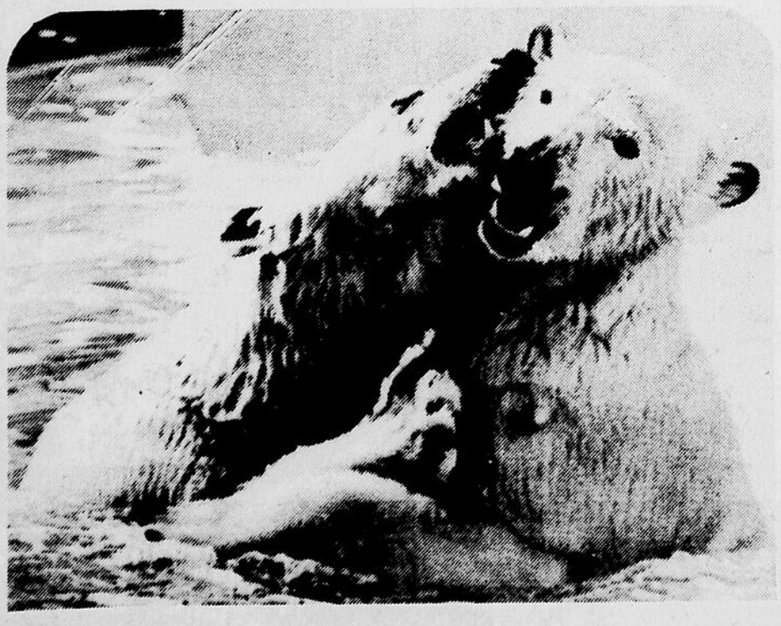
C'est cette ordonnance qui est à l'origine du présent litige puisque la Régie a ainsi scindé en deux un territoire qui avait été accordé précédemment à M. François Dionne par le Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC).

Gillespie propose un pipe-line reliant l'Atlantique à Montréal

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a assuré, mardi, que la construction d'un pipe-line à pétrole reliant un port de l'Atlantique à Montréal "est une sérieuse possibilité dans un avenir relativement proche".

Ce projet pourrait se réaliser au début des années 1980, si le gouvernement est convaincu que l'importation de pétrole est alors nécessaire au marché ontarien, a dit le ministre.

Un pipe-line de Portland, Maine, transporte actuellement du pétrole jusqu'à Montréal, mais ne pourrait suffire aux nécessités d'alimenter le marché central du Canada.



JOYEUX EBATS — Deux ours polaires du jardin zoologique Métro de Toronto profitent des premiers rayons de soleil pour faire trempette.

Woolworth

141, Racine est CHICOUTIMI

Jusqu'à écoulement de la marchandise.

ACTIVITÉS LUDIQUES



MACRAMÉ

Confectionnez de belles ceintures, sacs, pièces murales. Procurez-vous en maintenant... du macramé pour tous vos accessoires.

- Corde rayon macramé, 150 pieds, 45 m. — $1.99
- Corde nylon macramé, 150 pieds, 45 m. — $2.99
- Jute naturelle, 3 plis, 85 verges, 77.4 m. — $1.19
- Jute de couleur, 3 plis, 72 verges — 1.99
- Jute naturelle, 4 plis, 7 verges, 68.25 m. — $1.99
- Jute naturelle, 6 plis, 250 verges, 227.5 m. — $8.99

Choisissez parmi notre variété de grains en bois. Choix de formes: rondes, ovales, barils, cylindres, babines, balles ou obliques.

$0.29 à $0.79

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement



Livres d'instruction de macramé

- The right way to macramé — $3.98
- Macramé, début à la finition
- Macramé avec petites cordes
- Macramé Magic
- Modèles de ceintures et sacs en macramé — $1.25

Filé acrylique Woolcust

Ce filé est lavable à la machine. Couleurs: rose, bleu, jaune, beige, vert ou apricot.

Echeveau de 100 grammes

$1.99



Ensemble de canevas

choix de quatre scènes: printemps, été, automne, hiver. Ensemble comprend le cadre ovale en plastique, aiguille, laine, canevas imprimé et instructions. Gr.: 8" x 10".

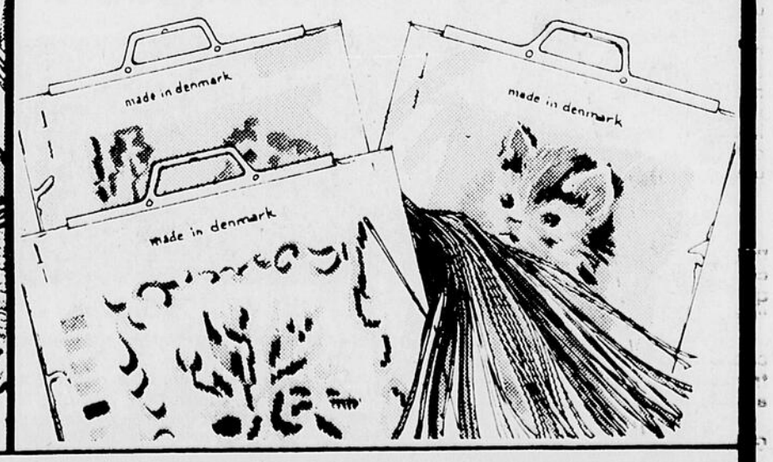
$9.49



Ensemble de canevas

choix de 12 motifs. L'ensemble comprend un canevas imprimé, laine et instructions. Gr.: 10" x 10".

$4.67



Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

141, RACINE EST, CHICOUTIMI.

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

There's No Room for Confusion in the AIR...



. . . but the government plans to add French to the already busy radio frequencies by which aircraft are guided. Their argument is that other countries use two languages . . . therefore it is feasible in Canada.

Air traffic controllers and airline pilots have warned the Ministry of Transport that the additional language will pose an unacceptable safety hazard.

S'exprimer en français

Un danger public

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — L'anglais est et doit demeurer la seule langue de l'espace! Voilà, en résumé, le message que publie actuellement la Canadian Air Traffic Control Association (Association canadienne des contrôleurs aériens), dans la presse anglophone du pays.

"IL N'Y A PAS DE PLACE POUR LA CONFUSION DANS LES AIRS...", est le titre de cette propagande coûteuse qui vise à empêcher le gouvernement fédéral de donner suite à son projet d'introduire la langue française dans les communications sol-air au Canada. L'annonce ajoute: "...mais le gouvernement projette de faire une place à la langue française sur les fréquences utilisées par les avions. Les auteurs du projet retiennent comme principal argument que d'autres pays ont un système bilingue de communications aériennes et qu'ainsi, le Canada ne cree pas de précédent. Toutefois, les contrôleurs aériens et les pilotes de ligne ont avisé le ministre des Transports qu'une langue additionnelle (le français) augmentera à un niveau intolérable les risques d'accidents."

S'exprimer en français serait donc un danger public. Cela pourrait probablement détraquer les transmetteurs, les récepteurs, en somme, tout l'équipement électronique à bord des appareils et dans les tours de contrôle...

Trêve de plaisanteries, le message se poursuit ainsi: "VOICI QUELQUES FAITS QUE VOUS DEVRIEZ CONNAITRE:

— L'anglais a été reconnu par les Nations unies comme la langue officielle de l'espace.

— On ne peut comparer la situation au Canada avec celle d'autres régions du monde. Le Canada compte en effet plus d'avions que tout autre pays, sauf les Etats-Unis.

— Les pays qui font usage du bilinguisme dans les communications aériennes ne possèdent pas, comme le Canada, autant d'avions commerciaux et privés. (13,448 avions sont enregistrés au Canada).

— La région de Montréal, où le français serait le plus utilisé dans les communications aériennes, est l'une des villes les plus achalandées sur terre dans le secteur de l'aviation. Montréal compte chaque jour 2,000 départs et arrivées.

— Il suffit d'un instant d'incompréhension entre le pilote et le contrôleur pour produire un désastre. Des accidents sont survenus au Canada et dans d'autres pays, en raison de l'usage de plus d'une langue.

— La Fédération internationale groupant les associations de pilotes de lignes de 65 pays a convoqué une assemblée d'urgence à Ottawa pour étudier les implications dangereuses du projet gouvernemental d'imposer la langue française dans les communications aériennes."

Puis, la Canadian Air Traffic Control Association rappelle que M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, a déjà mentionné que dans cette affaire, la priorité était la sécurité des passagers et des équipages. Et voici la conclusion de l'annonce payée par l'Association anglophone: "En tant que représentants de tous les contrôleurs aériens du Canada, nous pouvons vous affirmer que votre sécurité est gravement menacée par l'avènement du français dans les communications de l'espace. Pourquoi ne feriez-vous pas part de ces craintes à votre député fédéral?"

Aux lecteurs de juger si ce message est enrobé ou non de fanatisme et de mépris total à l'endroit des citoyens d'expression française au Canada. De toute façon, s'il n'en tient qu'à la Canadian Air Traffic Control Association, la langue française est définitivement "rampante" et n'aura jamais ses ailes...

QUEBEC EN BREF

Olympiques

MONTREAL — Des débrayages successifs se produisent sur le chantier olympique au lendemain de la tragédie qui a coûté la vie à quatre ouvriers.

Ce matin, le directeur général de la Régie des installations olympiques, Roger Trudeau, a expliqué que la chute des voussoirs, au stade olympique, était imputable à une erreur humaine, l'ordre des opérations ayant été interverti. Une enquête est en cours pour déterminer les responsabilités dans cette tragédie.

Entre-temps, le rassemblement des citoyens de Montréal a réclamé, dans un communiqué, une enquête publique sur la sécurité sur ce chantier qu'il qualifie de "plus meurtrier au Québec."

Selon le RCM, la cadence accélérée des travaux et l'absence de formation des agents de sécurité des compagnies sont parmi les facteurs responsables de cette situation.

64,7 millions en prêts et bourses

QUEBEC — Depuis le début de l'année scolaire 1975/1976, le service des prêts et bourses du ministère de l'Education a attribué 64,7 millions de dollars en aide financière pour répondre aux 61,300 demandes des étudiants cégépiens et universitaires.

Bien que les opérations ne soient pas toutes complétées, 31,600 bourses et 54,350 prêts ont été attribués jusqu'ici.

De la totalité des demandes d'aide, 31,225 viennent du secteur collégial, soit 50,5%, et 30,575 viennent du secteur universitaire soit 49,5% des demandes. C'est donc dire que 27% des étudiants du collégial et 41% des étudiants inscrits à l'université ont adressé une demande d'aide financière au service des prêts et bourses du ministère de l'Education.

Un investissement rentable

QUEBEC — L'embellissement des abords de l'habitation, à la ferme, constitue un placement rentable; c'est certainement une initiative d'une importance capitale, car elle améliore la qualité de vie de la famille rurale, elle accroît la valeur de la propriété terrienne, elle contribue à retenir les jeunes à la campagne et donc à assurer la relève agricole, elle confère une beauté additionnelle au paysage environnant, facteur favorable au développement d'un tourisme qui profite à toute la région.

Telle est l'opinion d'un spécialiste du ministère de l'Agriculture du Québec, M. Gérard Caumartin, agronome attaché au bureau régional du Richelieu.

A l'embellissement dont il est question, M. Caumartin recommande de consacrer une somme équivalant, au minimum, à 10% du coût de la maison. Dans certains pays, des fermiers dépensent jusqu'à 40% de ce coût pour la même fin; ce pourcentage est vite atteint quand l'on décide d'avoir une piscine, un patio, une clôture de fantaisie, un gril en plein air, des jeux, etc.

Il ne serait pas raisonnable de vouloir tout faire en même temps. Paris ne s'est pas fait en un jour. M. Caumartin conseille donc de procéder petit à petit, au fur et à mesure que l'on en a le loisir et les moyens financiers, que l'on mette cinq ans ou dix ans pour réaliser un projet, peu importe; l'essentiel est de préparer un bon plan tout au début et de le faire approuver par un architecte-paysagiste.

Semaine de l'environnement

QUEBEC — Les services de protection de l'environnement du Québec parraineront, pour la cinquième année consécutive, la semaine provinciale de l'environnement qui se déroulera du 17 au 24 mai prochain sous le thème: "Revenons sur terre: il est encore temps!"

L'organisation de cet événement a été à nouveau confiée à la Fédération des jeunes Chambres du Canada français qui a défini les grandes lignes de son programme au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal.

Le ministre de l'Environnement, le docteur Victor-C. Goldbloom, inaugurera cette semaine de sensibilisation, à Québec, donnant ainsi le coup d'envoi à diverses activités qui seront simultanément amorcées à travers la province, en vue de mobiliser la conscience collective de tous les Québécois face à leur rôle dans la protection de l'environnement.

Woolworth

BON COMPTE

NETTOYEZ PUNCH

SUPERPOUVOIR

Saturez avec le nouveau

PUNCH

PUNCH
5 livres
1.81

PLEDGE
poli à meubles, régulier ou citron, 8.2 onces
1.03

25 MORE FREE

LEMON pledge

M. NET
32 onces
1.12

MR. CLEAN

JETS

TAMPONS
Jets, paquet de 15
2 pour .97



MOPPE EN COTON
très absorbante et durable. 1.83 ch.

VADROUILLE
pouvant être détachée pour faire l'époussetage. 2.73 ch.

BALAI MAGNETIQUE
Balai lavable ramassant la poussière comme par magie. 1.87 ch.

MOPPE EPONGE
éponge en cellulose, montée sur métal solide. 2.87 ch.

Planche à repasser
ajustable à 7 positions, couleur tangerine. 9.77 ch.

NECESSAIRE DE NETTOYAGE
comprenant 1 chaudière, 4 éponges et une mitaine. 1.43

BROSSE ET PORTE-POUSSIERE
brosse à poils de vinyle, porte-poussière couleurs avocat et or. 1.45

BALAI ROULEAU CENTURY II
Balai à 5 positions, pour tapis à poils longs ou courts. 21.56

NETTOYEUR A TAPIS
Johnson Glory, pas de grattage nécessaire, format 22 onces. 1.64

SHAMPOOING A TAPIS
64 onces, Bissell, pour toutes les sortes de tapis. ch. 3.93

SHAMPOOING A TAPIS
22 onces, Bissell, enlève la graisse et les taches. 1.75 ch.

APPLICATEUR DE SHAMPOOING
Applicateur sur éponge, en rouleau, avec distributeur de shampooing. ch. 13.77



SPIC & SPAN
format 38 onces. 1.09 ch.

MOP MAGIC JOHNSON
cire en lavant, 32 onces. 1.12 ch.

BOULES A MITES
sac de 16 onces. .77 le sac

NETTOYEUR A FOURNEAUX
Easy-Off, nettoie durant la nuit, 14 onces. 1.33 ch.

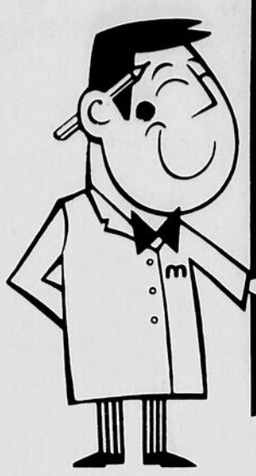
LIQUIDE A VAISSELLE
Swan, fait briller votre vaisselle. 32 onces. .77 ch.

NETTOYEUR COMET
poudre nettoyante, 22 onces, 2 pour. 2 pour .91

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

141, RACINE EST — CHICOUTIMI

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat



METRO®

un choix

Nourriture pour chats
Saveurs assorties
Ballard
Bte 25.5 oz
30¢

Pâtes alimentaires
Spaghettini, spaghetti, macaroni coupé-long
Catelli
Bte 16 oz
36¢

Jus de tomates
Canada de fantaisie
Libby
3 btes 19 oz **79¢**
Bte 48 oz **53¢**

Margarine
Golden Girl
Aluminium Pqt 1 lb **45¢**
Molle Cont. 1 lb **59¢**

Shortening
Crisco
Bte 3 lb **1.73**

Nourriture pour chiens
Boeuf, foie, poulet
Tops
Bte 25.5 oz **26¢**

Farine
Five Roses
Sac 7 lb **1.13**

Biscuits salés ou non salés
Premium Plus Christie
Bte 32 oz **1.19**

Café séché à froid
Sanka
Bocal 8 oz **2.99**



Métro

qui va de soi

Fesse de veau de lait frais
du printemps
1.18 lb
complet

Veau en panier ou rôti de veau
DANS L'ÉPAULE
88¢ lb

Pommes McIntosh
Atmosphère contrôlée
Québec, Canada de fantaisie
Sac poly 5 lb
89¢

CÉRÉALES KELLOGG RICE KRISPIES	Bte 17 oz Box	94¢
PÂTE DE TOMATES RÉGINA	Bte 5.5 oz	27¢
ASSOUPLISSEUR DE TISSU EN FEUILLE	Bte 10F	65¢
	Bte 20F	1.15
BOUNCE	Bte 40F	2.19
CONFITURES VACHON AUX FRAISES OU FRAMBOISES AVEC PECTINE	Bocal 48 oz	2.19
POUDING INSTANTANÉ SAVEURS ASSORTIES ROYAL	Bte 3.8 oz	29¢
FROMAGE GRUYÈRE NATURE SWISS SPECIAL	Pqt 8 oz	69¢
BISCUITS LIDO MÉTÉO OU CARAMEL	Cello 14 oz	79¢

BISCUITS FUDGEE-O
CHRISTIE
Sac 24 oz **1.29**

AYLMER

Betteraves marinées tranchées Bocal 15 oz	45¢
Choix-fleurs et oignons Bocal 15 oz	79¢
Gherkins sucrés moyens Bocal 15 oz	69¢

FROMAGES KRAFT

Canadien tranches ind. Pqt 16 oz	Cheez Whiz Bocal 32 oz	Velveeta Pqt 16 oz
1.36	2.27	1.31

SACS À ORDURES POUR EXTÉRIEUR RÉGINA	Pqt 10	89¢
SHAMPOOING HEAD & SHOULDER	Cont. 60 ml.	89¢
COUCHES PAMPERS	SUPER ABSORBANTES Pqt 24	2.55
	DE JOUR Pqt 30	
GARNITURE À TARTE VACHON	FRAMBOISES Bte 19 oz	85¢
	DATTES Bte 19 oz	61¢
CÉRÉALES CROQUE NATURE QUAKER	Bte 16 oz	89¢
GRUAU QUAKER	RAPIDE Bte 48 oz	1 MINUTE Bte 44 oz 96¢
CAFÉ MOULU VAN HOUTTE "UN CAFÉ AU GOÛT DIFFÉRENT"	Brun. bte 16 oz	2.69
	Noir. bte 16 oz	2.51
GÂTEAUX ASSORTIS STUART	Bte familiale	69¢
RUPERT	MORUE ET FRITES 20 oz	99¢
	FILET DE PERCHE 1 lb	99¢
BEURRE d'ARACHIDES CRÉMEUX KRAFT	Bocal 64 oz	2.99
SAUCE AUX TOMATES CATELLI	Bte 14 oz	43¢

SEL DE TABLE WINDSOR	Bte 2 lb	22¢
FÈVES AU LARD BRUNES FONCÉES LIBBY'S	Bte 19 oz	55¢
NETTOYEUR VAPORISATEUR FANTASTIK	Vaporisateur 24 oz ou rechange 32 oz	1.13
SHORTENING CRISCO	Bte 1 lb	64¢

BREUVAGE ORANGE OU RAISIN
BESSEY
Cont. 64 oz **79¢**

SARDINES À L'HUILE BRUNSWICK	Bte 3.4 oz	21¢
LITIÈRES SAULAR	Sac 4 kg	1.03
SAUCE CHINOISE SOYA AHUNTSIC	Bout. 5 oz	31¢
SOUPE WON TON AHUNTSIC	Bte 19 oz	68¢
GANTS HANDSAVER PETITS, MOYENS, GRANDS PLAYTEX	paire	89¢
DÉSODORISANT ULTRA SEC SECRET	Cont. 9 oz	1.50
RINCE-BOUCHE SCOPE	Cont. 33.6 oz	1.89
PAPIER MOUCHOIRS BLANC SCOTTIES	Bte 200	63¢

viandes BOEUF MÉRITE de qualité

Boeuf Canada Cat. A — Ruban Rouge

Rôti de fesse de veau
jarret blanc enlevé
un bout ou l'autre **1.28 lb**

"MÉRITE"
Bacon sans couenne
Pqt 1 lb **1.49**

LONGE de VEAU COMPLÈTE ou CÔTELETTES BOUT DES CÔTES		1.38 lb
RÔTI DE PORC FRAIS DÉSOSSÉ ROULÉ PARTIE DU SOC SANS PERTE		1.38 lb
"MÉRITE" JAMBON BUFFET PRÊT À SERVIR	2 à 3 lb	2.09 lb
"CORVETTE" FILETS DE MORUE CONGELÉS	Bte 3 lb	2.89
POUR VOTRE CONGÉLATEUR VEAU COMPLET 65 à 75 lb		98¢ lb
DEVANT DE VEAU 13 à 16 lb		68¢ lb

"McGARRY" SAUCISSES AU PORC	Pqt 1 lb	1.24
"LA BELLE FERMIÈRE" JAMBON CUIT TRANCHÉ	Pqt 6 oz	1.13
"COORSH" SMOKED MEAT	4 env. 2 oz	1.29
"COORSH" SAUCISSES FUMÉES TOUT BOEUF	Pqt 1 lb	95¢
"COORSH" SAUCISSES SALAMI TOUT BOEUF	10 oz	79¢
"COORSH" SALADE de CHOUX	Cont. 32 oz	79¢

Bientôt pour mieux vous servir

fruits et JARDIN MÉRITE légumes

BROCOLI Frais, vert, É.U.	pqt	59¢
BANANES "DÔLE" Qualité supérieure	lb	20¢
ORANGES "SUNKIST" Sans pépins	dz	87¢
ÉCHALOTES FRAÎCHES É.U.	3 pqts pour	39¢
TANGELOS VARIÉTÉ "MINNEOLA" PRODUIT DE SUNKIST	lb	33¢
CHOUX VERTS FRAIS Floride, catégorie Canada no. 1	lb	15¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 mars 1976.

j'y crois



Disponible chez Métro

LAIT "GRAND-PRÉ"

Premier lait UHT
(ultra haute température)

Le premier lait frais longue conservation sans réfrigération.

JO

Le RCM exige une enquête publique

Le rassemblement des citoyens de Montréal a déclaré hier que les 8 morts survenues au chantier olympique — dont 7 depuis 6 mois — les centaines de blessures graves et les milliers d'accidents qui se sont produits à un rythme quasi-quotidien depuis le début ont transformé ce site en une véritable scène de carnage pour les travailleurs.

"C'est sans contredit le chantier le plus meurtrier et le plus dangereux dans tout le Québec," ont dit les membres du comité des Jeux olympiques du RCM en dénonçant une déclaration faite aujourd'hui par le responsable de la sécurité aux Jeux olympiques, M. Guy Toupin, selon laquelle la mort de quatre ouvriers survenue lundi soir serait un événement normal dans les circonstances.

"C'est un dossier sale à tous les points de vue, non seulement à cause du gaspillage financier, de la mal-administration, du renversement des priorités sociales, mais c'est devenu aussi le symbole de l'incurie des pouvoirs publics vis-à-vis la sécurité physique des travailleurs," ont-ils ajouté.

Le RCM a mentionné quelques facteurs responsables de cette situation:

— La cadence accélérée des travaux qui fait ignorer les règles les plus élémentaires en sécurité.

— Les restrictions qui gênent le travail des délégués syndicaux.

— Le chantage exercé sur les ouvriers qui craignent pour leur emploi.

— L'absence ou le manque de formation des agents de sécurité des compagnies.

— Le caractère expérimental et risque des nouvelles techniques employées.

Le RCM souligne de plus que le juge Patrick Falardeau n'a pas encore rendu, après bientôt trois mois, son verdict dans l'enquête du coroner qui a fait suite à la mort du géomètre Jean-Marie Lesage survenue le 29 août 1975.

Le RCM reproche à M. Falardeau d'avoir refusé de tenir compte du dossier sur la sécurité que lui ont présenté en décembre, les inspecteurs de la Commission de l'industrie de la construction et blâme l'avocat représentant la ville de Montréal de s'être opposé à la production de ce rapport qui aurait permis d'améliorer la situation.

De telle façon, qu'après 8 pertes de vie, des centaines de blessés graves et des milliers d'accidents, le chantier olympique est toujours l'antichambre de l'hôpital et de la morgue.

Aussi, le RCM revient-il à la charge pour que le gouvernement Bourassa institue une enquête publique sur l'ensemble du dossier olympique, comme le parti l'a réclamée il y a un mois.

Cette enquête devrait débuter immédiatement en faisant la lumière sur les conditions de sécurité sur le chantier, précisent les porte-parole.

Les membres du comité des Jeux olympiques du RCM, Nick Auf Der Maur, Paul Cliche, John Gardiner, Stephen Schecter.



PRISONNIER DES GLACES — Ce superbe voilier en rade dans le port de Britannia Bay à Ottawa, n'attend que la fonte des glaces pour voguer à l'aventure.

Pierre Trudeau met en jeu la rentabilité du fédéralisme

— Marcel Léger

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Trudeau, par son attitude au sujet des Jeux olympiques, est en train de faire la preuve que le fédéralisme n'est pas rentable pour les Québécois, a déclaré hier M. Marcel Léger.

Soulignant d'abord que les Québécois payaient la moitié de leurs impôts à Ottawa, le député péquiste de Lafontaine a noté que dans le système fédéral actuel, ils n'avaient rien à dire sur l'utilisation de ces sommes.

Les Québécois dépendent de décisions prises à un palier où l'on doit prendre en considération les problèmes et l'opinion publique du reste du pays.

Grâce au tourisme suscité par les Jeux et aux impôts payés par les travailleurs québécois sur le chantier olympique, les coffres du fédéral vont s'enrichir d'une somme estimée entre $200 et $250 millions, a-t-il dit.

Des faits

Dans un Québec souverain, cette somme pourrait être utilisée à combler le déficit prévu de $800 millions, sans même qu'il soit besoin de quémander ou de discuter.

Les Québécois subissent actuellement tous les désavantages du fédéralisme mais ne jouissent pas de ses avantages, a dit M. Léger qui a cité les faits suivants pour étayer sa thèse:

— le Québec n'aura pas une équipe représentative au sein de l'équipe olympique canadienne qui ne comprendra que 18 pour cent de Québécois;

— les athlètes canadiens qui s'entraînent actuellement sont aidés par le "Games Plan" fédéral, sauf les athlètes québécois dont le soutien doit être assuré par le Québec-même;

— pour être accepté sur l'équipe olympique canadienne, un Québécois doit être un vrai surhomme. La semaine dernière, lors de la rencontre Grande-Bretagne-Canada l'équipe de 35 athlètes canadiens ne comprenait que trois Québécois.

Et, a ajouté M. Léger, dans le cas de l'un de ces athlètes, Claude Montmigny, de Trois-Rivières, vainqueur de la course de 50 mètres, on n'a même pas pensé à souligner le fait qu'il avait égalé le record canadien.

— Jusqu'ici, le fédéral n'a rien déboursé pour les Jeux étant donné que la monnaie et les timbres olympiques ne lui coûtent rien.

— Quant à la loterie olympique, il est illusoire de penser à la continuer une fois les Jeux passés, étant donné que toutes les provinces ont déjà indiqué leur intention de la continuer à leurs profits.

— Le fédéral insiste qu'il assurera les services d'ordre et de sécurité aux Jeux, grâce à l'armée et à la Gendarmerie royale. Mais, a rappelé M. Léger, le premier ministre Trudeau a déjà dit que son gouvernement ne payera que les salaires de ces hommes et que tous les frais supplémentaires seraient chargés au Québec qui paye déjà sa part du maintien de ces forces.

— Un Québec souverain n'aurait pas eu à attendre deux ans après le fédéral pour commencer la loterie olympique.

Enfin, dans un Québec souverain, les Québécois auraient pu décider eux-mêmes qui allait inaugurer les Jeux et ne se seraient pas fait imposer la reine pour cette tâche, a conclu M. Léger.

Scepticisme de la presse française sur les JO

PARIS (PC) — Les problèmes et les scandales soulevés par les installations des Jeux olympiques de Montréal continuent à soulever l'intérêt de la presse française, qui se montre de plus en plus sceptique face à cette réalisation.

Après l'article farfelu publié par le magazine "L'Express", il y a deux semaines, c'est maintenant le journal "France Soir" qui consacre la moitié de sa première page de son édition de mardi aux Jeux olympiques de Montréal.

Dans cet article beaucoup plus sobre et plus réaliste que celui de L'Express, l'envoyé spécial de ce quotidien à fort tirage relate "le cauchemar olympique de Montréal".

Dans la légende de la photo publiée sur cinq colonnes et accompagnant l'article du correspondant, on peut y lire: "Le stade de Montréal n'est encore qu'un immense chantier dont personne ne peut imaginer qu'il sera terminé le 17 juillet", date de l'ouverture de cette manifestation qui coûte des millions de dollars aux Québécois, et dont le gouvernement fédéral devra sans doute assurer une partie du financement.

Folie des grandeurs

La photo qui montre l'immense chantier, est par ailleurs accompagnée d'un titre coiffant l'article qui se lit: "Un chantier né de la folie de deux hommes", soit celle du maire Jean Drapeau et de l'architecte français Roger Taillibert.

Pour M. Drapeau, écrit le journaliste, qui fait une synthèse de toutes les péripéties qui ont entouré cette réalisation, ce fut un "rêve" alors que pour l'architecte, "le maudit français" ce fut une pure "folie".

Les deux points communs de ces deux hommes, d'aspect, d'origine, et de culture différentes" ils sont tous les deux fous de grandeur".

Conférence de Goldbloom

Cet article, quoique très réaliste, va sûrement, encore une fois, laisser un goût amer aux Français qui sont de plus en plus sceptiques quant à la possibilité de cette réalisation québécoise.

L'article lui-même laisse à entendre clairement que ce "gigantesque chantier, un monstre échoué dont les os achèvent de blanchir" ne sera pas prêt pour la date prévue.

D'ailleurs, dans le but de rassurer la presse européenne, le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, responsable de la Régie des installations olympiques créée en novembre 1975, doit donner une conférence de presse le 6 avril, à Paris.

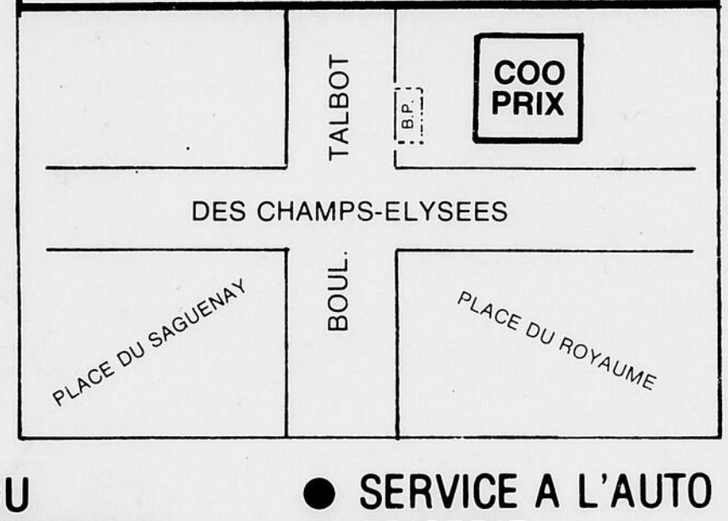
N'oubliez pas!
Obligations · Solidarité
OXFAM

MAINTENANT OUVERT

MERCREDI LE 10 MARS A 9 HRES A.M.

:cooprix:::
EST UNE COOPERATIVE
OUVERTE
A TOUS

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE :cooprix:::

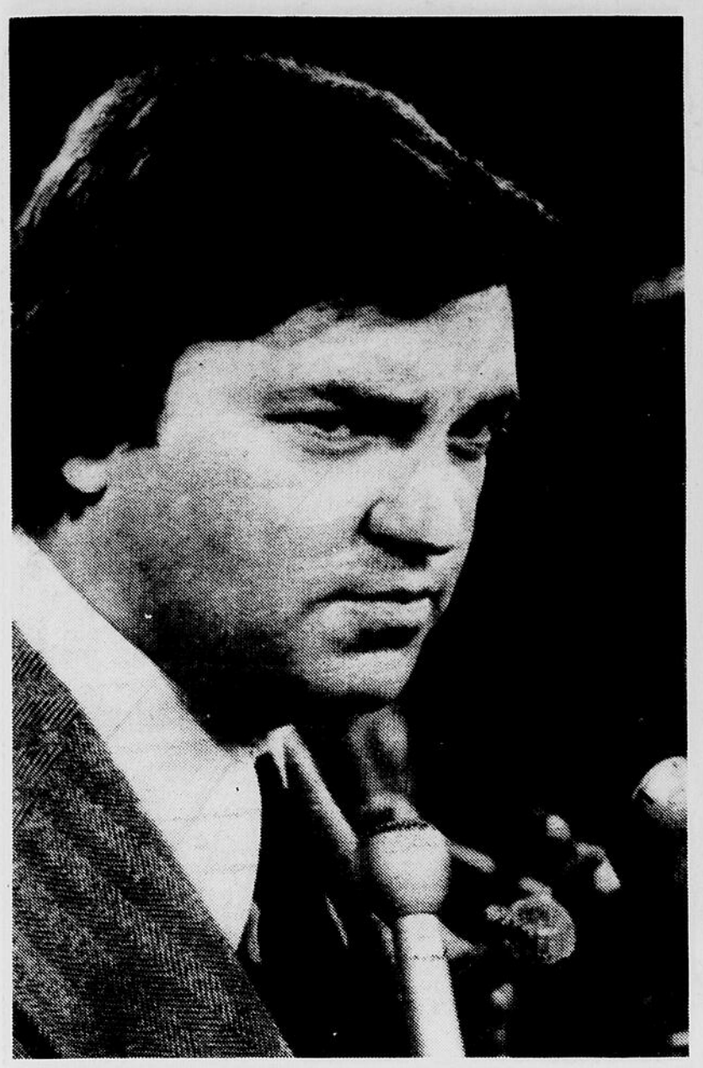


SERVICES
- ALIMENTAIRE
- VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
- NON ALIMENTAIRE
- REVEIL DU CONSOMMATEUR
- CAISSE POPULAIRE
- KIOSQUE D'ACCUEIL
- INFORMATION AUX CONSOMMATEURS
- SERVICE A L'AUTO
- EPICERIE
- PATISSERIE ET BEIGNES
- PIZZA

:cooprix:::
EST UNE COOPERATIVE
OUVERTE
A TOUS

Heures d'ouverture
LUNDI: FERME
MARDI ET MERCREDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30
JEUDI ET VENDREDI: de 9 h. 00 à 21 h. 00
SAMEDI: de 9 h. 00 à 17 h. 30

J'AI: COOPRIX



André Ouellet



Charles Drury

L'Opposition demande à Drury et Ouellet "les mêmes excuses"

OTTAWA (PC) — L'Opposition a demandé hier aux ministres Drury et Ouellet de "faire au moins en sorte que leurs excuses soient les mêmes", alors que les deux hommes ont persisté hier dans leur refus de répondre aux questions sur leurs conversations en rapport avec le procès pour outrage au tribunal subi en janvier par le ministre de la Consommation et des Corporations.

M. Drury, qui a admis en Chambre la semaine dernière qu'il avait appelé le juge James Hugessen relativement à ce procès, a réitéré que les conversations que tiennent les ministres entre eux sont secrètes.

"Je suggérerais que les ministres se mettent d'accord sur leurs excuses", a lancé le chef de l'Opposition, M. Joe Clark aux acclamations des députés conservateurs.

Lundi, M. Ouellet avait refusé de révéler ce qu'il avait déclaré avant que M. Drury ne téléphone au juge parce que l'affaire est actuellement sub judice.

Le ministre a interjeté appel de sa condamnation par le juge Hugessen pour avoir outragé le juge Kenneth Mackay en le critiquant vertement d'avoir acquitté les raffineries de sucre accusées d'avoir érigé un cartel.

M. Eldon Williams (PC-Calgary nord) a insisté en demandant au ministre si sa réponse signifiait que les conversations des ministres sont secrètes "peu importe ce qui se dit".

La nouvelle réponse affirmative de M. Drury a provoqué les huées de l'Opposition.

Même (les conversations tenues) au cours d'un cocktail?" a demandé un autre député.

Le premier ministre Trudeau a déclaré mal comprendre pourquoi l'Opposition se livrait ainsi à ce qu'il a appelé des "tactiques de diversion".

Le débat doit porter sur ce que les ministres disent aux juges et non pas sur ce dont ils parlent entre eux, devait-il ajouter.

Interrogé au sortir des Communes, M. Clark devait confier son intention de continuer à harceler les ministres sur ce sujet épineux, mais, a-t-il expliqué, nous sommes limités dans nos efforts parce qu'ils ont parfaitement le droit de ne pas répondre aux questions.

De son côté, le premier ministre devait réaffirmer qu'il continuerait de croire la version donnée par ses ministres jusqu'à preuve du contraire.

CANADA EN BREF

Greenpeace

ST-ANTHONY, Terre-Neuve — Une violente poudrerie retarde toujours l'arrivée de l'équipe du Greenpeace qui est en route pour St-Anthony, à Terre-Neuve, à bord d'un autobus. On sait que les 13 membres de la mission se proposent de boycotter la chasse aux jeunes phoques, au large des côtes de Terre-Neuve, en utilisant de la teinture verte pour rendre inutilisable la fourrure des jeunes bêtes.

Les Terre-neuviens qui tirent un revenu de la chasse aux phoques ont déjà annoncé qu'ils tenteraient d'empêcher la mission Greenpeace qui provient de la Colombie Britannique de parvenir à ses fins.

Commission Pepin

OTTAWA — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé qu'après étude et révision, elle venait d'approuver une récente hausse d'un cent le pain dans les prix de gros du pain dans l'Ouest canadien, hausse imposée par McGaven-Toastmaster de Vancouver, et Weston Bakeries Ltd., de Toronto.

Dans un communiqué, Madame Beryl Plumptre, vice-présidente de la commission, fait savoir que cette hausse résultait de coûts plus élevés considérés légitimes en vertu du programme de contrôle sur les prix et les salaires.

Elle ajoute que l'augmentation d'un cent au niveau du gros signifiera une "hausse légèrement plus forte" au niveau du détail. Cette hausse a été annoncée par les deux boulangeries en question, il y a environ deux semaines, et ne s'applique qu'au pain dans les provinces de l'Ouest.

Construction

REGINA — Au cours d'un colloque à l'Université de Régina, le secrétaire du Conseil économique du Canada, William Havilland, a insisté sur la nécessité de la stabilité dans l'industrie de la construction afin de réaliser des économies et de mieux faire face aux besoins.

Monsieur Havilland prévoit notamment avant les années 80 un nouveau boom dans la construction. Une plus grande stabilité dans ce secteur permettrait en particulier de compter sur un personnel entraîné et des relations plus harmonieuses entre les ouvriers et les patrons.

Déficit

HALIFAX (PC) — La Sydney Steel Corporation (Sysco) accusera un déficit de $32 millions à la fin du présent exercice fiscal, soit le double des pertes de l'an dernier. C'est ce qu'a révélé, mardi, le président de la compagnie devant la Commission de l'industrie, à la législature de la Nouvelle-Ecosse.

Selon M. Ernest Alderton, l'endettement total de l'usine que possède le gouvernement atteindra $221 millions à la fin de l'exercice fiscal dont $69 millions représentant des crédits investis par la province.

Discours du Trône

TORONTO — Les chefs des deux partis d'Opposition en Ontario ont commenté le discours du Trône, lu à l'ouverture de la session législative ontarienne aujourd'hui, dans le sens qu'il était "remarquable" par ses omissions.

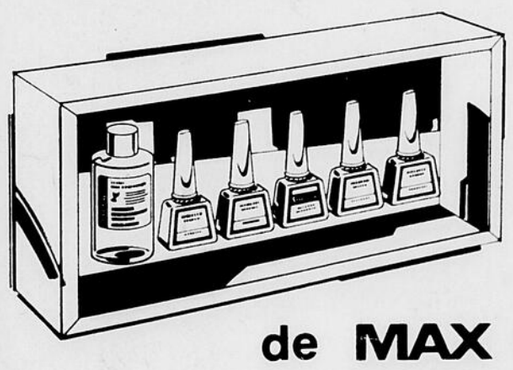
Selon le chef néo-démocrate Stephen Lewis, le discours ne parle aucunement de la création d'emplois, du logement et de la préservation des terres agricoles.

Quant au leader libéral, Stuart Smith, il a ajouté que ce discours ne disait que très peu de choses nouvelles ou importantes.

Canada — Guatemala

OTTAWA — L'Agence canadienne de développement international fournit une somme de trois millions de dollars au Guatemala pour financer l'achat d'abris temporaires pour les victimes des récents tremblements de terre. Les abris qui seront construits au Canada permettront à environ 40 milles sinistrés de trouver un refuge avant la saison des pluies qui commence en mai.

Woolco Boutique des produits cosmétiques



Offre-prime

de MAX FACTOR

À l'achat de $7.50 ou plus de produits "UltraLucent" de Max Factor à la crème fouettée, la boutique des produits cosmétiques de Woolco vous remettra EN PRIME une magnifique trousse à ongles Max Factor (d'une valeur d'environ $5.50). Cette trousse comprend 7 oz de dissolvant citronné, ¼ oz de base protectrice vinyle "Strong Hold" pour les ongles et 4 flacons de ¼ oz de vernis "UltraLucent" dans les teintes les plus populaires.

L'Ultra-expérience . . . de Max Factor "UltraLucent"



Faites figure neuve . . . adoptez le maquillage "UltraLucent" à la crème fouettée, signé Max Factor ! Il contient des agents hydratants qui dorloteront votre peau. A la fois doux et diaphane, il s'étend très facilement et donne un fini radieux. Tentez l'Ultra expérience.

Fond de teint à la crème fouettée	
Teintes crémeuses chac. 4.75 Teintes chatoyantes	chac. 4.95
Fond de teint liquide à la crème fouettée	chac. 4.50
Fard à joues, à la crème fouettée	
Teintes crémeuses chac. 4.50 Teintes chatoyantes	chac. 4.75
Fard à joues en poudre, à la crème fouettée	chac. 4.25
Mascara à la crème fouettée	chac. 3.50
Eyeliner à la crème fouettée	chac. 3.50
Ombre à paupières enrichie, à la crème fouettée	chac. 3.50
Rouge à lèvres super-lustré — Nouvelles teintes printanières	chac. 2.75

En vigueur jusqu'à épuisement du stock

Woolco GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-Francois PLACE du ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

Woolco



COMPLETS À MOITIÉ PRIX POUR HOMMES

Prix courant Woolco l'ens. $69.77

34.88 l'ens.

TOUJOURS BIENVENUES...



Ensemble en double maille de polyester à prix sensationnel pour hommes

Cet ensemble en double maille de polyester, uni, à carreaux ou à pieds-de-poule est confectionné par un de nos meilleurs fabricants. Le veston a deux boutons et le pantalon est évasé. 36 à 44.

Ce prix est en vigueur jusqu'au 13 mars 1976, ou jusqu'à épuisement du stock.

Woolco GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-Francois PLACE du ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

L'attitude de M. Trudeau laisse place à de l'espoir

— Joe Clark

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, lors d'une rencontre avec la Presse Canadienne, hier à Ottawa, a déclaré qu'il avait l'impression que le premier ministre Trudeau avait déjà modifié son attitude face à la possibilité d'un rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne.

Selon M. Clark, les dernières remarques du premier ministre Trudeau indiquent qu'il a déjà réalisé son erreur, qu'il est maintenant plus doux, plus conscient du rôle que doivent jouer les provinces, "plus conciliant car il a spécifié qu'il y aura consultation avec toutes les provinces, non seulement avec le Québec". Cette consultation du fédéral serait tenue avant que le gouvernement Trudeau pose un geste précis visant à rapatrier la Constitution canadienne.

"Je crois, a poursuivi M. Clark, que tous les Canadiens espèrent que la Constitution sera rapatriée, mais ce n'est pas si simple que ça".

Le chef des Tories maintient toujours qu'avant de parler du rapatriement de la Constitution, il est nécessaire et primordial d'avoir un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Le rapatriement, selon M. Clark, permettrait au Canada de mieux s'identifier.

"Si nous ne sommes plus obligés d'aller à Londres pour changer la Constitution, même si c'est une chose symbolique, c'est important et ce serait plus facile pour nous de nous identifier," a-t-il ajouté.

Même si c'est important au chapitre de notre identité, M. Clark considère que si le rapatriement n'est pas assorti d'accords entre les provinces et le gouvernement central, une telle démarche n'est pas nécessaire. "Pour moi, si nous ne pouvons pas y apporter de changements, il n'y a pas d'avantage d'avoir la Constitution au Canada."

Conflit apparent

Les petits sauts d'humeur du premier ministre canadien, "l'éternel conflit de la famille libérale de la province de Québec", pourraient bien, selon M. Clark, n'être "qu'un conflit apparent pour permettre au Parti libéral du Canada de se gagner des appuis dans le reste du pays".

Cette crainte du nouveau chef conservateur le justifie d'être prudent avant de se prononcer, d'une façon définitive, sur les propos qu'a tenus en fin de semaine, à Québec, le premier ministre Trudeau.



COMPTE RENDU — Le ministre Victor Goldbloom, le responsable du comité des installations olympiques, a fourni lundi, à Toronto un rapport détaillé du développement des Jeux olympiques. M. Goldbloom a rassuré les inquiets en leur affirmant que l'échéancier des travaux du site olympique a été jusqu'à présent respecté.

Ontario

Faits saillants du discours du Trône

TORONTO (PC) — Les points principaux ébauchés dans le Discours du Trône prononcé à l'occasion de l'ouverture de la troisième session de la 30e législature de l'Ontario, mardi, ont porté sur les efforts à faire pour trouver des emplois aux secourus du Bien-être social qui sont en bonne santé, l'aide aux agriculteurs, et le dégagement des causes en suspens devant les tribunaux.

Voici les points saillants du discours du Trône prononcé mardi, à l'inauguration de la troisième session de la 30ième Législature de l'Ontario:

—dépôt d'un projet de loi qui prévoit le remboursement aux contribuables, par voie de réduction des taxes, de l'argent économisé par les commissions scolaires durant les grèves d'enseignants;

— un régime volontaire de stabilisation des revenus agricoles sera institué;

— la mise en marche d'un système garantissant plus d'aide aux assistés sociaux à la recherche d'un emploi;

— lois plus sévères sur l'inspection des viandes;

— extension de l'activité du Conseil ontarien de l'alimentation, de façon à mieux informer les consommateurs sur les coûts de l'alimentation;

— nomination d'un nombre additionnel de juges pour réduire la congestion des tribunaux;

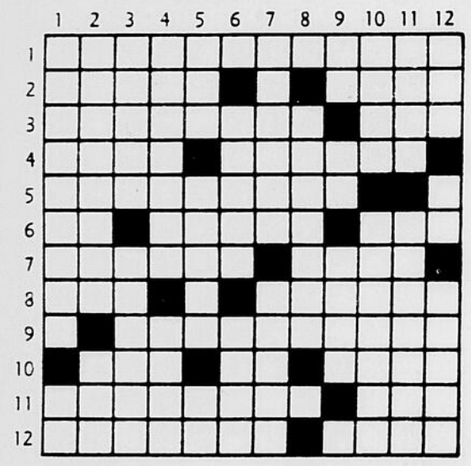
— une loi sera formulée pour garantir les droits des aveugles;

— le ministre du Travail étudiera les mécanismes qui régissent les négociations collectives pour y apporter des changements susceptibles de réduire les tensions dans l'industrie;

— un comité sera formé pour étudier les questions de sécurité routière, la prévention des accidents.

MOTS CROISES

problème: no 717



HORIZONTALEMENT

1- Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une personne de rang inférieur.
2- Nom de la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée . --Fermes, solides.
3- Femme un peu ridicule et prétentieuse. -- Terme au tennis.
4- Vieille.-- Sourirais.
5- Bonbon de sucre cuit et aromatisé.
6- Préposition.-- Audacieuses.-- De bonne heure.
7- Articulé marin . -- Membrane colorée de l'oeil.
8- Ancienne forme du mot "loup".-- Fruits du poirier.
9- Aura l'autorité sur.
10- Habileté .-- Note .-- Fils d'Isaac.
11- Qui est dans un état de succès.-- Organisation Internationale du Travail.
12- Menu plomb de chasse.- - Chacune des neuf déesses de la mythologie.

VERTICALEMENT

1- Petite prune jaune douce et parfumée.--Après-midi.
2- Etude des dislocations de l'écorce terrestre. --Unité de mesure.
3- Faire des vers. --Petite pointe.
4- Employé de la douane --Ville du Japon.
5- Ancienne ville d'Arménie.-- Religion et civilisation des musulmans. -- Lettre grecque.
6- Ch.-l. de c. de la Mayenne.--Changes de peau.
7- Dans l'Antiquité, conducteur de char.--Celui qui fait paître des troupeaux.
8- Ensemble des processus de dégradation du relief.
9- Idem.--Astate.-- Pli.
10- Pronom relatif . -- Homme avide de gains mesquins.
11- Aurochs. -- Tenterais.
12- Levant.-- Saint . -- Changement brusque.

problème: no 716

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	E	R	A	C	T	I	O	N	■
2	N	O	U	G	A	T	■	■	O	R	■	A
3	F	I	B	R	I	L	L	A	T	I	O	N
4	U	R	E	E	■	A	I	S	A	N	C	E
5	N	E	■	N	I	N	A	S	■	S	A	S
6	D	■	S	E	N	T	I	E	R	■	■	■
7	I	N	E	R	T	E	S	■	I	T	O	N
8	B	O	N	■	E	■	O	S	S	E	T	E
9	U	N	I	S	S	O	N	■	O	R	A	N
10	L	■	L	O	T	S	■	S	T	■	R	I
11	U	S	E	■	I	■	E	V	T	■	I	E
12	M	I	S	A	N	T	H	R	O	P	E	S

Woolco (MD)
RAYON DES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ

Chez nous, les prix font toute la différence!

2.19 SHAMPOOING JOHNSON POUR BÉBÉS 450 ml

1.79 LAQUE À CHEVEUX EN AÉROSOL Toutes formules. 13 oz Au choix

TOUJOURS BIENVENUES...

1.39 SELS DE BAIN VASELINE POUR SOINS INTENSIFS 16 oz

4 tubes 1.59 PÂTE DENTIFRICE LISTERINE Sac d'une lb contenant 4 tubes de 75 ml

1.39 SHAMPOOING CLAIROL AU pH ÉQUILIBRÉ 11.75 oz

1.39 PANSEMENTS DE PLASTIQUE CURAD Format économique de 100

26.95 FER À FRISER À LA VAPEUR 'DIAL-A-STYLE' DE SUNBEAM Modèle CW10 (Offert seulement à la boutique des produits cosmétiques)

1.19 PURIFICATEUR D'AIR DÉSINFECTANT ET DÉSODORISANT 14 oz

COMPRIMES EFFERDENT POUR DENTIERS Boite de 42. **.89**

COUCHES POUR BEBES De marque Pampers, pour nouveaux nés, boite de 30 couches. **1.86**

CREME A MAINS De marque Vaseline, corrige les imperfections et détruit les gerçures, format de 500 ml + 30%. **1.69**

SEMELLES INTERIEUR THERMALES Pointures universelles, idéales pour les sportifs. **2 pour 1.39**

CREME MEDICAMENTEUSE WOOLCO Pour les soins de la peau. 10 oz. **1.09**

RINCE-BOUCHES De marque Lavoris, détruisent les germes qui causent les mauvaises odeurs, en format de 20 onces. **1.45**

TROUSSES A VOYAGES Dr West, comprenant: brosse à dents et la pâte à dents, idéales pour mettre dans la valise. **1.19**

SANDALES De marque Dr Shooll, choix de plusieurs pointures. **12.95**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 MARS **NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.**

Woolco
GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE du ROYAUME** 1451 boul. Talbot, Chicoutimi
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Woolco

JOURS D'ACHATS ECONOMIQUES

OFFRES SUPER-AVANTAGEUSES, EN VIGUEUR JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.

BAS-CULOTTES

POUR DAMES

100% nylon, extensible, bonne confection, une seule grandeur, beige ou spice.

5 POUR $1

SOUTIENS GORGE

POUR DAMES

bonnets en délicate dentelle de nylon, avec fermeture sur le devant, parfaitement ajusté et confortables, grandeurs: 32A à 36C, couleurs disponibles: bleu, blanc, beige, jaune ou rose.

7.50

BIO AD

savon en poudre pour la lessive, élimine les taches, en format de 11 onces.

3 POUR 1.45

JAMBON CUIT

dans l'épaule, pour réceptions ou servir er sandwichs.

1.99 la livre

Peinture Trels pour planchers

émail pour planchers de ciment, idéale pour rénover votre sous-sol, dans les teintes de gris seulement.

7.99 le gallon

Peinture T.P.V.

dans les finis latex d'intérieur et émail semi-lustré dans le blanc seulement.

Latex intérieur **4.99**

Semi-lustré **5.99**

Souliers Copy-Cats unisex

souliers sport avec empeigne de suède véritable, bout et talon renforcis de cuir, semelle coussinée et talon wedge, pointures: 1-6, brun seulement.

$10

Shampooing

de marque Lady Patricia, pour cheveux secs ou gras, donne à vos cheveux un éclat de propreté en format de 350 ml.

2 pour 1.29

Mini-serviettes Stayfree

pas besoin de ceinture, s'adaptent à la culotte pour plus de confort, boîte de 10 serviettes.

3 pour 1.39

Savon pour bébés

de marque Bout'Chou, boîte de 3 barres, très doux pour la peau de bébé.

2 pour 1.39

Jeans pour hommes

de marque Levis, 100% coton, faciles d'entretien, tailles: 26-34, bleu seulement.

6.99

Jeans pour jeunes hommes

de marque Lee, 100% coton, faciles d'entretien, tailles: 26-29.

4.99

Chiffons-J

1,001 usages, pour les gros travaux ménagers, très résistants.

.99

Mobilier de salon Rembrandt à prix avantageux!

Un mobilier de style contemporain, aux lignes pures et élégantes. Recouvrement pratique et durable, en fibres d'oléfines résistant aux taches. Audacieux agencements de tons gris, brun ou or. Aussi en noir. Vous appréciez le confort et la solidité de ces meubles à ressorts anti-affaissement, à brs et dossiers rembourrés de mousse synthétique et à monture en bois franc. Coussin réversibles à glissière.

SOFA	259.95
CAUSEUSE	199.95
FAUTEUIL A DOSSIER HAUT	139.95
POUF	49.95

Pour un salon accueillant

Un mobilier 3 pièces à un prix quasi incroyable. Canapé, fauteuil et causeuse de style Tuxedo à recouvrement 100% fibres oléfines Herculon. Montures en bois dur ne gauchissant pas et ressorts anti-affaissement. Canapé 82" x 28" x 32", fauteuil 34" x 28" x 32", causeuse 59" x 28" x 32".

319.88 l'ensemble

TASSES

blanches à motifs, brun, vert, orange ou rouge, contenant de 9 onces.

4 POUR 1.45



Bottes de camping "More-Tie" en cuir, pour hommes

Ces bottes, confortablement doublées, seront parfaites pour de longues randonnées à travers des terrains accidentés, pour gravir des montagnes, ou simplement pour des promenades. Vous y serez encore plus à l'aise grâce à la doublure en cuir et au style "More-Tie". Elles sont dotées de renforts d'acier à l'empeigne; elles ont aussi une semelle intérieure rembourrée, une semelle extérieure ondulée qui résiste à l'huile et qui empêche de glisser. Ton havane. Pointures: 7 à 12, pas de demies.

$22

Bottes genre mocassin pour hommes et garçons

Offrez-vous ces bottes genre mocassin, qui sont toujours à la mode. Elles sont idéales pour les vrais campeurs; faciles d'entretien, elles ont un laçage à 5 oeillets et une semelle moulée. Ton havane clair. Pointures: 11 à 3 pour bambins, 3½ à 6 pour garçons, 7 à 11 pour hommes.

7-11 la paire **10.96**

3½-6 la paire **9.97**

11-3 la paire **8.97**

Bottes de travail approuvées par l'ACNOR, pour hommes

Pour plus de sécurité à votre travail ou durant vos loisirs, portez ces bottes en cuir, avec un bout en acier, et qui résistent à l'huile. Elles ont un laçage 9 oeillets, une semelle "surestep" qui empêche de glisser et elles sont approuvées par l'ACNOR. Brun foncé. Pointures: 7 à 12, pas de demies.

32.96 la paire

Bottes de camping en cuir, pour garçons

Ces bottes, tout en cuir, vous procureront confort et sécurité. Ces modèles bas ont une empeigne mocassin, lacée à 5 oeillets, une semelle extérieure ondulée et un tirant arrière. Ton havane. Pointures: 1 à 6, pas de demies.

16.97 la paire

Bottes de travail avec bout protecteur, pour hommes

Ces bottes approuvées par l'ACNOR ont un bout protecteur qui résiste aux perforations et une empeigne en cuir. Ton havane. Pointures: 7 à 12, pas de demies.

31.96 la paire

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 13 mars 1976

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE DU ROYAUME** 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h15 a 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h15 a 21h. SAMEDI: de 9h15 a 17h.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Media

Une agence devrait superviser la presse

KINGSTON, Ont. (PC) — La liberté de la presse ne correspond pas à la simple idée qui est celle de la plupart des gens, a déclaré, lundi, M. Claude Ryan, directeur du quotidien montréalais Le Devoir.

Comme n'importe quelle autre institution humaine, la presse, a-t-il soutenu devant les étudiants de l'université Queen's, est vulnérable à plusieurs menaces qui gênent sa liberté.

Pour être libre, la presse devrait pouvoir se prononcer sur tous les enjeux et fournir suffisamment d'espace à quiconque veut faire connaître son point de vue.

M. Ryan estime que le journalisme est la plus exigeante de toutes les professions quoi qu'il soit facile d'y accéder et que le roulement de personnel y soit très élevé.

Malgré son pouvoir impressionnant, a-t-il poursuivi, la presse n'est pas surveillée par une agence spécifique comme le barreau surveille les avocats.

C'est à cause de ce pouvoir étendu que la presse doit être supervisée et il ajoute que des lois devraient être adoptées pour empêcher la concentration exagérée de ce pouvoir dans les grandes chaînes de journaux.

Il juge également souhaitable que les journaux publient des rapports financiers annuels ainsi que la liste de leurs actionnaires et il recommande que les petits journaux en difficulté financière reçoivent l'aide de l'Etat.

Tout en se disant favorable à la pratique du reportage approfondi, M. Ryan a souligné l'importance de conserver une distinction entre les faits et l'opinion.

Le directeur du Devoir soutient que les journaux devraient permettre aux lecteurs de communiquer librement avec la direction.

Augmentation du droit de passeport

OTTAWA (PC) — Le ministère canadien des Affaires extérieures a annoncé, mardi, une augmentation de $2 du droit payable pour l'obtention d'un passeport, qui sera ainsi porté à $12 à partir du 1er avril.

Le ministère signale que la Commission de lutte à l'inflation a examiné et approuvé la proposition d'une telle hausse, la jugeant justifiée en raison de l'augmentation des coûts.

La dernière augmentation du droit de passeport remonte à janvier 1969.

provipop
affilié à Provigo Inc.

Chez Provipop le service au boutte



provigo nouveau!
Après le succès sans précédent des menus économiques de Soeur Berthe, voici
Les menus faciles de Soeur Berthe
Variés 6 livrets. En tout 168 recettes groupées en 42 menus.
Pratiques 7 menus par livret. 1 pour chaque jour de la semaine.
Complets Chaque menu comprend entrée, hors-d'oeuvre, plat principal et dessert.
Équilibrés Indiquent le nombre de calories par portion.
Économiques Donnent le coût par recette et par portion.
Soeur Berthe, c'est notre experte!
Un nouveau livret toutes les deux semaines
GRATUIT
Cette semaine demandez votre livret no:- 4



À NOTRE DÉPARTEMENT des VIANDES



JAMBON PIC-NIC "C.C.S." LA LIVRE .89

Foie de porc FRAIS- LA LIVRE .53
Bacon Canadien EN MORCEAUX - LA LIVRE 1.29
Pizza Garnie PROVIGO - 9 PO. - CHACUNE 1.09
Tourtière Provigo PESANT 24 ONCES CHACUNE 1.43

CERTIFICATS de NOEL EN VENTE EN TOUT TEMPS
$1.00 CHACUN

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION, CONSULTEZ...
Soeur Berthe
...NOTRE EXPERTE!
S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

AUBAINES DE CHOIX!

Guimauves	Campfire - Blanches Lowney - 11 onces	.45
Eau Minérale	CAMILLE BOUT. 32 OZ	.69
Soupe	Poulet Nouilles - Poulet Riz Crème Poulet - Aylmer - 10 oz	.23
Sauce B.B.Q.	GAZA 19 ONCES	.45
Marinades	Mélangées Sucrés McLarens - 48 oz	1.40
Saucisses	CAMPFIRE - BURN'S BOITE 14 ONCES	1.00
Carottes en Cubes	IDEAL Choix - 19 oz	.27
Fromage Gruyère	Swiss - Knight 8 onces	.75
Lait en Poudre	"CRINO" Boite 3 Livres	2.19
Mélanges	A GATEAUX - MONARCH BLANC - CHOC. 19 OZ	.67
Huile Mazola	VEGETALE 128 ONCES	5.50
Café Moulu	CHASE & SANBORN SAC 1 LIVRE	1.66
Café Maxim	SECHE A FROID INSTANT - 8 OZ	2.90
Gruau Pré-Cuit	ROBIN - HOOD 13 ONCES	.55
Gâteau Stuart	ASSORTIS - BTE. FAMILIALE DE 8	.65
Shampooing	HEAD & SHOULDER 250 M L.	1.99
Couches	Pampers, 11 à 16 lb. pqt 30 Super abs., 16 à 23 lb, pqt 24	2.50
Bain de Mousse	Algues Marines Nature - 24 oz	1.19
Bain de Mousse	Mr. Bubble Liquide 24 oz	1.19
Sel de Bain Softique	16 OZ	1.35

Désodorisant	MISTRAL - POUDRE OU REG. - 5 OZ	1.15
Brosse à dents	PEPSODENT Adulte - Chacune	.49
Mélasse Grandma	CARTON 26 ONCES	.69
Tampons S.O.S.	A RECURER BOITE 10	.39
Nettoyeur Fantastik	32 OZ	1.09
Nettoyeur Windex	vaporisateur 15 onces	.75
Eau de Javel Javex	128 ONCES	.99
Nettoyeur Glory	Pour Tapis Spray 24 oz	1.95

PRODUITS PROVIGO

BONBONS
TOFFEE ASST. - PROVIGO - 1 LB
.99

Ananas Tranchés	PROVOGO 28 ONCES	.76
Ketchup Provigo	BOUTEILLE 20 ONCES	.65
Colorant à café	PROVIGO JARRE 11 OZ	.91

OEUFS
FRAIS - PROVIGO
CANADA - CATEGORIE "A"
GROSSEUR GROS - LA DOUZ.
87¢

MARGARINE
"GOLDEN - GIRL"
DURE-1 LIVRE
47¢

BISCUITS
SODAS - CHRISTIE
PREMIUM PLUS - BTE. 2 LIVRES
$1.19

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Choux Verts	ETATS-UNIS frais - LA LIVRE	.14
Pommes	SPARTON - B.C. - LB GROSSEUR 100 à 125	.29
Brocoli	FRAIS - Etats-Unis grosseur 14, le pqt.	.69

ORANGES SUNKIST
DES ETATS-UNIS - GROSSEUR 163 - LA DOUZ.
.49

provipop
affilié à Provigo Inc.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 13 MARS 1976.
Les prix des denrées fraîches sont sujets aux fluctuations du marché.

A la défense du troisième bataillon...

L'organisation des Jeux de Jako est tellement au poil qu'il devient malhonnête de formuler des reproches à l'égard du comité responsable.



ANDRE LESTOURNEAU

Tout a été prévu... ou presque. L'aménagement des sites demeure irréprochable, l'horaire des compétitions est scrupuleusement respecté, la nourriture offerte à la cafétéria parvient à satisfaire les appétits les plus voraces, tandis que la population suit le déroulement des compétitions avec un vif intérêt.

Quoi demander de plus pour cette fête biannuelle du sport amateur au Québec, organisée par une meute de bénévoles!

Malgré tout, il s'en trouvera encore pour critiquer, chercher des poux où il n'y en a pas, notamment de ces irréprochables scribes montréalais qui ont tout vu et qui prétendent tout savoir.

Peu habitués à l'ordre et à la discipline, ces mêmes critiques se sont permis de prendre à partie le travail exécuté par les gardes de sécurité, leur reprochant notamment d'avoir instauré un climat de prison à la centrale des Jeux.

Grossière indélicatesse puisque ces militaires du troisième bataillon du Royal 22ième Régiment ne font qu'accomplir leur devoir. Même s'il s'avère parfois harrassant, il s'inscrit dans le cadre de leur mission de contrôle.

En faction aux diverses entrées, de même que sur les différents sites des compétitions, ces militaires ont un travail des plus ingrats à effectuer, mais combien nécessaire pour un événement de ce genre où les profiteurs se font nombreux.

Pas des hôtesses

En dépit de vives engueulades de la part de ces gens indisciplinés, les 64 "soldats de la reine", retenus pour la durée des Jeux, accomplissent leur travail sans broncher, demeurant indifférents à toute cette publicité négative dont ils ont été victimes jusqu'à présent.

Aussi, même si vous deviez parader cinq fois en l'espace de cinq minutes devant le même garde, ce dernier se fera un devoir de vous demander votre carte d'identification... un peu comme s'il s'agissait du mot de passe.

Comme le soulignait le major Bruneau, responsable du détachement, ces militaires ne sont pas des hôtesses en tournée de promotion et leur travail doit être accompli en tout temps avec la même rigidité qu'en temps de guerre.

Par surcroît, leur visage frigide, tout autant que leur costume, n'a rien de trop gai. Il faut comprendre toutefois leur comportement puisqu'ils ont reçu des ordres très stricts... comme s'ils se trouvaient au front et si tout visiteur représentait un espion.

Leur attitude fait certes contraste avec celle des hôtesses qui se forgent un sourire artificiel pour vous accueillir, tout comme celle des membres du comité organisateur dont les traits reflètent pourtant la fatigue.

Affublés des qualificatifs les plus péjoratifs pour leur zèle, ces braves militaires contribuent à leur façon au succès des Jeux de Jako tout en poursuivant leur préparation en vue des Olympiques de Montréal, alors qu'ils seront appelés à remplir le rôle d'escorte.

"Il faut toutes sortes de gens pour faire un monde", rappelait encore le major Bruneau. La présence de militaires dans le repaire de Jako fait peut-être un peu austère et rigide, mais assure un contrôle que l'on ne sait malheureusement pas toujours apprécier à sa juste valeur.

Un peu de tout...

Sept des huit escrimeurs représentant la région aux compétitions de Jako proviennent de la ville de Chibougamau, l'un des châteaux forts de l'escrime au Québec...

Le président Gilles Morier a effectué la tournée des sites au cours de la journée d'hier, de même qu'une visite complète de la centrale administrative...

Situation pour le moins anormale, aucun médium d'information du Lac-Saint-Jean n'assure la couverture des Jeux. Ville de Jonquière n'est pourtant pas si éloignée...

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

le journal des jeux

2e section | Mercredi 10 mars 1976 | Page 19

Jacinthe Poirier excelle au fleuret

Jean-Marie Banos ravit l'or à son frère

par André Lestourneau

JONQUIERE — La valeur n'attend pas le nombre des années pour Jean-Marie Banos qui a ravi la médaille d'or à son frère aîné Jean-Paul, hier, lors des épreuves d'escrime au fleuret présentées en marge des Jeux de Jako.

Déjouant les calculs des experts, notamment ceux de son instructeur Henri Sassine qui voulait vendre son âme au diable, le jeune Jean-Marie s'est surpassé pour éclipser son frère, remportant cinq de ses six combats au cours de la ronde finale.

"Je suis toujours plus confiant lorsque je combats contre mon frère. Je le connais bien.

En général, il est meilleur que moi, mais je n'ai pas eu de misère à le battre", expliquait l'athlète de Chibougamau après avoir disposé de son frère.

"Cette victoire contre Jean-Paul m'a redonné confiance", poursuivait-il après avoir pris la mesure du Québécois Hugues Cormier, pour ainsi s'assurer de la médaille d'or.

"Je me devais aussi de faire mieux que l'an passé. Lors des Jeux de Riki, j'avais dû me contenter d'une médaille de bronze. Je voulais battre mon frère. Je crains cependant qu'il prenne se revanche au sabre. C'est sa spécialité".

Ebranlé par la défaite encaissée aux mains de son frère cadet, Jean-Paul n'a pas été l'ombre de lui-même par la suite, s'inclinant devant Michel Paradis pour être limité à une décoration de bronze, au grand désespoir de son instructeur.

"Jean-Paul a fait des gaffes que ne peuvent se permettre des joueurs de son calibre", fulminait Sassine. "Il a perdu une médaille d'argent par sa faute. Il en a fait cadeau à l'autre".



AMITIE FRATERNELLE — Malgré la défaite encaissée aux mains de son frère cadet Jean-Marie, Jean-Paul Banos n'a conservé aucune amertume, se promettant une revanche pour aujourd'hui, lors des épreuves au sabre. (Photo Réal Tremblay)

Treizième médaille

Pour sa part, Jacinthe Poirier n'a pas raté l'occasion de mettre la main sur la médaille d'or aux épreuves de fleuret, pour porter sa collection de médailles à treize.

A sa troisième participation aux Jeux du Québec, Jacinthe n'anticipait pas obtenir autant de succès, même si elle avait été décorée de bronze aux Jeux de Rimouski.

"J'aime autant ne pas penser aux médailles. Je ne réagis alors pas de la même façon devant l'adversaire. Je me concentre uniquement sur les combats", de faire remarquer l'athlète de treize ans qui est demeurée invincible en quinze affrontements.

Le secret de Mlle Poirier, qui ambitionne de devenir professeur en éducation physique, réside dans la période de réchauffement.

"La période de réchauffement représente 75% de mes succès. Il est important d'être prête pour le combat.

Sur ce point, je dois donner crédit à mon entraîneur", de conclure Mlle Poirier dont le but premier demeure la participation, soit celui des Jeux du Québec.

Grâce à deux ingénieurs québécois

Du matériel électronique "made in Québec"

JONQUIERE (PC) — Aux compétitions d'escrime des quatrième Jeux d'hiver du Québec, à Jonquière, on utilise du matériel électronique extrêmement perfectionné et fabriqué . . . au Québec.

Ces appareils de contrôle, inventés au Québec depuis maintenant deux ans, sont parmi les plus solides au monde et ont été réalisés par un technicien québécois, membre de la Fédération d'escrime, M. Marc-André Péloquin, aidé d'un ingénieur en électronique, M. Antonio Gomez.

"L'idée nous est venu lorsqu'on s'est aperçu, il y a deux ans, que le matériel qui venait d'Europe était constamment brisé, a expliqué M. Péloquin lors d'une entrevue. Les coûts de réparation étaient très élevés puisqu'on devait retourner la pièce brisée en Europe à chaque fois."

Les deux techniciens ont voulu mettre entre les mains des escrimeurs québécois un appareil robuste qui pourrait être réparé sur place, dans des délais raisonnables.

L'appareil en question est une boîte métallique qui enregistre si les touches faites par l'épée sont bonnes ou mauvaises. Les épées utilisées par les escrimeurs sont munies de têtes spéciales et sont reliées aux appareils d'enregistrement par un fil électrique qui passe dans la manche du compétiteur.

Souvent, avec les appareils européens, un escrimeur trébuchait pendant la compétition et entrainait dans sa chute le boîtier qui se démantibulait sous le choc.

Le nouvel appareil québécois comprend des cassettes contenant le circuit électrique imprimé. Cette cassette peut être remplacée sur le champ par n'importe qui, en cas de bris, ce qui permet de continuer la compétition en cours sans problème.

Cet appareil comporte de nombreux autres avantages par rapport à ses rivaux européens:

— utilisation de fusibles ordinaires au lieu de fusibles spécialement conçus pour l'appareil.

— peut être branché indifféremment sur un courant de 110 ou 220 volts, grâce à un adaptateur incorporé

— peut fonctionner avec des piles en cas de panne de courant

— possède des garanties de durée de la part du fabricant

— peut être utilisé à des températures variant de moins 40 à plus 40 degrés centigrades.

La compagnie québécoise de M. Péloquin, qui s'appelle Rushtronic, est en train de mettre également sur le marché un certain nombre de prototypes destinés à certaines catégories d'escrimeurs: des appareils de vérification d'épées, et même des supports spéciaux pour chaises roulantes, destinés aux handicapés qui participeront à des compétitions d'escrime entre eux.

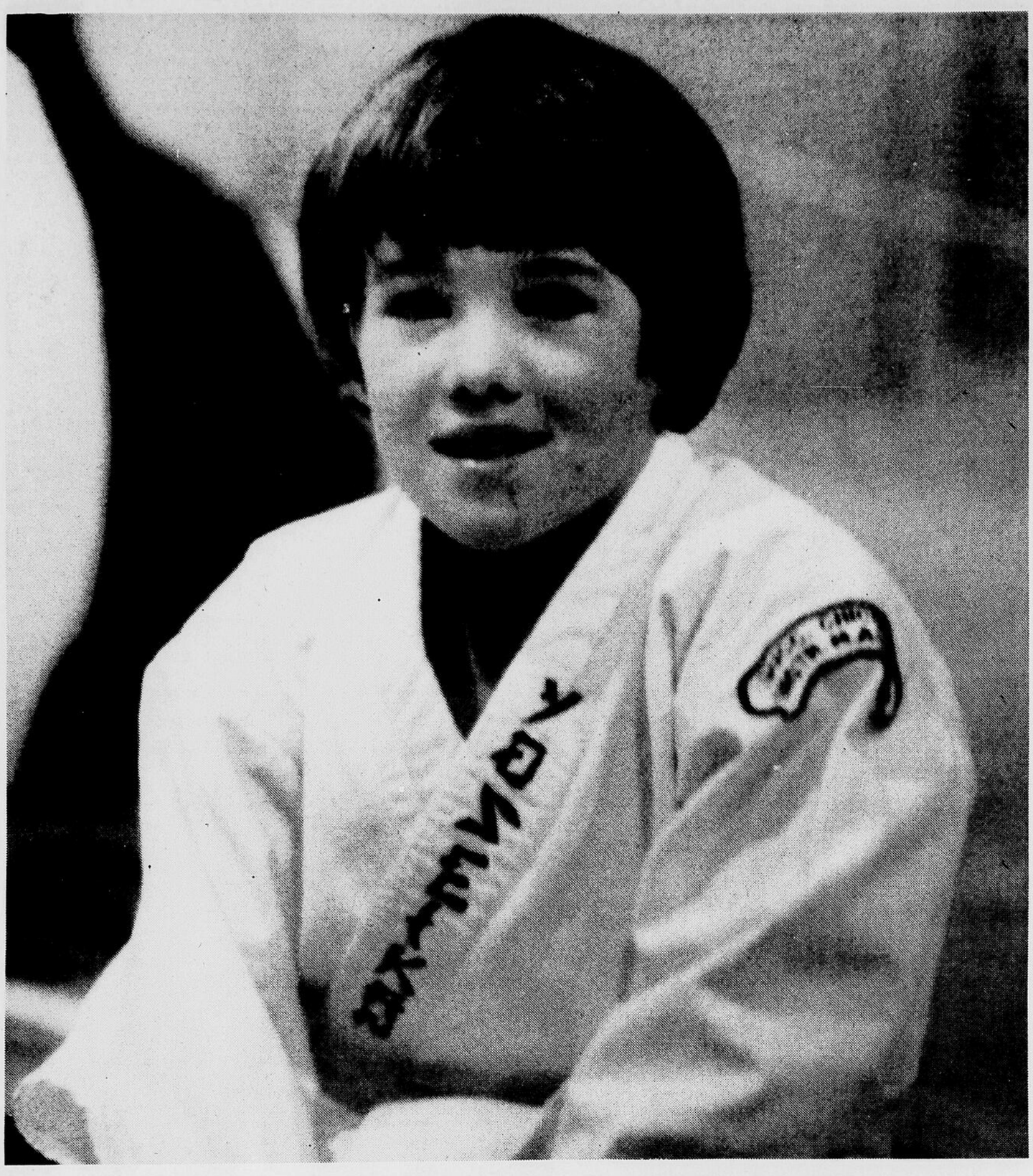
La compagnie de M. Péloquin est la seule de son genre au Canada. Seulement trois autres pays possèdent des compagnies spécialisées dans la fabrication d'équipement électronique pour l'escrime, soit l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

M. Péloquin ne regrette qu'une chose: avoir conçu ses appareils un an trop tard pour avoir été accrédité aux Jeux olympiques de Montréal, en juillet 1976. On utilisera donc à Montréal, possiblement pour la dernière fois, de l'équipement français.

Mais M. Péloquin a logé une demande officielle auprès de la Fédération internationale d'escrime et dès 1980, lors des Jeux de Moscou, on peut s'attendre à ce que tous les appareils de contrôle électronique soient . . . "Made in Québec".

En attendant, ces installations sont utilisées aux Jeux du Québec à la plus grande satisfaction des athlètes en escrime, des officiels et des spectateurs. Ces derniers peuvent ainsi suivre beaucoup plus facilement les compétitions à cause de la précision des équipements.

Sylvain se défoule au karaté...



SYLVAIN BLANCHETTE: L'un des plus jeunes participants aux finales provinciales des Jeux du Québec.

par Pierre Fellice

JONQUIERE — Sylvain Blanchette, de Chicoutimi, a définitivement le physique de l'emploi, comme on dit en langage populaire.

Des yeux brillants, un vrai visage de boxeur et une détermination qui fait les vrais karatékas.

"Il n'aime pas tellement causer présentement car il vient d'encaisser une défaite", nous souligne son entraîneur, Gilles Lévesque. "Sans doute qu'un peu plus tard, il sera plus conciliant".

En fait, Sylvain Blanchette n'a que huit ans à peine. Et il est définitivement l'un des plus jeunes participants aux présentes finales provinciales des Jeux d'hiver du Québec, à Jonquière.

Un peu plus tôt dans la journée, il avait mérité une médaille de bronze, en kata, et en fin d'après-midi, il se préparait à batailler pour une médaille de bronze, en combat, dans la catégorie des 0-55 livres.

"Moi, ce qui me plais dans les Jeux du Québec, ce sont les médailles", rappelle Sylvain Blanchette. "Il y a également le fait que je puis me faire de nouveaux amis. C'est très intéressant. C'est la deuxième fois d'ailleurs que je participe aux finales provinciales. L'an dernier, à Rimouski, je n'ai rien remporté dans le karaté, mais cette année, j'étais mieux préparé."

Malgré ses huit printemps, Sylvain Blanchette pratique quand même le karaté depuis déjà trois ans.

"Ce sont les trois premières années qui sont toujours les plus difficiles", souligne son entraîneur. "Sylvain les a passées avec succès et c'est pourquoi je pense qu'il est dans cette discipline pour y rester."

Mais voilà qu'au fil de la conversation, le jeune Blanchette a retrouvé le goût de la parole. C'est un peu normal pour un jeune de cet âge qui ne demande rien de mieux que de pouvoir s'exprimer.

"J'avais entendu parler du karaté chez mes amis, et même si Gilles (Lévesque) n'était pas venu me chercher pour faire partie de son club, j'y serais allé quand même", philosophe-t-il.

"Sylvain faisait partie d'un groupe de quinze jeunes que j'ai recrutés il y a trois ans", poursuit Gilles Lévesque. "A cet âge, la troupe aimait beaucoup "faire du mal" un peu partout. Le karaté leur a alors permis de déverser leur trop plein d'énergie et de vraiment se défouler".

Accroupit devant son entraîneur, Sylvain Blanchette, écoutait la conversation tout en corroborant les dires de ce dernier.

Il ne faut surtout pas être inquiet au sujet de ce jeune karatéka du Saguenay-Lac-Saint-Jean, car avec ses huit ans, il fera certes encore plusieurs présences aux Jeux du Québec.

"Maintenant vous allez m'excuser car je dois me préparer pour mon prochain combat", nous lance-t-il.

Lorsque nous vous disions que Sylvain Blanchette avait le physique de l'emploi...

Quatre records en patinage de vitesse

par Pierre Fellice

JONQUIERE — L'action n'a certes pas fait défaut au départ du deuxième bloc de compétitions, hier chez Jako. Les records ont même volé en éclat au patinage de vitesse.

D'une part, Brigitte Michaud, de l'Est du Québec, avec un temps de 25.9 secondes, et Marie-Josée Martin, avec un temps de 25.7 secondes, ont abaissé le record de 200 mètres midget féminin qui était de 26.2 secondes.

En catégorie juvénile féminin, sur 200 mètres, Julie Bellavance, de l'Est du Québec, détient une nouvelle marque avec un temps de 24.4 secondes. L'ancien record était de 24.7 secondes.

Chez les garçons, Patrick Payette, de Lanaudière, a relégué aux oubliettes un record en catégorie bantam, 200 mètres, avec un temps de 25.5 secondes. L'ancienne marque était de 26 secondes.

Enfin, dans le 200 mètres midget garçons, Guy Thibault, de Québec, a égalé le record qui était de 24.6 secondes.

De l'or en escrime

Pour sa part, la discipline de l'escrime a définitivement volé la vedette pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec une récolte de quatre médailles dont deux d'or et deux de bronze.

L'or est allé à Jacynthe Poirier et Jean-Marie Banos, deux athlètes de Chibougamau, alors que Jean-Paul Banos et Claude Marcil ont dû se contenter de bronze.

Il s'agit définitivement d'un bon départ pour les escrimeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, départ qui pourrait bien améliorer la septième place méritée l'an dernier à Rimouski.

Une chute en ski alpin

En ski alpin, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a fort mal débuté dans son désir d'améliorer cette dixième place inscrite l'an dernier à Rimouski.

Chez les filles d'abord, Maryse Tremblay a présenté un combiné de 66.383 secondes au slalom géant, pour s'accaparer de la quinzième place au classement général. Annie Vanotterdijk a récolté une 17e position et Marie Bellemarre, une 38e. Nathalie Ménard a pour sa part été disqualifiée.

Du côté masculin, c'est Maxime Sénéchal qui a inscrit le meilleur classement pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une 19e position avec un combiné de 64.031 secondes. Marc Tremblay s'est classé 29e et Robin Fortier, 43e. Martin Gagnon a été disqualifié.

C'est François Lacasse, de Lanaudière, qui est sorti grand vainqueur de cette première tranche avec un combiné de 60.611 secondes. Chez les filles, c'est la jeune Andrée Bérard, de Richelieu-Yamaska, qui a dominé toutes ses adversaires avec un combiné de 61.861 secondes dont une seconde tranche record de 29.535 secondes.

Au curling

Dans la discipline du curling, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est parti du mauvais pied. En fait, la région hôtesse des présentes finales provinciales n'a remporté qu'une victoire hier, et ce du côté masculin, une victoire de 10 à 3 devant l'Estrie. Pour sa part, l'équipe féminine a fait match nul, 8 à 8 devant le Sud-Ouest du Québec.

Les deux autres rencontres se sont soldées par des défaites.

De l'argent en karaté

Enfin, dans la discipline du karaté, les nôtres ont déniché deux médailles d'argent en kata, grâce à Ronnie Ratthé et Carl Lavoie, et une médaille de bronze avec Sylvain Blanchette.

Les cinq disciplines au programme du deuxième bloc reprennent ce matin et plusieurs autres médailles viendront couronner les efforts des athlètes.

Le patinage de vitesse jouit de bases solides

Au dire du directeur technique, Benoît Carrier, l'Association provinciale de patinage de vitesse est fort bien structurée présentement, avec la présence de 42 clubs affiliés. Et pour la première fois, aux finales Jako, les patins de compétitions sont obligatoires, ce qui donne un cachet de plus de sérieux à l'association...

Gaétan Boucher, de Québec, qui a participé aux derniers Jeux olympiques et aux championnats mondiaux de patinage de vitesse, à Berlin, sera à Jonquière aujourd'hui. Il participera à la remise des médailles de cette discipline au Palais des Sports...

Yvon Blackburn, membre de la Coupe du monde de ski alpin, était l'invité de marque des cérémonies qui ont marqué, hier matin, le début des compétitions de ski alpin au Mont-Fortin du secteur Kénogami. Cette brève cérémonie, haute en couleurs, était également rehaussée par la présence du président de l'Association régionale de ski alpin, Jean Maltais...

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait cinq participants aux finales de patinage de vitesse présentées hier soir. C'est l'Est du Québec qui se classait au premier rang dans ce domaine avec onze compétiteurs, alors que la région de Québec venait en deuxième place avec 10 participants. Fait à noter, la région de la Mauricie, quatrième l'an dernier, n'a présenté aucun participant à ces finales...

A l'instar du ski alpin, le curling a également présenté sa mini-cérémonie d'ouverture, hier matin. Au total, 33 équipes dont 17 masculines, sont en compétition...

Il y a trois ans, presque jour pour jour, le président du club de ski de fond Le Norvégien, Salmon Côté, déclarait ceci: "Ce fameux chalet du centre plein air Mont-Jacob sera transporté sur roues au rang St-Benoît, dans trois ans". On ne sait si Côté peut lire l'avenir, mais ce fameux chalet est maintenant bien en place au rang St-Benoît, trois ans plus tard...

Le deuxième bloc de compétitions, en cours depuis hier matin, compte 617 athlètes chez Jako. De ce nombre, 38 sont du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce deuxième bloc comprend cinq disciplines...

Le directeur technique de l'Association provinciale de ski alpin, Claude Dumontier, a vanté le travail des proposés à l'entretien des pentes du centre Mont-Fortin. C'est ainsi que suite à ce travail d'experts, les conditions de neige étaient les mêmes lors de la descente du premier compétiteur que lors de la dernière descente de la journée...

	OR	ARG	BR
Sag-Lac-St-Jean	8	5	7
Rive-Sud	1	2	5
Québec	8	5	3
Est du Québec	5	2	4
Montréal Concor	4	5	0
Abitibi-Témis	1	0	0
Côte-Nord	0	1	4
Lanaudière	3	4	1
Lac St-Louis	4	4	3
Laurentides	1	3	2
Mauricie	0	0	3
Sud-Ouest	3	2	2
Estrie	3	6	1
Richelieu-Yamaska	2	0	3
Outaouais	4	2	3
Bourassa	0	2	0
Laval	0	3	2
Centre du Québec	1	0	3

Rendement du Lac-St-Jean

Médaille d'or

Jacynthe Poirier (Escrime)
Fleuret

Jean-Marie Banos (Escrime)
Fleuret

Médaille d'argent

Ronnie Ratthé (Karaté)
Kata

Carl Lavoie (Karaté)
Kata

Médaille de bronze

Sylvain Blanchette (Karaté)
Kata

Jean-Paul Banos (Escrime)
Fleuret

Claude Marcel (Escrime)
Epée

Y'a peu d'emplois qui vont te donner un tel champ d'action.



Être soldat dans les Forces canadiennes, c'est tout un programme!

Bien sûr, tu apprends le maniement des armes. Mais tu peux aussi te spécialiser et devenir artilleur. Si tu as de l'ambition, ce sera une façon d'élargir tes connaissances techniques. Tu apprendras l'utilisation des canons, des radars à contrebombardement et même des ordinateurs. Tu conduiras différents types de véhicules comme des canons autopropulsés.

Le champ d'action de l'artilleur est vaste et excitant. Napoléon lui-même était artilleur. Tu vois que ce n'est pas un travail pour n'importe qui! Et ce n'est pas une carrière pour les petites natures. Alors, si tu as du coeur au ventre, viens nous voir.

J'aimerais avoir plus de renseignements sur la vie dans les Forces canadiennes.

Nom _____ Âge _____

Adresse _____

Ville _____ Prov _____

200 Racine est, Chicoutimi - 543-1880

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

Au Canada c'est TILDEN

Que vous ayiez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher. Appelez donc Tilden et roulez bien.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

TILDEN

74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

SOLDE RENOVATION 10% à 30% D'ESCOMPTE
sur les échantillons de plancher

Après 4 ans, Claude Chrétien rénove son magasin.

claude chrétien ltée
485, boul. Harvey, Jonquière Tél.: 547-3628

Jim Fanning nie certaines allusions

DAYTONA BEACH — Jim Fanning, destitué de son poste de directeur-gérant des Expos de Montréal, l'automne dernier, s'est-il cassé le cou parce qu'il avait laissé le vindicatif Gene Mauch lui marcher sur la tête, et parce qu'il avait manoeuvré pitoyablement dans un effort pour réduire la liste de paye de l'équipe?

Hier, les Expos ont pris des moyens expéditifs pour régler leurs problèmes avec Fred Scherman et



Claude Larochelle

à Daytona Beach

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Larry Biitner en les mettant sous contrat de façon automatique, comme le permettent les règlements. Ce qui veut dire que les deux baseballers ne reçoivent pas un cent d'augmentation. Au préalable, Biitner, moyenne de .315 l'an dernier, mais avec un sombre 28 points produits au tableau, aurait rejeté une hausse de $10,000.

Ainsi Fanning met bien à l'abri la liste de paye de $775,000 des Expos, la plus faible des ligues majeures, la moitié de la masse salariale des Nordiques. Fanning se trouve devant une moyenne de $31,000 par baseballer. Mais est-ce si bien joué? Les Staub, Morton, Singleton, Torres ont tous été éloignés du parc Jarry au moment où ils commençaient à parler gros sous. Le club montréalais n'a-t-il pas pris une culbute, l'an passé avec cette allure de gratte-sou?

"Il y a des gens qui disent que nous attendons de nous retrouver au stade olympique, avec 2,000,000 de spectateurs par année, avant de payer de gros salaires, mais ce n'est que pur mensonge, s'objecte Fanning. Nous n'avons pas peur de payer. C'est ridicule. On se ferait écraser le nez avec une telle ligne de conduite. J'ai hâte d'avoir un Joe Morgan dans mon équipe pour le payer $200,000 par année. Si je vous disais que l'an dernier, on est allé jusqu'à offrir $140,000 sur un contrat d'un an à Dave McNally, ce qu'il a refusé. La vérité sur l'an dernier, c'est que ce McNally nous a laissés tomber. C'est un lâcheur qui nous a tous abandonnés dans le milieu de la rue. Voilà ce qu'il est."

Pas une destitution

Du nouveau chez les Expos, cette année. Les mots coup-de-poing sont fréquents dans la bouche de Jim Fanning et de John McHale, et ce gaucher Dave McNally qui a fui Montréal en juin 1975 en prend pour son rhume. C'est lui la source de la catastrophe de la dernière saison. Quand Jim Fanning a perdu son titre de directeur-gérant dans le remue-ménage subséquent, l'automne dernier, il avait l'air du type qui vient d'attraper 500 livres de ciment sur la tête. Depuis lors, il a repris du poil de la bête, et le voilà en possession de ses pouvoirs de l'an dernier, sans le titre.

"Je sais que ça a sorti comme ça, mais ce ne fut pas une destitution, certifie Fanning. Je ne sais pas exactement pourquoi on m'a nommé directeur du personnel. On m'a donné des explications, mais pour moi ça ne collait pas exactement. C'est une histoire qui ne m'inquiète pas de toute façon. Plusieurs directeurs-gérants, Al Campanis des Dodgers, par exemple, ont le titre de directeur du personnel."

Dans la réalité, les proprios des Expos ont voulu rendre John McHale directement responsable à la suite des histoires saugrenues de l'an dernier où un gérant, Gene Mauch en l'occurrence, avait institué un régime de terreur tel que Fanning et McHale craignaient de se présenter devant lui pour leur faire part de leurs recommandations.

"Comment prétendre que j'ai perdu mon poste de directeur-gérant parce que Mauch avait établi une dictature, proteste Fanning haussant la voix. D'abord je n'ai jamais prétendu devant qui que ce soit que Mauch n'écoutait pas mes avis. J'avais bien au contraire l'écoute de Gene, bien que je dois avouer que, l'an dernier, il a commencé à manifester un certain agacement à entretenir des discussions, surtout qu'il avait une curieuse façon d'aborder les jeunes joueurs. Mais je l'obligeais à avoir ces discussions."

Alors pourquoi le numéro 4 a-t-il snobé Nate Colbert dont on n'a jamais connu la valeur, en 1975? Pourquoi a-t-il retiré Ellis Valentine du personnel alors qu'il avait des coups sûrs en six matches d'affilée? Pourquoi a-t-il ignoré totalement Gary Roenicke en septembre?

"Colbert, il n'a jamais été capable de le sentir, ça c'est vrai, réplique Fanning. Quant à Valentine et Roenicke, Mauch n'a pas écouté nos suggestions. Il n'est plus notre gérant non plus. En d'autres circonstances, il voulait retirer Larry Parrich du jeu. Il ne l'a pas fait devant mon objection".

De toute évidence Mauch est parti parce qu'il n'était plus abordable. Certains journalistes craignaient ses cinglantes répliques et au surplus il imposait un "stress" imbuvable aux jeunes athlètes. Jim Fanning n'est pas obligé de l'avouer, mais on aurait dû passer Mauch à la guillotine quand il a réclamé les départs de Singleton et Torres. Mais encore là n'y avait-il pas une question de sous?

Fanning est une bonne tête de baseball. Il a le sens de l'organisation et du commandement. Sans le buté Mauch dans les pattes, et avec le stade olympique à l'horizon, assurant des revenus accrus, il pourra bâtir une équipe captivante.

Fini ce spectre?

Jeune terreur du monticule avant ces ampoules aux doigts et ses démêlés avec Gene Mauch, Dennis Blair remonte le courant avec Karl Kuehl aux commandes... Je me trouvais à l'aéroport de Daytona quand il est arrivé de la Californie, hier... "Je lance depuis deux mois à pleine vapeur, dit-il avec un large sourire. Je suis redevenu exactement le même gars qui avait remporté onze victoires avec les Expos en 1974." ...Le spectre d'un second Balor Moore est-il balayé?

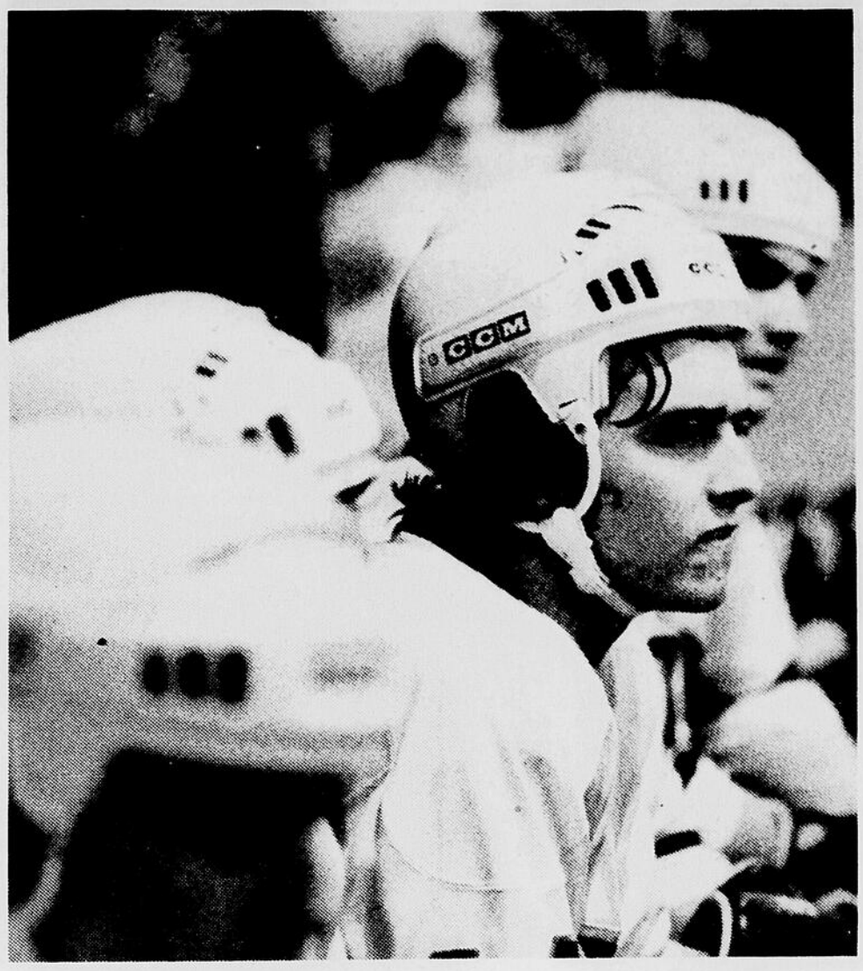
Les voix tonnent fort de partout dans l'entourage des Expos... Karl Kuehl a jeté des frissons en passant quelques baseballers fainéants au marteau-pilon!...

Victoire de 12 à 6 des Draveurs

Débandade des Saguenéens à Trois-Rivières

Collaboration spéciale

TROIS-RIVIERES — Les Saguenéens de Chicoutimi ont à nouveau connu la défaite, alors qu'ils ont baissé pavillon, hier soir, devant les Draveurs de Trois-Rivières au compte de 12 à 6.



Richard Dalpé... quatre points de plus à son dossier.

Le tout a débuté pendant la période de réchauffement lorsque Daniel Horne des Draveurs s'est attaqué à Pierre Daigneault, histoire de régler de vieux comptes. Pendant ce temps, Marc Desforges livrait un combat de lutte à Alain Bélanger. Ce dernier devait s'en prendre à Daigneault après que le porte-couleurs des Saguenéens eut lâché prise avec Horne.

Mais les choses ne devaient pas en rester là. Le match n'était vieux que de huit secondes lorsque les cinq joueurs des Draveurs décidèrent de jeter les gants devant leurs cinq rivaux des Saguenéens.

Pierre Tremblay, Langis Dubé, Robert Sullivan, Marc Desforges et Serge Dubois, se sont chamaillés contre Alain Bélanger, Pierre Langlois, Denis Allard, Christian Belley et Daniel Horne. Au cours de cette mêlée, le défenseur des Saguenéens, Pierre Tremblay, devait subir une commotion cérébrale suite à une attaque sournoise d'Alain Bélanger qui n'a pas hésité à le mettre KO.

Par la suite, le match fût relativement calme, puisque seulement deux pénalités furent décernées en deuxième période alors qu'aucun joueur des deux équipes n'a visité le banc de punition au troisième engagement.

Les Saguenéens ont pris l'avance 4 à 2 après la première période. Mais ils ont manqué de souffle en deuxième période, terminant ce second engagement en traînant de l'arrière 6 à 5. Le toit est tombé sur la tête des Saguenéens au dernier tiers, lorsque les Draveurs enregistrèrent six buts sans réplique.

Richard Dalpé, Daniel Desjardins et Pierre Chamberland ont été les meneurs à l'attaque pour la formation de Michel Bergeron avec des performances de deux buts respectivement. Les autres compteurs des Draveurs ont été Michel Comtois, (2), Claude Huard, Yves Richer, Donald Lemieux.

Robert Charette a été le meilleur dans le camp des Saguenéens avec un truc du chapeau. Alain Côté, Sylvain Locas, Marc Desforges ont produit les autres buts des Saguenéens.

"Nous avons joué une bonne première et deuxième période, mais la fatigue aura eu raison de mes joueurs en troisième période. Le repos d'aujourd'hui nous sera salutaire. Il est difficile de blâmer Jean Bélisle pour cette défaite. C'en fût une d'équipe et il n'y a personne en particulier à blâmer". Tels ont été les seuls commentaires d'Yvan Gingras.

Quant à Michel Bergeron, il souriait et affirmait qu'il était indifférent quant à affronter Sorel ou Chicoutimi en première ronde éliminatoire. L'instructeur des Draveurs a joué les incrédules lorsqu'on lui a mentionné si l'intimidation des siens avait eu raison des Saguenéens.

Les blessures: sérieux handicap des Black Hawks

Collaboration spéciale

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago, hôtes du Canadien de Montréal, ce soir, jouent de malchance dans le moment, même s'ils s'accrochent péniblement au premier rang de la division Conny Smythe devant les Canucks de Vancouver.

Handicapés à l'avance par l'absence de Dick Redmond depuis plus d'un mois, les Hawks sont également privés des services de Keith Magnuson et Grant Mulvey.

Au sujet de Magnuson, la sérieuse mise en échec de Doug Jarvis, lors de la dernière escale des Hawks à Montréal, lui a été néfaste car il soigne toujours une fracture à une vertèbre.

Redmond, quant à lui, a subi une intervention chirurgicale à un genou tandis que Mulvey soigne lui aussi une blessure à un genou mais de moindre gravité. La direction de l'équipe prévoit d'ailleurs qu'il sera en uniforme en fin de semaine prochaine.

La liste des blessés des Blacks Hawks ne se termine cependant pas là. Dennis Hull a subi une intervention chirurgicale mineure aux hémorroïdes dimanche dernier, mais il devrait possiblement affronter le Canadien. Hubert Martin, pour sa part, souffre d'un nerf étiré à la nuque.

Finalement, le vétéran Chico Maki éprouve de plus en plus de difficultés depuis qu'il s'est remis de blessures aux côtes.

Aucune amélioration

Pierre Bouchard, Guy Lapointe et Rick Chartraw n'ont pas fait le voyage à Chicago. La direction du Canadien a en effet décidé de laisser à Montréal les joueurs qu'elle n'entendait pas utiliser.

Dans le cas de Lapointe, cette décision semble logique puisqu'il n'est pas encore remis d'une blessure à un genou, conséquence d'un dur lancer de Richard Martin, samedi dernier. Du sang s'est répandu à l'intérieur de son genou gauche, et sa participation est douteuse pour la prochaine fin de semaine.

Quant à Chartraw, une récente grippe semble l'avoir affaibli. Pierre Bouchard avoue ne plus ressentir aucune douleur à son genou gauche mais l'état-major du Canadien n'a pas jugé nécessaire de l'insérer dans l'alignement.

"Nous nous servirons des mêmes joueurs que dimanche dernier à Detroit", a expliqué Bowman, interrogé à ce sujet.

Jim Roberts et John Van Boxmeer ont été préférés à Lapointe et Chartraw pour le match de ce soir. Les deux joueurs ignorés tiendront donc un exercice en solo aujourd'hui. Chartraw n'a formuler aucun commentaire sur la question. Bouchard, quant à lui, ne s'interroge plus depuis longtemps, sur les agissements de la direction de l'équipe.

Ligue midget majeure

Six buts de Ouellet profitent à Roberval

ROBERVAL — Les Optimistes de Roberval ont fait un pas de plus vers la grande finale de la Ligue midget majeure du Lac St-Jean alors qu'ils ont décroché un troisième triomphe consécutif, hier soir, au centre Benoit Lévesque de Roberval, à l'aide d'un gain décisif de 11 à 3, devant les Loups de Mistassini.

Gérard Ouellet a profité de l'occasion pour exploser puisqu'il a enfilé six buts pour conduire les Optimistes à la victoire. Yves Lajoie, avec un doublé, a également connu une bonne soirée. Martin Gagnon, Louis Lambert et Paul Cauchon ont complété le pointage pour la troupe de l'instructeur Julien Guillemette.

Dans l'autre série demi-finale, les Nordiques du Secteur-Nord ont égalisé les chances dans leur série, alors qu'ils ont disposé du Midget Pop du Secteur-Sud par un pointage serré de 5 à 4. La famille Maltais s'est chargée de régler le cas du Secteur-Sud.

En effet, Laurier Maltais a fait des siennes avec une performance de trois buts. Ses cousins, Danny et Antonin Maltais, ont produit les deux autres buts des gagnants, avec un but respectivement.

Pascal Ouimet aura été le meilleur des siens dans le clan des vaincus avec un doublé. Jean-Pierre Allard et Rémi Vézina ont également répliqué pour le Secteur-Sud.

Les deux séries se poursuivent, vendredi soir, à Mistassini et à St-Bruno.

Floyd Thomson à l'hôpital

St-Louis blanchi par les Islanders

UNIONDALE (AP) — Le gardien Glenn Resch a réalisé 25 arrêts, hier soir, et les Islanders de New York ont triomphé des Blues de St-Louis 4-0.

Resch, qui réussissait ainsi son septième blanchissage de la saison, a entrepris le match avec une moyenne de buts alloués de 2.01, un sommet dans la Ligue nationale.

Les buts des Islanders, lesquels totalisent maintenant 88 points au classement, ce qui égale leur marque de la saison 1974-1975, ont été réussis par Bryan Trottier, Gerry Hart, Ed Westfall et Billy MacMillan.

Gary Unger, des Blues, a réédité un record de la Ligue nationale établi en 1964 par Andy Hebenton, des Bruins de Boston, en participant à une 630e rencontre consécutive.

D'autre part Floyd Thomson des Blues de St-Louis a été transporté à l'hôpital durant la première période de la rencontre contre les Islanders de New York après avoir été frappé par le défenseur Denis Potvin.

Thomson, transporté hors de la patinoire sur une civière, s'est frappé la tête sur la baie vitrée.

Le docteur Jeffrey Minkoof, médecin des Islanders, a déclaré que Thomson, qui était inconscient lors de son transport à l'hôpital, souffre d'une commotion cérébrale, d'une coupure derrière l'oreille droite et d'une blessure au nez.

A Atlanta, Tom Lysiak a égalé un record d'équipe et Danie! Bouchard a mérité son deuxième blanchissage de la saison alors que les Flames d'Atlanta disposaient des Bruins de Boston 9-0.

Lysiak a réussi son exploit en marquant un but et en récoltant quatre assistances pour un total de cinq points. Randy Manery et Reynald Comeau ont marqué deux buts chacun et Hilliard Graves, Bill Clement, Dave Kryskow et Eric Vail ont complété.

Gilles Gilbert, le gardien des Bruins, qui a participé à 17 triomphes dans les 18 dernières rencontres où il a été employé, a été la victime de tous les buts.

Dans l'Association mondiale menés à l'attaque par Mats Lindh, auteur de deux buts, les Jets de Winnipeg ont infligé un revers de 5-2 aux Toros de Toronto, hier soir, dans une rencontre de l'Association mondiale de hockey disputée devant 9,789 spectateurs.

Les Toros avaient gagné leurs trois matches précédents, ce qui constituait leur plus importante série de victoires consécutives de la saison.

Bobby Hull, Anders Hedberg et Ulf Nilsson ont réussi les autres filets des Toros tandis que Mark Napier a enfilé les deux buts des Toros.

Winnipeg a effectué 48 tirs au but adverse, et Toronto 28.

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

Woolco MD

PNEUS RADIAUX EN SPÉCIAL

CETTE OFFRE PREND FIN LE 13 MARS 1976



Hallmark PNEUS RADIAUX PWR

165 SR X 13 34.99 CHAC

Dimensions	Flanc blanc chacun	Dimensions	Flanc blanc chacun
165SR X 13	34.99	GR 70 X 14	46.99
BR 78 X 13	38.99	GR 70 X 15	46.99
165SR X 15	38.99	HR 70 X 15	46.99
ER 70 X 14	38.99	LR 78 X 15	50.99
FR 70 X 14	42.99		

• Pas d'échange requis • Montage sans frais

UN PNEU RADIAL:
• PERMET DES VIRAGES PLUS SÛRS ET UNE MEILLEURE TRACTION
• RÉSISTE AUX COUPURES ET AUX COUPS
• ASSURE UN MILLAGE PROLONGÉ

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie proportionnellement à l'usure de la semelle contre les hasards de la route et les défauts de matériaux et de fabrication sans autre limite de temps ou de millage

VENTE-RÉCLAME

Les automobilistes soucieux de leur budget de maintenant nos pneus portant une étiquette rouge. Nous offrons à très bas prix plusieurs modèles retirés de la production: pneus radiaux, ceintures ou non ceintures.

QUANTITÉS LIMITÉES

MILLAGE GARANTI 40 MOIS OU 40,000 MILLES

VIDANGE D'HUILE, FILTRE NEUF ET GRAISSAGE EN SPÉCIAL



Pour la plupart des voitures nord américaines 8.88 COMPRIS
• Jusqu'à 4 pintes d'huile monograde ou multigrade, choix de marques renommées
• L'installation d'un filtre à huile FRAM neuf
• La lubrification complète du châssis par nos experts. Systèmes à joints scellés transformés en systèmes de graissage ordinaires pour seulement $4

OFFRE SPÉCIALE



PR54T

LECTEUR 8 PISTES STÉRÉO 57.88 chac.

Lecteur 8 pistes compact à matrix 4 canaux, accord précis, nettoie-tête, détecteur d'effraction et indicateur lumineux de programme

ENSEMBLE DE HAUT-PARLEURS STÉRÉOS

Haut-parleurs ronds de 5 po aimants de 4 oz. 12 watts 85-5APF installation en sus 13.44 la paire



BOUGIES CHAMPION, AC OU AUTOLITE .79 chac.



HOUSSES FUR-LON RÉSISTANTES EN PELUCHE ACRYLIQUE 18.88 chac.

Épaisse peluche 24 oz. Pour l'avant ou l'arrière de la plupart des voitures. Choix de 5 couleurs.



ADDITIF D'HUILE RISLONE 1.76 la pinte

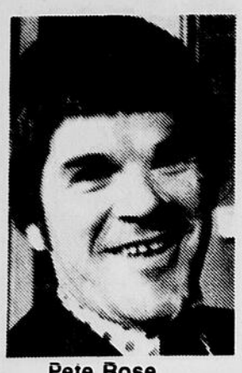
Aide à réduire le maximum de compression et de puissance

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-Francois PLACE DU ROYAUME

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30, JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h, SAMEDI de 9h15 à 17h

DIXIT...



Pete Rose

"Si le conflit n'est pas réglé la semaine prochaine, j'ai bien l'intention de convoquer une assemblée spéciale des joueurs afin de prendre le contrôle de la situation. Il est temps pour les joueurs de se mettre à l'entrainement. Les propriétaires devront faire preuve de bonne volonté", dixit Pete Rose.

HOCKEY

Ligue junior majeure

Hier

Chicoutimi 6 Trois-Rivières 12
Hull 1 Montréal 3

Aujourd'hui

Aucun match

Demain

Chicoutimi à Cornwall

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Qué.	66	39	22	7	315	265	81
Trois-R	67	33	29	5	353	326	71
Sorel	68	26	31	11	290	357	63
Chic.	66	25	29	12	319	351	62
Shaw.	66	9	53	4	239	512	22

Division Ouest

Sher.	66	47	11	8	483	256	102
Corn.	67	35	23	9	329	256	79
Mtl.	65	33	25	7	304	254	73
Hull	69	28	33	7	300	310	63
Laval	68	23	39	6	290	335	52

Les meneurs

	B	A	PTS
Marsh, P., Sher.	73	78	151
Locas, S., Chic.	74	69	143
Dalpé, R., T.-R.	58	82	140
Sharpley, G., Hull	57	72	129
Bossy, M., La.	72	55	127
Dupont, N., Mtl.	63	61	124
Simpson, R., Sher.	52	72	124
Leblanc, F., Sher.	56	66	122
Brassard, P., Corn.	62	59	121
David, P., Corn.	50	61	111

Matches d'hier non inclus.

Ligue junior

Vendredi
La Baie à Alma
Jonquière à Roberval

Dimanche
Chicoutimi à Alma
Roberval à La Baie

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	39	34	5	0	330	125	68
Alma	38	29	9	0	336	136	58
Chic.	38	19	19	0	228	251	38
La Baie	38	9	29	0	164	260	18
Roberval	37	5	32	0	125	382	10

Les meneurs

	B	A	Pts
Vigneault, L. Jonq.	69	57	126
Gagnon, D. Alma	59	65	124
Dicaire, G. Jonq.	47	60	107
Dufour, R. Chic.	47	58	105
Maltais, D. Alma	40	65	105
Jomphe, R. Jonq.	33	45	78
Voyer, M. Jonq.	38	39	77
Paradis, D. Alma	35	38	73
Girard, S. Chic.	33	35	68
Girard, J.-P. Chic.	30	37	67

Ligue juvénile

Demi-finale "A" 4 de 7

Vendredi 5 mars
Arvida 9 Kénogami 2
(Arvida mène 1-0)

Dimanche 7 mars
Kénogami 1 Arvida 9
(Arvida mène 2-0)

Aujourd'hui
Arvida à Kénogami
(troisième match)

Vendredi 12 mars
Kénogami à Arvida
(quatrième match)

Demi-finale "B" 4 de 7

Vendredi 5 mars
Alma 2 St-Jérôme 7
(St-Jérôme mène 1-0)

Lundi 8 mars
St-Jérôme 7 Alma 4
(St-Jérôme mène 2-0)

Aujourd'hui
Alma à St-Jérôme
(troisième match)

Vendredi 12 mars
St-Jérôme à Alma
(quatrième match)

Ligue midget

Demi-finale "A" 4 de 7

Lundi 8 mars
Alma 2 La Baie 4
(La Baie gagne la série 4-1 et passe en grande finale)

Demi-finale "B" 3 de 5

Vendredi 5 mars
Kénogami 1 St-Honoré 9
(St-Honoré mène 1-0)

Dimanche 7 mars
St-Honoré 4 Kénogami 10
(série égale 1-1)

Demain
Kénogami à St-Honoré
(troisième match)

Dimanche 14 mars
St-Honoré à Kénogami
(quatrième match)

Ligue midget majeure

Demi-finale "A" 4 de 7

Hier
Mistassini 3 Roberval 11
(Roberval mène 3-0)

Vendredi 12 mars
Roberval à Mistassini
(quatrième match)

Demi-finale "B" 3 de 5

Hier
Secteur-Sud 4 Secteur-Nord 5
(série égale 1-1)

Vendredi 12 mars
Secteur-Nord à Secteur-Sud
(troisième match)

Ligue bantam

Demi-finale "B" 3 de 5

Samedi 13 mars
Kénogami à Chicoutimi
(3ième match, série égale 1-1)

Dimanche 14 mars
Chicoutimi à Kénogami
(quatrième match)

Ligue pee wee

Demi-finale "A" 3 de 5

Samedi 13 mars
Alma à Jonquière (Arvida)
(2ième match, Alma mène 1-0)

Dimanche 14 mars
Jonquière à Alma
(troisième match)

Demi-finale "B" 3 de 5

Samedi 13 mars
Chicoutimi à St-Jérôme
(3ième match, St-Jérôme mène 2-0)

Dimanche 14 mars
St-Jérôme à Chicoutimi
(quatrième match si nécessaire)

Ligue nationale

Aujourd'hui

Montréal à Chicago
Atlanta au Minnesota
Buffalo à Pittsburgh
Detroit en Californie
Kansas City à Vancouver
St-Louis à Toronto

Division Patrick

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Phi.	67	43	10	14	295	178	100
Isl.	67	36	17	14	256	160	86
Atl.	68	28	30	10	220	207	66
Ran.	67	23	35	9	223	279	55

Division Smythe

Chic.	67	26	23	17	202	204	69
Vanc.	67	27	27	13	228	228	67
St. L.	66	24	31	11	207	236	59
Minn.	67	18	45	4	163	253	40
K. City	66	12	44	10	156	282	34

Division Adams

Bost.	65	42	12	11	258	186	95
Buff.	67	36	19	12	278	201	84
Tor.	68	31	25	12	257	231	74
Calif.	68	23	36	9	218	241	55

Division Norris

Mon.	68	49	9	10	283	146	108
Pit.	67	29	27	11	280	251	69
L.A.	67	31	29	7	214	225	69
Det.	67	20	38	9	171	259	49
Was.	67	8	50	9	186	328	25

Les meneurs

	B	A	Pts
Lafleur, G. Mon.	43	56	99
Clarke, B. Phi.	30	69	99
Barber, B. Phi.	40	57	97
Mahovlich, P. Mon.	31	62	92
Larouche, P. Pitt.	39	49	88
Perreault, G.	34	54	88
Pronovost, J. Pitt.	44	42	86
Sittler, D. Tor.	35	49	84
Potvin, D. Isl.	27	56	83
Trottier, B. Isl.	25	58	83

Association mondiale

Aujourd'hui

Québec à Winnipeg
Phoenin en N.-Angleterre
Cincinnati à Cleveland

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	68	45	21	2	291	208	92
Québec	65	39	22	4	282	245	82
Calgary	67	33	30	4	249	231	70
Edmonton	70	24	41	5	237	295	53
Toronto	63	18	40	5	269	321	41

Division Est

Cincinnati	68	31	35	1	249	276	63
N.-Angle.	67	28	33	6	211	246	62
Cleveland	65	28	32	5	222	227	61
Indiana	66	26	37	3	192	206	55

Division Ouest

Houston	63	41	23	0	262	218	82
Phoenix	64	32	26	6	239	217	70
San Diego	64	31	29	4	248	222	66

Les meneurs

	B	A	Pts
Tardif, M. Qué.	57	58	115
Nilsson, V. Win.	35	68	103
Hull, B. W.	40	60	100
Hedberg, A. Win.	46	49	95
Bernier, S. Qué.	32	62	94
Cloutier, R. Qué.	49	42	91
Ftorek, R. Pho.	31	57	88
Lacroix, A. SD	22	65	87
Ullman, N. Edm.	31	51	82
Bordeleau, C. Qué.	29	53	82

Lutte à finir entre les Santos et les Rougeau

Ca va brasser, ce soir, au Centre sportif de Dolbeau alors qu'un gala de lutte sera présenté. La finale, un 2 de 3 à finir, opposera Jacques et Raymond Rougeau aux Santos, un duo de lutteurs masqués. La demi-finale mettra aux prises Hans Schmidt à Serge Dumont. Quant à Gigi Le Grec, il tentera de river les épaules de Mitsuo Yoshida. Le combat d'ouverture donnera l'occasion à Jackie Viecz de se mesurer à Al Bourgeois.

LE RAPIDO

Carnet de voyage

Le statisticien officiel des Saguenéens de Chicoutimi, Jacques Ringuette, nous a fait part de quelques petites notes de voyage au sujet du présent périple des Saguenéens à l'étranger. Ainsi, André Boudreau a récolté son centième point lors du match de dimanche à Hull. Quant à Yves Lozeau, il avoue s'ennuyer de Chicoutimi et de La Pilule. Il trouve que les Anglais ne "swingent" pas assez à son goût.

D'Amico de retour au pays

L'ancien porte-couleurs des Saguenéens, Marc D'Amico, est de retour au pays après avoir complété sa première saison avec une équipe de hockey de la Suisse. Il a déjà signé son contrat en vue de la prochaine saison. Il avoue que la Suisse est un pays au panorama unique, mais que le hockey pratiqué dans ce coin d'Europe a beaucoup de chemin à faire avant de rivaliser avec celui du Canada.

Têtes en l'air

On ne sait pas où avaient la tête Ken Scollard et Robert Sullivan, lors du match à Laval, mais toujours est-il qu'ils ont oublié leur chandail dans leur chambre d'hôtel. En parlant de tête en l'air, les parents de Robert Charette n'ont vraiment pas aimé le "new look" de fiston. "C'est pas possible, c'est pas possible", s'est écriée mame Barette, toute surprise.

En diligence...

André Bélanger et Louis-René Bélanger, tous deux de Chicoutimi, s'envoleront, dimanche, vers la Floride, afin d'y suivre un stage de ski nautique... Les lanceurs Clay Kirby, Chip Lang et Fred Scherman, le voltigeur Larry Biittner et l'intérieur Rodney Scott ont été mis sous contrat par les Expos de Montréal... Jim Davenport, Bobby Winkles, Bob Rodgers et Frank Funk seront les aides de camp de Bill Rigney, le nouveau gérant des Giants de San Francisco en 1976.

Les Remparts seront là

Les Remparts de Kénogami se rendront à St-Honoré, demain soir, imbus de confiance pour y affronter le Free Air. D'après un membre de l'organisation des Remparts, le Free Air ne donne pas sa place lorsque vient le temps de jouer rudement. Il appert que les incidents de dimanche n'étaient qu'une douce revanche pour les Remparts, suite au match de jeudi dernier. Chose certaine, elle n'avait rien de douce, cette vengeance. Enfin...

Finies les folies

Le comité organisateur de la coupe Davis entend sévir contre le Mexique si jamais son équipe refuse d'affronter celle de l'Afrique du Sud. De son côté, la Fédération internationale entend bannir une fois pour toute la politique du tennis. Comme l'a dit Jimmy Connors "finies les folies et mettez la balle au jeu". Voilà, ce qui est dit, est dit.

Tardif dans l'eau chaude

Suite aux déclarations qu'il a faites au sujet de la performance de l'officiel en charge lors du match à Kénogami, dimanche dernier, le président de la Ligue midget régionale, Robert Tardif, se trouve dans l'eau chaude vis-à-vis l'arbitre en chef, Carol Bégin, qui ne veut plus lui fournir un seul arbitre pour la balance des séries. Mais Tardif espère que la situation se calmera au cours des prochains jours. Il avoue que les arbitres font de l'excellent travail, mais qu'ils n'ont pas toujours le monopole de la vérité.

Le défenseur refuse l'échange

Les Flyers expédient Ed Van Impe à Pittsburgh

NEW YORK (PC) — Les Flyers de Philadelphie et les Blues de St. Louis ont décidé hier, à l'approche des séries éliminatoires pour la Coupe Stanley, d'effectuer des échanges de dernière heure impliquant cinq équipes de la Ligue nationale.

Ces échanges, survenus peu avant l'échéance qui avait été fixée pour midi, mardi, ont été annoncés dans le cadre d'une réunion du conseil des gouverneurs du circuit. Le conseil des gouverneurs avait lui-même annoncé plus tôt dans la journée qu'il avait dérogé à la politique qu'il avait adoptée à la suite de son aventure malheureuse avec les Seals de la Californie et accepté de fournir une assistance financière de $300,000 aux Scouts de Kansas City pour leur permettre de compléter la présente campagne.

Les Flyers donc ont cédé Ed Van Impe, un vétéran de neuf saisons, et le gardien Bobby Taylor aux Penguins de Pittsburgh en retour du gardien Gary Inness et d'une compensation additionnelle à venir. Les Blues, de leur côté, ont fait l'acquisition de l'ailier gauche Dave Hrechkosy, des Seals, pour deux choix au repêchage amateur, et du gardien Doug Grant, des Red Wings de Detroit, pour une compensation future.

Le directeur général des Flyers, Keith Allen, a indiqué que sa décision de se départir des services de Van Impe avait été "extrêmement difficile à prendre".

"Ed était avec nous depuis le début et s'était entièrement voué pendant neuf ans à l'équipe et à l'organisation", a-t-il dit.

Van Impe a joué un rôle prépondérant dans les deux conquêtes de la Coupe Stanley par les Flyers en 1974 et 1975. Originaire de Saskatoon, il avait été obtenu en 1967 des Black Hawks de Chicago. Il avait auparavant porté l'uniforme des Bisons de Buffalo, de la Ligue américaine, pendant cinq ans.

Taylor, qui est âgé de 31 ans, a compilé en quatre matches cette saison une moyenne de buts alloués de 3.75.

Inness, 27 ans, a participé à 57 matches l'an dernier avec les Penguins et a réalisé 1,543 arrêts, ce qui constitue deux records d'équipe. Il s'était joint aux Penguins à titre d'agent libre, pendant la saison 1973-74, après avoir joué pour la filiale de l'équipe à Hershey. Au moment de l'échange, sa moyenne de buts alloués était de 4.06.

Le responsable des affaires relatives au hockey pour les Blues, Dennis Ball, a indiqué que l'équipe avait cédé aux Seals pour obtenir Hrechkosy un choix de cinquième ronde pour le prochain repêchage et un choix de troisième tour pour le repêchage de 1977.

Ce joueur de 24 ans a marqué 29 buts à sa première année dans la Ligue nationale, en 1974-75, mais a été relégué aux mineures le mois dernier après avoir marqué seulement huit buts en 38 rencontres.

Grant est un joueur de 27 ans natif de Corner Brook, T.-N., qui n'a pris part qu'à deux matches cette saison dans l'uniforme des Red Wings.

Van Impe refuse

Le défenseur Ed Van Impe a refusé hier de se joindre aux Penguins de Pittsburgh, à qui les Flyers de Philadelphie l'avait cédé plus tôt dans la journée avec le gardien Bob Taylor en retour de Gary Inness et d'une compensation à venir.

Agé de 36 ans, Van Impe a indiqué qu'il préférerait se retirer du hockey plutôt que de quitter Philadelphie, dans la région de laquelle il vivait depuis son arrivée avec les Flyers en 1967.

"J'en étais à penser qu'il me faudrait un jour consacrer plus de temps aux affaires et cet échange ne fera qu'accélérer mes démarches", a-t-il dit.

Van Impe a ajouté qu'il discuterait de nouveau avec le directeur général des Penguins, Wren Blair, mais que ses intérêts à Philadelphie l'empêcheraient probablement de quitter la région.

Les dirigeants des deux équipes avaient déclaré que l'entente ne serait pas annulée advenant le cas où Van Impe refuserait de passer aux Penguins.

Marvin Miller blâme la partie patronale

NEW YORK (AP) — Les négociateurs représentant les propriétaires d'équipes des ligues majeures de baseball rencontreront de nouveau jeudi le conseil exécutif de l'Association des joueurs.

Les négociations, interrompues depuis vendredi, avaient repris hier mais cette dernière séance a connu une fin abrupte et le directeur de l'association, Marvin Miller, n'a pas manqué d'accuser les patrons de ne tenir aucun compte des revendications de la partie syndicale.

Les membres de l'association avaient demandé à leurs 26 représentants, dont deux conseillers, qu'ils organisent une rencontre avec les 24 propriétaires d'équipes plutôt qu'avec les seuls membres du comité de négociations patronal, composé de six propriétaires et des présidents des deux circuits, mais Miller hier s'est heurté au refus de ces derniers.

La prochaine rencontre, qui aura lieu à Tampa, Floride, pourrait néanmoins connaître une toute nouvelle orientation, la Cour d'appel des Etats-Unis ayant annoncé hier qu'elle maintenait la décision de l'arbitre Peter Seitz d'accorder le statut d'agent libre aux lanceurs Andy Messersmith et Dave McNally, ce qui permettrait virtuellement à tous les joueurs de devenir agents libres en deux ans.

Les négociateurs devront de surcroît éviter d'éveiller les sentiments d'exacerbation qui ont commencé à se manifester hier.

La séance, qui a duré trois heures, a en effet été marquée par quelques sautes d'humeur et Miller a déclaré que les propriétaires tentaient de créer de la dissension chez les joueurs.

"Leur campagne d'information biaisée crée un tas de problèmes", a dit Miller. "Nous devons consacrer beaucoup de temps à corriger la fausse information qu'émettent les propriétaires."

Miller estime que les positions de l'association sont toujours aussi solides mais que les patrons ont réussi à semer de la confusion chez certains joueurs.

Les propriétaires tiennent à ce que le nouveau contrat annule tous les accords antérieurs, y compris les droits acquis par la décision de Seitz, ce à quoi l'association se refuse. Miller souligne qu'en retirant ces droits aux joueurs, il exposait l'association à des poursuites. Mike Marshall, des Dodgers de Los Angeles, pour un, a déjà fait part de son intention de poursuivre l'association s'il perdait son droit de devenir agent libre.

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

Chicoutimi 6
Trois-Rivières 12

Première période

1-Chic, Côté (sans aide) 1:39
2-Chic, Charette, R (Blouin-Dufresne) 2:04
3-Chic, Locas, S (Côté) 8:33
1-TR, Comtois, M (Dupuis, Chamberland) 14:43
4-Chic, Desforges, M (Sullivan, Boudreau) 15:17
2-TR, Chamberland, M (Cloutier, Desjardins) 19:53
Pun: Tremblay, Dubé, Sullivan, Desforges, Dubois (Maj) et Bélanger (maj, maj, mauv. cond.) Allard, Langlois, Belley, Horne (maj) 0:08 Locas 2:26 Huard 2:26 Fortin 10:34 Fournier 14:50.

Deuxième période

3-TR, Lemieux, D (Chamberland) 3:12
6-Chic, Charette, R (Poulin, Blouin) 4:22
4-TR, Comtois, M (Huard) 6:05
5-TR, Huard, C (Dalpé, Richer) 10:50
6-TR, Richer, Y (Dalpé, David) 19:49.
Pun: Dufresne 3:04 Lemieux 16:23.

Troisième période

7-TR, Allard, P (sans aide) 2:17
8-TR, Dalpé, R (Fournier, David) 6:28
9-TR, Desjardins, D (Dupuis) 8:42
10-TR, Dalpé, R (David) 9:50
11-TR, Desjardins, D (Dupuis, Bélanger) 15:26
6-Chic, Charette, R (Dubé) 15:46
12-TR, Chamberland, D (cloutier) 17:05.
Pun: aucune.
Lancers par:
Chicoutimi 16
Trois-Rivières 42
Assistance: 2,400.

Ligue nationale

St-Louis 0
New York 4

Première période

Aucun but.
Pun: Patey SL, Fortier I 3:40, J. Potvin I 9:04, Nystrom I 15:11, Gassoff SL mineure double, inconduite, St-Laurent I 17:43.

Deuxième période

1-Isl, Trottier 26 Harris, J. Potvin 1:18
2-Isl, Hart 5 Nystrom, St-laurent 9:40
Pun: Gillies I 4:49, Hart I 6:49, Butler SL, Gillies I 11:37, Harris I 12:31, Gassoff SL, Parise I 17:49.

Troisième période

3-Isl, Westfall 2i Parise, Hart 6:39
4-Isl, MacMillan 7 Howatt, Henning 14:06.
Pun: Fortier I 8:36.
TDIRS AUX BUTS:

St-Louis	8	11	6-25
Islanders	6	10	12-28

Gardiens: Johnston, St-Louis, Resch, Islanders.

Atlanta 9
Boston 0

Première période

1-Atl, Graves 17 Lysiak 14:33.
2-Atl, Clement 19 Kryskow, Manery 16:29
3-Atl, Manery 6 Lysiak 19:16
Pun: Cashman B 10:02, Kea A 18:14, Schmautz B 19:06.

Deuxième période

4-Atl, Manery 7 Vail 8:18
5-Atl, Comeau 16 Bennett 12:05
6-Atl, Lysiak 29 18:01.
Pun: Kea A 4:51, Koak B, Boston banc servi par O'Neil, Kryskow A 7:53.

Troisième période

7-Atl, Kryskow 14 Lysiak 4:27
8-Atl, vail 14 11:00
9-Atl, Comeau 17 Manery, Bennett 18:25
Pun: Hodge B 17:37.
Lancers aux buts:

Boston	7	7	11-25
Atlanta	16	13	11-40

Gardiens: Gilbert, Boston; Bouchard, Atlanta.

Association mondiale

Québec
Calgary

Première période

4-Cal, Kirk 29 Lawson, Rupp 1:11
5-CAl, Chipperfield 30 Kirk, Lawson 1:29
2-Qué, Tardif 58 Bordeleau, Globensky 14:30
6-Cal, Deadmarsh 24 Lawson, Rupp 16:05.
Pun: Sutherland Q majeure, Houle Q inconduite 0:10, Roy Q, Deadmarsh Ca 0:48, Constantin Q 7:07, Gallant Q 12:02 Prentice Q 15:43, Gallant Q majeure, Lukowich Ca mineure, majeure 16:59.

Deuxième période

5-Cal, Chipperfield 3i Morrison, Rupp 7:46
5-Qué, Tardif 59 J. Bernier 12:45
7-Cal, Deadmarsh 25 Lawson, Kirk 19:13
Pun: Tremblay Q 4:18, Prentice Q 7:07. Dubois, Q, Constantin Q, Jodzio Ca majeures, Driscoll Ca mineure, majeure, Gallant Q 9:08, Sutherland Q mineure, inconduite 19:41.

Troisième période

8-Cal, Lawson 38 (McLeaod) 1:13
9-Qué, Bordeleau 30 (Cloutier, Tardif) 6:38
10- Cal, Chipperfield 32 (Deadmarsh, Rupp) 8:52
11- Qué, Houle 34 (Roy) 11:20.
Tirs aux buts:

Québec	8	6	8-22
Calgary	13	6	10-29

Gardiens: Brodeau, Québec, McLeod, Calgary.

Winnipeg 5
Toronto 2

Première période

1-Aucun but.
Pun: Bergman W 5:21, 13:42, Folco T 5:44, Henderson T 13:55, Dorey T 15:23, Nistico T, Hillman W 19:15.

Deuxième période

1-Win, Lindh 14 Lesuk Green 7:14
2-Winn, Hull 41 Nilsson, Hedbert 13:32
1-Tor, Napier 3 16:43
3-Win, Hedberg 47 Sjoberg 19:40.
Pun: Heaver T, Beaudin W 7:56, Jacques T, Hillman W majeures, Lindstrom W, Nistico T 14:07.

Troisième période

4-Win, Nilsson 36 Hedberg, Hull 1:30
2-Tor, Napier 3i Mahovlich Dorey 8:44
5-Winn, Lindh 15 Beaudin, Bergman 9:49
Pun: Odrowski W 12:53, Nistico T majeure, Lindh W 16:53, Toronto banc, Hull W 19:41.
Tirs aux buts:

Winnipeg	12	21	15-48
Toronto	8	13	7-28

Gardiens: Larsson, Winnipeg Garrett, Toronto.



aux bouleaux avec... jako

DU 5 AU 14 MARS 1976

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflues de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbez toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et svelteşse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des pouces superflus de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursouflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité. **(Annonce)**

Gouvernement du Québec
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Case postale 6600
Québec, P.Q.
G1K 7T3

VOUS AVEZ DES QUESTIONS À POSER?

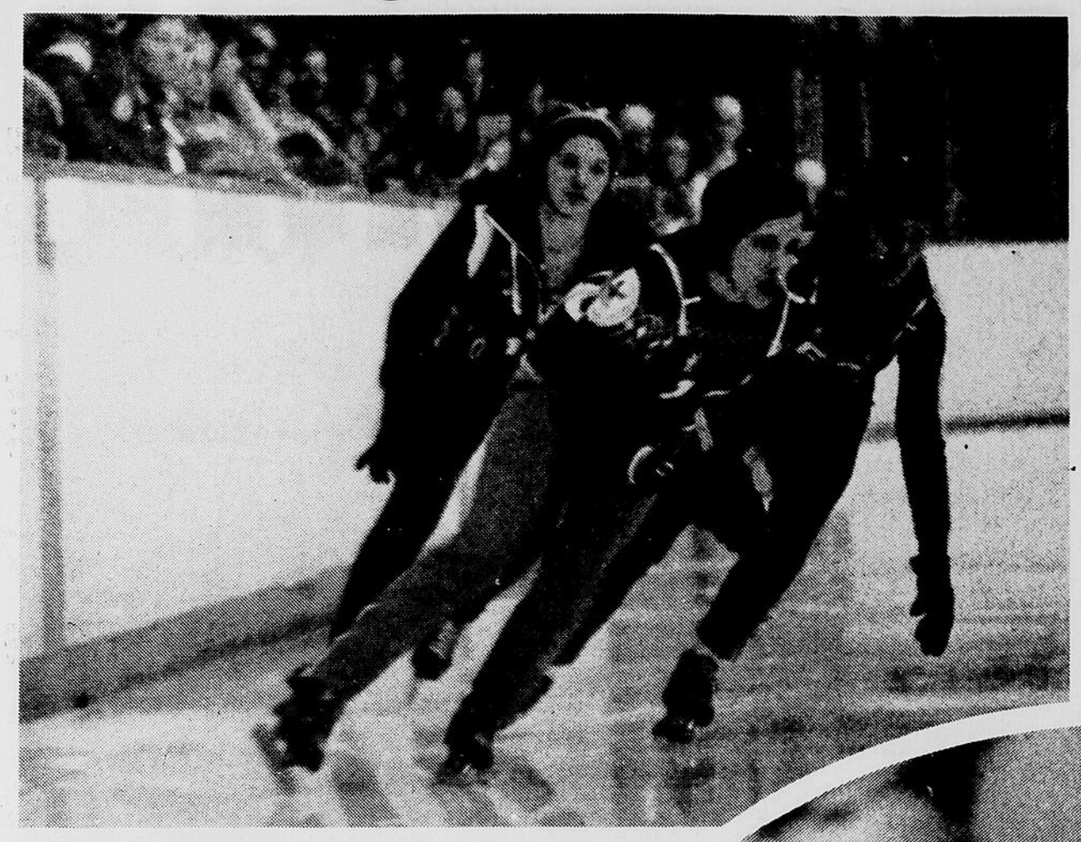
Des représentants de la Régie de l'assurance-maladie du Québec visiteront la région les 11, 12 et 13 mars prochain. Ils seront là pour renseigner la population sur les services assurés par le régime d'assurance-maladie.

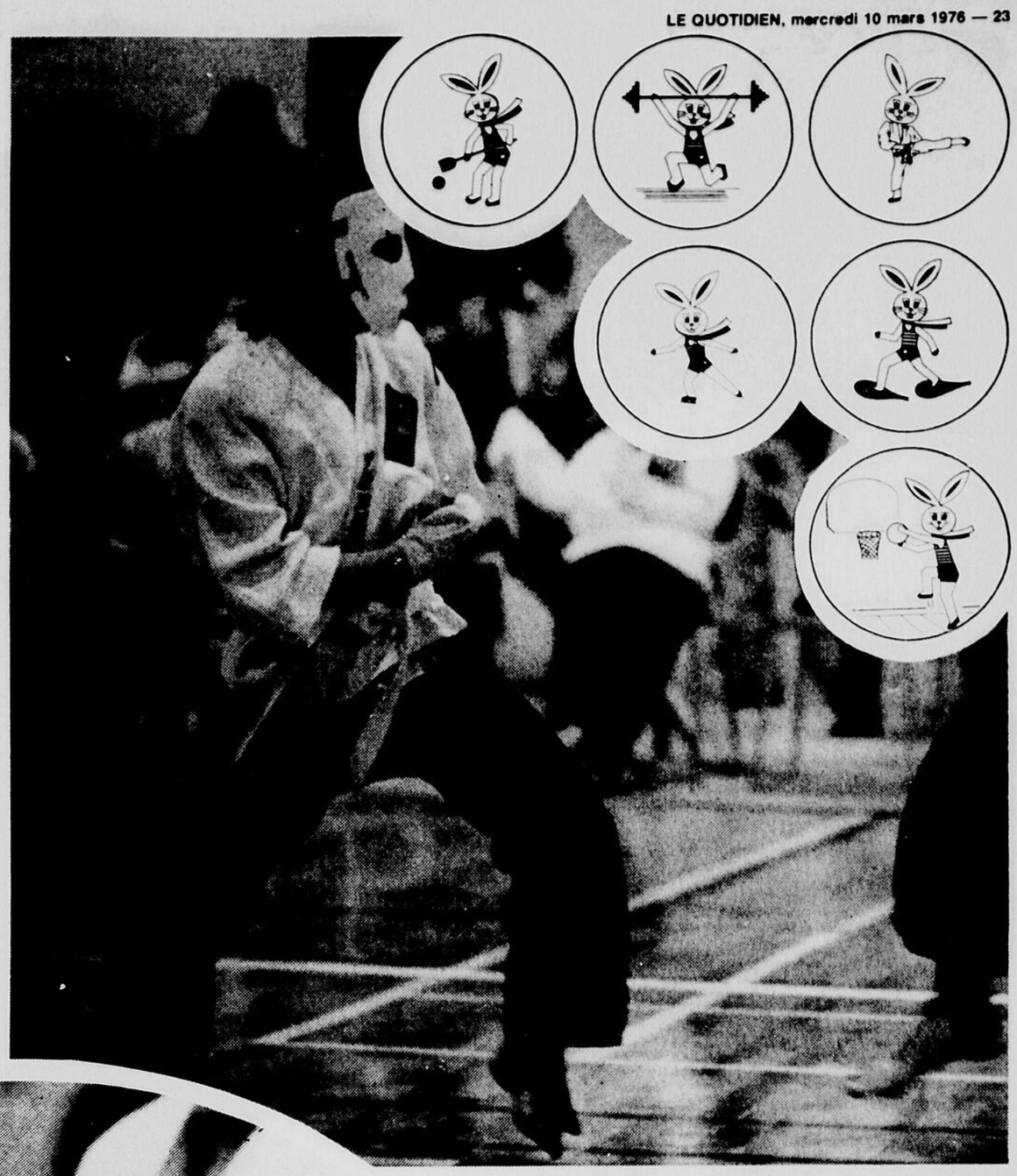
Quelle protection est acquise en ce qui concerne les services de santé:
— au Québec;
— dans les autres provinces canadiennes;
— à l'étranger.

C'est le moment de s'en informer en rencontrant les représentants de la Régie de l'assurance-maladie au centre commercial "PLACE DU SAGUENAY INC.", les 11, 12 et 13 mars prochain.

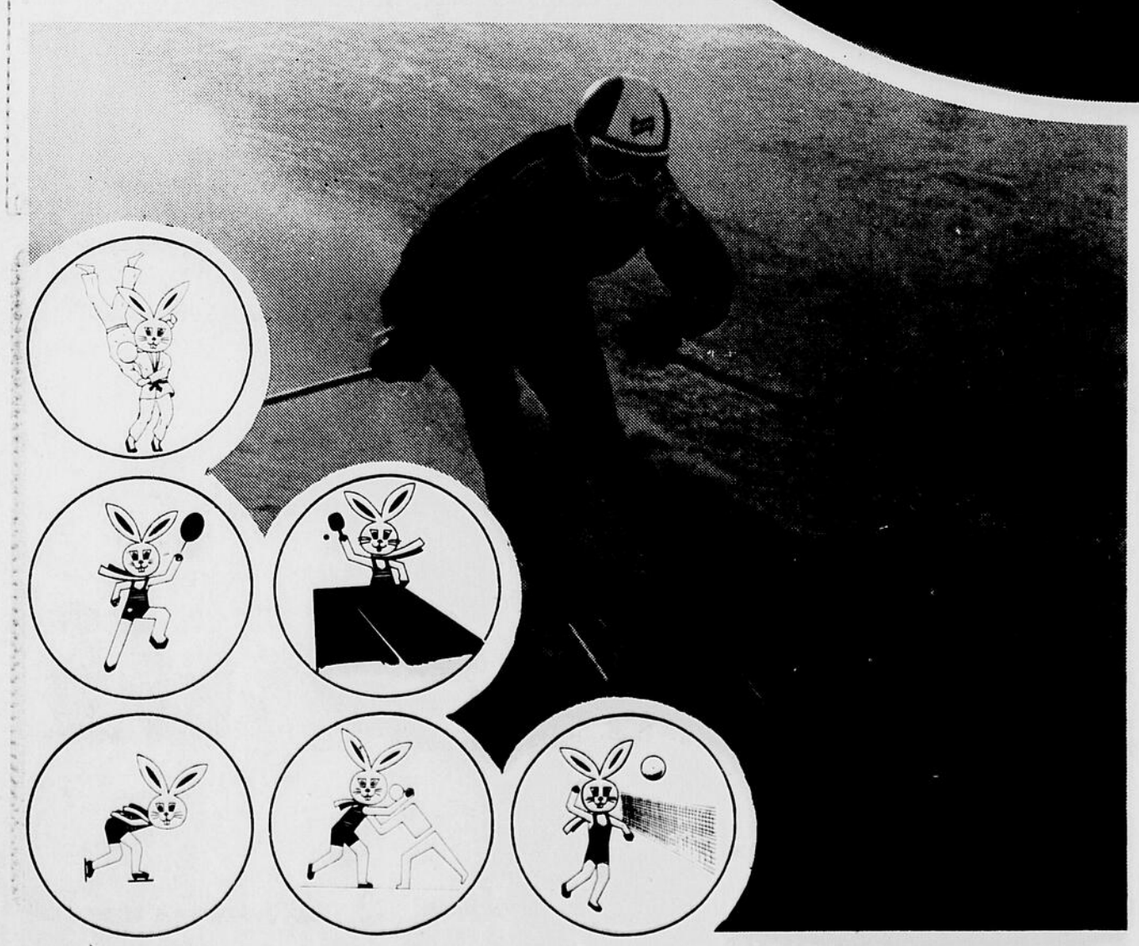
jako en photos

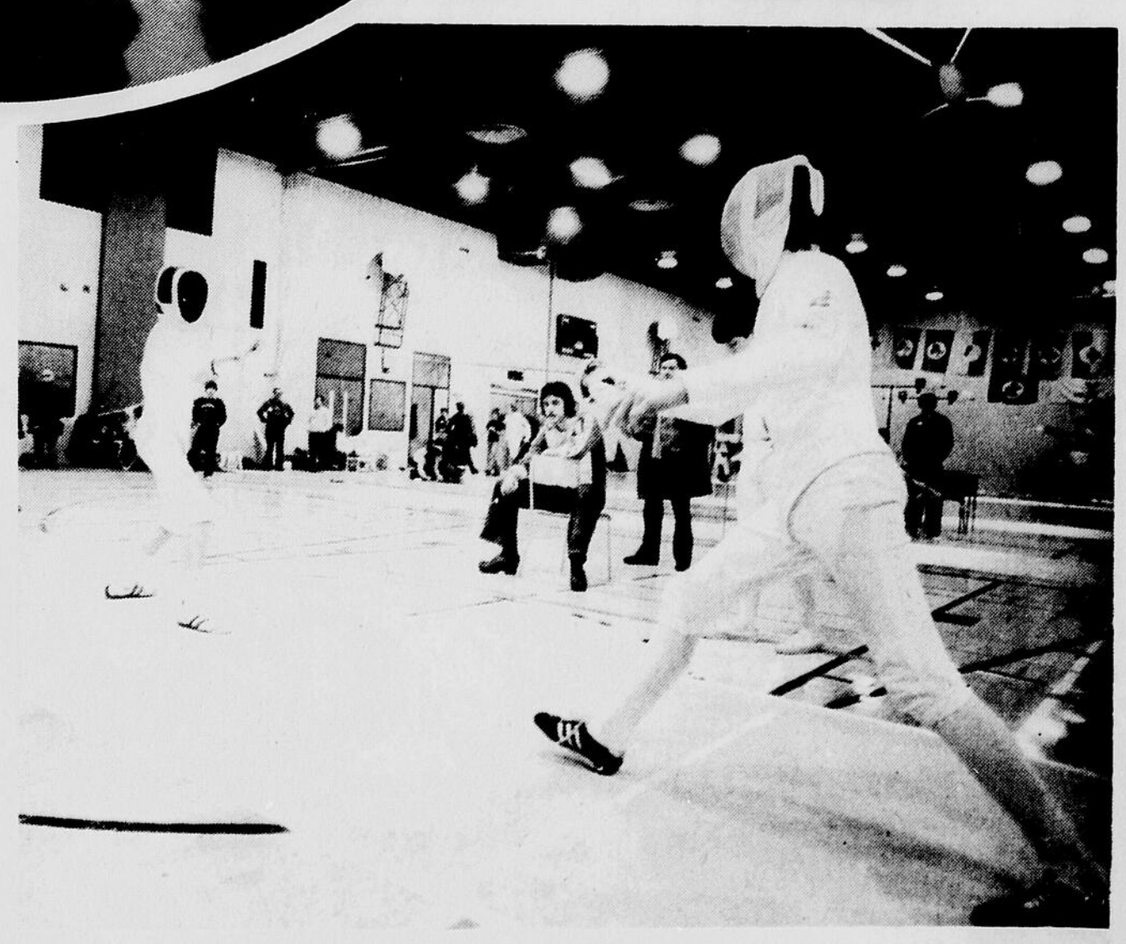
PAR RÉAL TREMBLAY











Bon boeuf



Rôti de palette

COUPE RÉGULIÈRE
CANADA CATÉGORIE "A"

63¢ LA LB

Bifteck de ronde

DÉSOSSÉ
TRANCHE ENTIÈRE
CANADA CATÉGORIE "A"

$1.23 LA LB

Bifteck de palette

CANADA CATÉGORIE "A"
COUPE RÉGULIÈRE

73¢ LA LB

Bifteck de surlonge

CANADA CATÉGORIE "A"

$1.63 LA LB

Rôti de croupe

COUPE SILVERSIDE
CANADA CATÉGORIE "A"

$1.23 LA LB

Bifteck à sandwich

CANADA CATÉGORIE "A"

$1.83 LA LB

Pointe de surlonge

EN BIFTECK OU RÔTI
CANADA CATÉGORIE "A"

$1.63 LA LB

Bifteck d'aloyau

OU DE CÔTES D'ALOYAU
BOUT ENLEVÉ
CANADA CATÉGORIE "A"

$2.13 LA LB

58¢ LA LB

Boeuf haché

(ANCIENNEMENT APPELE HAMBURGER)

STEINBERG

C'est le total qui

bons prix chez Steinberg



CANADA CATÉGORIE "A"

Rôti de côtes croisées

93¢ LA LB



CANADA CATÉGORIE "A"

Bifteck de côtes

$2.13 LA LB



Boeuf à ragoût

CANADA CATÉGORIE "A"

$1.23 LA LB



CANADA CATÉGORIE "A" AVEC L'OS DU DOS

Rôti de côtes nature

$1.73 LA LB

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

SACS À SANDWICH T.V. — **99¢** PQT DE 200

MAXI SERVIETTES NEW FREEDOM — **$1.99** PQT DE 30

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS BOUNCE — **65¢** PQT 10 FEUILLES

SAVON AU CITRON COMPLEXION SUNLIGHT — **55¢** PQT DE 3

SACS DE THÉ SALADA ORANGE PEKOE — **$1.09** PQT DE 60

MELANGE À SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON — **41¢** PQT 2 ENV. 4.5 OZ

RICE KRISPIES KELLOGG — **$1.00** BTE 17 OZ

CAFÉ MOULU CHASE & SANDBORN — **$1.59** SAC 1 LB

achat boni

SOUPE AUX LÉGUMES HABITANT

BTE 28 OZ **44¢**

JUS D'ORANGE CONGELÉ. CONCENTRÉ MINUTE MAID BTE 12.5OZ — **74¢**

FROMAGE TRANCHÉ AU LAIT ÉCRÉMÉ KRAFT — **81¢** PQT 8 OZ

achat boni

BISCUITS SODA STEINBERG

SALÉS OU NON PQT 1 LB **55¢**

GARNITURE À TARTE AUX CERISES VACHON — **81¢** BTE 19 OZ

MÉLANGES À GÂTEAU VANILLE OU CHOCOLAT TWINKLE — **48¢** PQT 12 OZ

AÉROSOL NO STICK MAZOLA — **$1.45** BTE 13 OZ

POIS ET CAROTTES DE CHOIX IDEAL — **42¢** BTE 19 OZ

TOMATES ÉTUVÉES RIVIERA — **49¢** BTE 19 OZ

THON PÂLE EN MORCEAUX STARKIST — **69¢** BTE 6½ OZ

PÂTÉ DE POULET UNDERWOOD — **62¢** BTE 4¾ OZ

JUS DE POMMES Leahy — **62¢** BTE 48 OZ

CONFITURE DE FRAISE HABITANT — **$1.27** POT 24 OZ

NOURRITURE POUR CHIENS KEN-L RATION — **38¢** BTE 25½ OZ

DINER MACARONI AU FROMAAGE LANCIA — **25¢** PQT 7¼ OZ

DÉTERSIF EN POUDRE ARCTIC POWER — **$2.09** BTE 5 LB

NETTOYEUR LESTOIL À ODEUR DE PIN — **$1.28** BOUT 28 OZ

ESSUIE-TOUT FACELLE — **$1.10** PQT 2 ROUL

achat boni

PEPSI-COLA

BOUTEILLE RETOURNABLE 26 OZ

31¢

BEIGNES NATURE OU À LA CANNELLE STEINBERG

PQT DE 12 **49¢**

SPECIAL DE PETITES FLEURS CETTE SEMAINE

TARTE AUX POMMES **69¢**

BROWNIES **99¢**

CÉLERI PASCAL

DE FLORIDE. GROSSEUR 24. CANADA NO 1

LE PIED **39¢**

POMMES DE TERRE DU QUÉBEC

CANADA NO 1 SAC 10 LB **99¢**

POMMES CORTLAND A.C.

DU QUEBEC CANADA FANTAISIE SAC 5 LB **79¢**

BANANES

PETITES ET GROSSES VARIÉTÉ PREMIUM

LA LB **20¢**

Si un article annoncé cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un Bon de garantie de prix au comptoir d'information.



Meilleurs voeux de succès aux organisateurs!

Bonne chance aux participants!

compte!



Faites-en la preuve!

Papeterie Irving

Le syndicat porte en appel la décision de la Commission Pépin

OTTAWA (PC) — Le Syndicat canadien des travailleurs du papier a décidé de porter en appel auprès du Cabinet fédéral la décision rendue récemment par le Directeur du programme anti-inflation de réduire la hausse salariale consentie par la compagnie Irving Pulp and Paper à ses employés de St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

La compagnie Irving avait été condamnée, le 13 février dernier, à verser $125,000 au gouvernement pour avoir dérogé aux directives du programme anti-inflation et ignoré une décision antérieure de la Commission Pépin lui enjoignant de ramener de 23.8 à 14 pour cent les augmentations de salaire accordées à ses employés pour la première année d'une convention collective de trois ans.

La compagnie n'avait pas contesté le jugement du directeur du programme anti-inflation, M. Donald Tansley, mais le président national du SCTP, M. H. Lorrain, a annoncé hier que son syndicat avait déposé une pétition directement auprès du Cabinet fédéral, qui constitue la dernière instance dans le mécanisme d'appel prévu par la loi.

Dans sa pétition, le syndicat invoque à l'appui de sa position deux arguments principaux: l'état avancé des négociations au moment où le programme de contrôle des prix et des salaires est entré en vigueur; et surtout, les "liens historiques" qui ont toujours existé entre les échelles de salaire des travailleurs des usines de papier et celles des travailleurs forestiers.

Sur le premier point, le syndicat soutient que les travailleurs des usines de papier auraient dû être exemptés des directives gouvernementales en raison de l'état avancé du processus de négociations. Certains travailleurs étaient déjà en grève depuis trois mois au moment où la loi fut proclamée.

M. Lorrain a expliqué qu'au moment où la Loi anti-inflation est entrée en vigueur, la section locale 30 du Syndicat canadien des travailleurs du papier à St-Jean était près d'en arriver à un règlement avec la Irving. "De fait, l'accord, résultat de longues semaines de négociations, a été conclu quelques jours seulement après le discours de M. Trudeau à la télévision".

Contradiction

Sur le second point, M. Lorrain rappelle qu'historiquement, les employés des usines ont toujours été mieux rémunérés que les employés forestiers, la semaine de travail des premiers étant plus longue que celles des seconds.

Or, si la décision du directeur du programme anti-inflation était maintenue, les travailleurs des moulins seraient payés 60 cents de moins l'heure que les travailleurs forestiers, à partir du 1er septembre prochain.

Le SCTP voit une contradiction dans le fait que, d'une part, la Commission anti-inflation accepte le principe de l'existence de liens historiques et, d'autre part, n'applique pas intégralement ce principe aux travailleurs de St-Jean.

"En réalité, souligne M. Lorrain, la décision de la commission et du directeur n'a pas touché que les 475 travailleurs de la Irving mais plus de 25,000 travailleurs de moulins en Ontario, au Québec ainsi que dans les provinces de l'Atlantique."

Le syndicat soutient que depuis cette décision, il a été obligé de signer des conventions basées sur l'accord imposé aux travailleurs de la Irving.

Mais, a révélé M. Lorrain, les contrats conclus récemment avec les compagnies de pâte et papier comprennent une clause prévoyant qu'en cas d'annulation de la décision du directeur du programme anti-inflation, les travailleurs des usines de l'Est du pays recevraient les augmentations négociées à St-Jean.

Selon M. Lorrain, "l'annulation du jugement Tansley ne créerait pas de dangereux précédent au sein du Cabinet étant donné que celui-ci a déjà révoqué un jugement de la commission touchant les postiers".



A L'ANCIENNE — Le couple Manak de Windsor en Ontario prépare ses repas dans le poulailler. Ils couchent dans leur luxueuse maison de brique avoisinant leur ferme. La raison de cette anomalie: ils sont parmi les 5,000 personnes privées des services de l'hydro depuis une semaine.

Roch LaSalle ne cache pas sa satisfaction

OTTAWA (PC) — Le député-conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, s'est déclaré "fort satisfait" de sa première rencontre avec son nouveau chef, M. Joe Clark, et il semble de nouveau disposé à poursuivre sa carrière politique sur la scène fédérale.

De son côté, M. Joe Clark, alors qu'il rencontrait un représentant de la Presse Canadienne, n'a eu que des éloges à l'endroit du député de Joliette, qui lors de la dernière course à la direction du PC, était le principal lieutenant du député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner.

"Roch et moi avons eu une bonne conversation," a précisé M. Clark qui s'est dit maintenant confiant que M. LaSalle "pourra jouer un rôle actif avec mon équipe, en Chambre, dans la province de Québec et dans le pays."

M. Clark a même indiqué qu'il pouvait maintenant croire que M. LaSalle "se présentera comme candidat aux prochaines élections fédérales."

M. Clark a été invité à préciser ses intentions sur les responsabilités qu'il entend confier à certains députés-conservateurs, entre autre à M. Rock LaSalle.

les négociations: salaires offerts aux enseignants

Le Gouvernement du Québec et ses partenaires offrent aux enseignants des commissions scolaires et des collèges d'importantes augmentations de salaires dans le cadre des négociations en cours.

Selon les années de scolarité et d'expérience, ces augmentations varient de 26,5% à 50% en 1975/1976 en regard des échelles en vigueur en 1974/1975. Pour les deux dernières années de la convention, les augmentations seraient respectivement de 8% et de 6%.

Il faut aussi noter qu'à chaque année l'expérience acquise permet au professeur de gravir un échelon de l'échelle salariale. Ainsi dans l'exemple illustré, le professeur qui avait 16 ans de scolarité et 7 ans d'expérience gagnait $10 138 au 30 juin 1975. Son salaire passe à $13 590 au 1er juillet 1975 (8e échelon) puis à $15 175 au 1er juillet 1976 (9e échelon). Enfin au 1er juillet 1977, le salaire de ce professeur se situe à $16 613 (10e échelon). Entre l'échelle de 1974/1975 et celle de 1977/1978 la différence pour ce professeur est donc de $6 475 soit une augmentation de 63,8%.

Les pourcentages d'augmentation prévus à l'échelle de 1975/1976 sont les suivants:

années de scolarité

Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
de 35% à 50%	30.5%	30%	29.5%	28.84%	26.5%	26.5%	26.5%

Ces pourcentages incorporent l'indemnisation (pour le coût de la vie) déjà versée pour 1974/1975 en supplément de l'échelle de 1974/1975.

$6 475
63.8%

1974/1975

Années d'expérience	scolarité **								
	12 ans et moins	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	5 824	6 218	6 812	7 487	8 232	9 033	9 940	10 920	12 012
2	5 972	6 455	7 062	7 755	8 525	9 366	10 307	11 324	12 436
3	6 133	6 688	7 314	8 025	8 818	9 695	10 675	11 730	12 855
4	6 381	6 950	7 586	8 325	9 134	10 057	11 076	12 168	13 318
5	6 637	7 216	7 867	8 624	9 459	10 420	11 473	12 606	13 772
6	6 902	7 487	8 148	8 916	9 782	10 781	11 874	13 041	14 227
7	7 189	7 781	8 470	9 245	10 138	11 176	12 303	13 510	14 716
8	7 485	8 079	8 766	9 577	10 494	11 570	12 738	13 977	15 201
9	7 772	8 378	9 078	9 909	10 850	11 962	13 167	14 446	15 689
10	8 066	8 671	9 391	10 240	11 206	12 355	13 598	14 913	16 177
11	8 385	9 002	9 734	10 602	11 606	12 792	14 072	15 433	16 712
12	8 708	9 332	10 075	10 963	12 006	13 231	14 546	15 950	17 249
13	9 024	9 665	10 420	11 324	12 405	13 666	15 020	16 469	17 788
14	9 348	9 996	10 764	11 685	12 806	14 103	15 495	16 989	18 322
15	9 665	10 327	11 107	12 048	13 203	14 540	15 969	17 506	18 860

1975/1976

Années d'expérience	Scolarité **							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	8 617	8 890	9 733	10 660	11 638	12 574	13 814	15 195
2	8 933	9 216	10 081	11 040	12 067	13 038	14 325	15 732
3	9 252	9 545	10 432	11 419	12 491	13 504	14 838	16 262
4	9 596	9 900	10 822	11 829	12 957	14 011	15 393	16 847
5	9 952	10 266	11 211	12 249	13 425	14 513	15 947	17 422
6	10 307	10 633	11 591	12 668	13 890	15 021	16 497	17 997
7	10 714	11 053	12 018	13 129	14 399	15 563	17 090	18 816
8	11 089	11 440	12 450	13 590	14 907	16 114	17 681	19 229
9	11 484	11 847	12 882	14 051	15 412	16 656	18 274	19 847
10	11 880	12 255	13 312	14 512	15 918	17 201	18 865	20 464
11	12 314	12 703	13 783	15 030	16 481	17 801	19 523	21 141
12	12 745	13 148	14 252	15 548	17 047	18 401	20 177	21 820
13	13 181	13 598	14 721	16 064	17 607	19 000	20 833	22 502
14	13 616	14 047	15 190	16 584	18 170	19 601	21 491	23 177
15	14 050	14 495	15 662	17 098	18 733	20 201	22 145	23 858

* Scolarité de 20 ans et un doctorat de 3ième cycle.
** Conformément au "Manuel d'évaluation de la scolarité" du ministre.

1977/1978

Années d'expérience	Scolarité**							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	9 864	10 177	11 143	12 204	13 323	14 395	15 814	17 396
2	10 227	10 550	11 540	12 638	13 814	14 926	16 399	18 010
3	10 592	10 928	11 943	13 073	14 299	15 459	16 986	18 617
4	10 986	11 334	12 389	13 542	14 834	16 040	17 621	19 287
5	11 393	11 752	12 834	14 023	15 369	16 614	18 256	19 945
6	11 800	12 173	13 269	14 502	15 901	17 196	18 886	20 603
7	12 265	12 653	13 758	15 030	16 484	17 816	19 564	21 311
8	12 695	13 096	14 253	15 558	17 066	18 447	20 241	22 013
9	13 147	13 563	14 748	16 086	17 644	19 067	20 920	22 721
10	13 600	14 029	15 240	16 613	18 222	19 692	21 596	23 427
11	14 097	14 542	15 779	17 206	18 867	20 379	22 350	24 202
12	14 591	15 052	16 316	17 800	19 516	21 065	23 098	24 980
13	15 089	15 567	16 853	18 390	20 157	21 751	23 850	25 760
14	15 587	16 081	17 389	18 986	20 801	22 439	24 603	26 533
15	16 084	16 594	17 930	19 574	21 446	23 126	25 352	27 313

1976/1977

Années d'expérience	Scolarité**							
	Moins de 14 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans*
1	9 306	9 601	10 512	11 513	12 569	13 580	14 919	16 411
2	9 648	9 953	10 887	11 923	13 032	14 081	15 471	16 991
3	9 992	10 309	11 267	12 333	13 490	14 584	16 025	17 563
4	10 364	10 692	11 688	12 775	13 994	15 132	16 624	18 195
5	10 748	11 087	12 108	13 229	14 499	15 674	17 223	18 816
6	11 132	11 484	12 518	13 681	15 001	16 223	17 817	19 437
7	11 571	11 937	12 979	14 179	15 551	16 808	18 457	20 105
8	11 976	12 355	13 446	14 677	16 100	17 403	19 095	20 767
9	12 403	12 795	13 913	15 175	16 645	17 988	19 736	21 435
10	12 830	13 235	14 377	15 673	17 191	18 577	20 374	22 101
11	13 299	13 719	14 886	16 232	17 799	19 225	21 085	22 832
12	13 765	14 200	15 392	16 792	18 411	19 873	21 791	23 566
13	14 235	14 686	15 899	17 349	19 016	20 520	22 500	24 302
14	14 705	15 171	16 405	17 911	19 624	21 169	23 210	25 031
15	15 174	15 655	16 915	18 466	20 232	21 817	23 917	25 767

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education

Syndicat

La FIOE fera des excuses

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — La section 1733 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) fera des excuses, vendredi, au juge Henry S. Ryan de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

C'est ce qu'a annoncé, mardi, l'avocat du syndicat, M. Eugene Mockler.

Le juge Ryan a imposé, lundi, une amende de $15,000 au syndicat qui s'était rendu coupable d'outrage au tribunal en faisant fi d'une injonction émise par la Cour suprême et ordonnant le retour au travail. Le juge a également donné au syndicat jusqu'à vendredi pour présenter des excuses à la cour à défaut de quoi il devra verser d'une amende additionnelle de $5,000.

M. Albert Halfyard, agent d'affaires du syndicat, a indiqué pour sa part que le syndicat entendait en appeler du verdict du juge.

La section syndicale représente les employés de l'Hydro du Nouveau-Brunswick dans la province.

L'outrage au tribunal dont s'est rendu coupable le syndicat découle de la grève sauvage déclenchée à l'échelle provinciale, le 23 février, par les syndiqués qui voulaient ainsi montrer leur appui à un de leurs camarades suspendu par la direction pour insubordination. Une injonction ordonnant le retour au travail avait alors été émise mais il a fallu attendre 10 jours avant qu'elle ne fut respectée par les ouvriers.

Le juge Ryan, en annonçant sa décision et sa sentence, lundi, a ordonné au syndicat de lui faire connaître le nom du délégué syndical qui viendra s'excuser devant la cour.

Chasse au phoque

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — M. Ed Broadbent, chef national du NPD, a fait savoir qu'il n'appuyait plus la Fondation Greenpeace dans son opposition à la chasse au phoque au large des côtes terre-neuviennes.

Lors d'une conférence de presse tenue lundi à Saint-Jean, M. Broadbent, a soutenu que son appui du début à ce mouvement était un bon exemple de décision prise dans un grand centre fédéral.

Selon lui, ses commentaires précédents contre la chasse au phoque s'expliquent par des renseignements que lui avaient donné "des gens au centre du Canada ainsi que de l'organisation Greenpeace".

M. Broadbent ne doute pas de leur motivation et de leur honnêteté mais il croit qu'ils lui ont transmis "une information partiale".

Concours

"MissTeen" Canada

TORONTO (PC) — Shelley Homick, âgée de 16 ans, représentant la région de Windsor, Ont., a remporté les honneurs, lundi, du concours Miss Teen Canada.

Après l'annonce du résultat, l'étudiante de 10e année a dit qu'elle était encore émue et incrédule de sa victoire.

"Mais j'ai bien hâte de retourner à la maison et de voir mes amis", a-t-elle ajouté.

Jill Dempsey, de Sault-Sainte-Marie, Ont., s'est classée deuxième.

Mesurant cinq pieds 6½ pouces et les cheveux bruns, Mlle Homick a déclaré qu'elle terminerait son année académique à l'école secondaire l'Assomption avant d'entreprendre sa tournée du Canada durant l'été.

Shelley a l'intention de se lancer dans la carrière de dessinatrice de mode et de mannequin.

JOURS de CARNAVAL

Vente de 3 jours - Du jeudi 11 mars au samedi 13 mars

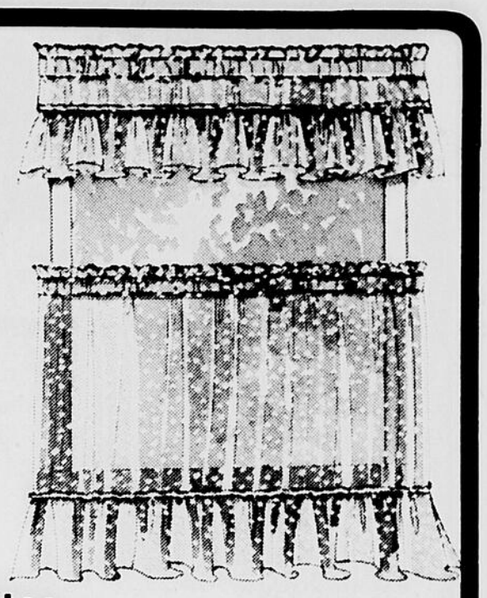
ACHAT SPÉCIAL !

QUANTITÉS LIMITÉES!

Brise-bise à pastilles

3.44 l'ens.

Charmants rideaux clairs et lumineux en polyester pur, décorés de pastilles blanches sur fond jaune ou blanc. Panneau de 30" x 36"; cantonnière de 54" x 11".



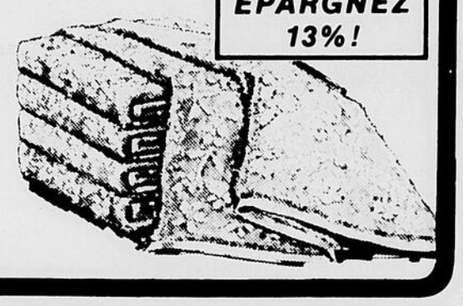
Décor fleuri de roses

Ensemble de serviettes

Serviette de bain **2.57** ch.

Débarbouillette 12" x 12" env. **58¢** ch. — Essuie-mains 15" x 25" env. **1.27** ch.

Un dessin jacquard fleuri de roses décore ces serviettes en coton-éponge pur; choix de tonalités bleu, rose ou or. La serviette de bain mesure environ 22" x 44".





ACHAT SPÉCIAL !

Grand assortiment d'articles ménagers

Au choix: Très bas prix Zellers **88¢** ch.

Au choix: seau en plastique, casier à couteaux, corbeille à déchets, bac à légumes, égouttoir, tapis d'évier, panier à linge, plat à vaisselle rond. Couleurs gaies de cuisine !



ACHAT SPÉCIAL !

Ustensiles en aluminium

Au choix: **1.88** ch.

Cet assortiment d'ustensiles en aluminium résistant comprend des cafetières de 7 tasses, des bouilloires sifflantes, des lèchefrites, rôtissoires, boîtes à rangement et casseroles avec couvercles.

FRIANDISES DE CARNAVAL!



Miniatures Neilson

Paquet familial de 12 oz de diverses friandises fameuses Neilson.

1.17 le paq.



Croustilles

Grand sac de 8.8 oz de croustilles de pommes de terre diversement préparées; ordinaires, gaufrées, à la sauce barbecue ou au sel et vinaigre.

2 / 1.44



Tablettes de chocolat junior

Faites provision maintenant. 20 tablettes junior dans un empaquetage (non illustré).

1.07

Neilson Willo-Paks

Boîtes de 6 à 8 oz de confiseries au chocolat de qualité Neilson. Choix de diverses essences.

67¢ le paq.

Bonbons Dare

Toutes les friandises succulentes Dare dans un grand sac de cellophane, à ce prix réduit pendant la vente!

1.27 le sac

Menthes Pascall

Les préférées en tout temps! Menthes blanches et piquantes enrobées de chocolat riche. Sac de 2 lb.

2.94 le sac

Tablettes géantes Hershey

Grosses tablettes de 9.3 oz de chocolat au lait, de chocolat et noix, ou de chocolat mi-doux.

1.07 ch.

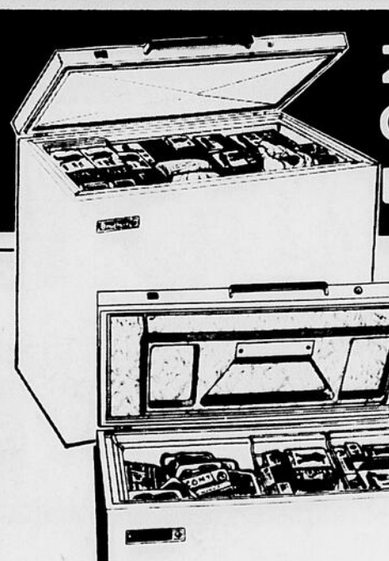
Bonbons d'été Dare

Empaquetages variés de bonbons aux arachides, bananes et fraises *(Pas illustrée)*

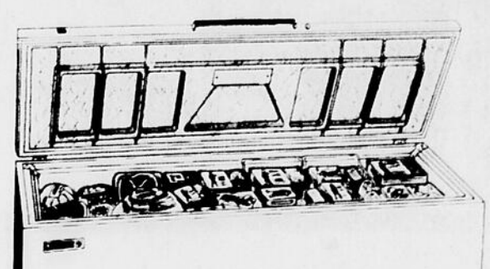
88¢







Zellers
Congélateurs économiques Bradford pour la famille



Économisez ! Achetez les appareils Bradford de qualité pour le foyer !

Congélateur de 8,2 pi. cu. **SPECIAL: $233**

*Contenance de 286 lb d'aliments congelés
*Modèle budgétaire compact de peu d'encombrement 22" x 36"
*Paniers enrobés (Magicoated), couvercle contrebalancé
*COMPRESSEUR RÉSISTANT PORTANT UNE GARANTIE DE 5 ANS !
*Garantie de service d'un an à domicile, pièces et main-d'oeuvre comprises
*Enduit d'émail acrylique blanc

Congélateur de 12 pi. cu. **SPECIAL: $266**

*Contenance de 428 lb d'aliments congelés
*Encombrement de 27" x 45"
*Voyant lumineux de sûreté, avertisseur de panne
*Paniers enrobés (Magicoated) et couvercle contrebalancé
*Lumière d'intérieur pratique
*GARANTIE DE 5 ANS SUR LE COMPRESSEUR
*Garantie de service à domicile pendant un an, pièces et main-d'oeuvre comprises
*Enduit durable d'émail acrylique blanc
*Contenance de 718 lb d'aliments congelés

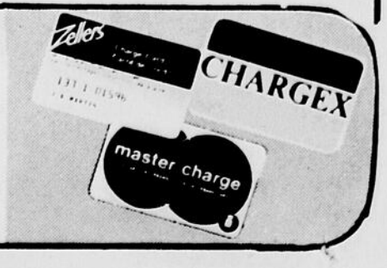
Congélateur de 20,5 pi. cu. **$359**

*Contenance de 718 lb d'aliments congelés
*Voyant lumineux et avertisseur en cas de panne
*Paniers enrobés (Magicoated), division amovible
*Serrure et clés de sécurité
*Encombrement minimum: 58⅛" x 27½"
*GARANTIE DE 5 ANS SUR LE COMPRESSEUR RÉSISTANT
*Garantie de service à domicile pendant un an, pièces et main-d'oeuvre comprises
*Émail d'acrylique blanc de peu d'entretien

Un voyant lumineux avertit en cas de changement de température ou de panne - Fermeture de sécurité - serrure et clés aux modèles de 12 pi. cu. et plus - Couvercle contrebalancé pour ranger aisément - Commande de température réglable

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI



Voyez comme il est facile de ménager

Détersif en poudre A.B.C.
BOÎTE 5 LB
quelle aubaine! **$1.18**

Rosbif de palette
HAUT-CÔTÉ
TENDON DORSAL ENLEVÉ
quelle aubaine! **49¢** LB

Tomates entières
RODINA
DE CHOIX
BOÎTE 28 OZ LIQ.
quelle aubaine! **48¢**

Rosbif de côtes croisées
HAUT-CÔTÉ
quelle aubaine! **89¢** LB

Pâtes alimentaires Catelli
BOÎTE 16 OZ (453 G)
3 POUR
quelle aubaine! **$1.00**

Poulets à rôtir
CONGELÉS—
CATÉGORIE "A"
CRYOVAC
2 À 4 LB
quelle aubaine! **58¢** LB

Ketchup aux tomates
DOMINION
BOUTEILLE 20 OZ LIQ.
(568 ML)
quelle aubaine! **58¢**

Bacon sans couenne
MAPLE LEAF
PAQUET 1 LB
quelle aubaine! **$1.28**

Farine tout usage
FIVE ROSES
SAC 5 LB
quelle aubaine! **86¢**

Pommes Délicieuses
ROUGES OU DORÉES
DES ÉTATS—UNIS
DE FANTAISIE
quelle aubaine! **29¢** LB

Combien ménagerez-vous chez

chez Dominion

VIANDES

CUISSES DE POULET SPÉCIAL! CONGELÉES BOITE 5 LB. — $4.88

JAMBON PRÊT-À-MANGER	DÉSOSSÉ—MARQUE POPULAIRE.	LB 2.45
ÉPAULE DE PORC FUMÉ	GENRE "PICNIC"—MARQUE POPULAIRE.	LB CELLO .99
ROULÉS COTTAGE	CRYOVAC—LEGRADE	LB 2.05
JAMBON PRÊT-À-MANGER	LEGRADE—AVEC L'OS	LB 1.25
SAUCISSES	CUISINE ROCHETTE, PORC ET BOEUF.	LB 1.09
ROTI EUROPEEN		LB .89
SAUCISSES FUMÉES	MARQUE POPULAIRE.	PAQUET 2 LB 1.49
BOLOGNE AU MORCEAU	HYGRADE.	LB .59
HAMBURGERS	FRAIS HACHE.	LB .43
SAUCISSES FUMÉES	BITTNER'S OU DOMINO	PAQUET 1 LB .88
BOLOGNE TRANCHÉ	BITTNER'S	PAQUET 16 OZ 1.09

Choux verts SPÉCIAL!

IMPORTÉS TASTY CANADA NO. 1 — 13¢

GROSSES BANANES	IMPORTÉES—JAUNE DORÉ	LB .20
POMMES DE TERRE	DU QUEBEC. —CANADA No. 1	SAC 10 LB .93

RAGOÛTS VARIÉS CLARK SPÉCIAL! — BOÎTE 15 OZ (425 G) .56

BISCUITS FONDANTS	AU CARAMEL OU (MÉTÉO 397G) LIDO	PAQUET 14 OZ .79
ALPHA-GETTI	LIBBY'S—DANS SAUCE TOMATE	14 OZ LIQ. (398 ML) .42
FRUITS EN COUPE	VARIÉS—DEL MONTE	POT. DE 4 BTES 5 OZ (567 ML) .99
BOISSONS AUX FRUITS	VARIÉES—ALLENS	BOÎTE 48 OZ LIQ. .49
BEURRE D'ARACHIDES	CRÉMEUX KRAFT	POT 3 LB (1.36 L) 2.35

CONFITURE DE FRAISES PURE—KRAFT (682 ML) — $1.59

THÉ EN SACHETS	ORANGE PEKOE—RED ROSE	PAQUET DE 60 (227 G) 1.12
CHOCOLAT INSTANTANÉ	NESTLÉ QUIK	BOITE 2 LB (907 G) 1.89
EAU MINÉRALE	MONTCLAIR	BOUT. 30 OZ LIQ. (852 ML) .42
PERSIL EN FLOCONS	CLUB HOUSE	POT 9 1/6 OZ (17.7 G) .79
POIVRE NOIR MOULU	PUR—CLUB HOUSE	CONT. 4 OZ (113 G) 1.09

SHORTENING BLANCHET SPÉCIAL! BOÎTE 3 LB (1.36 KG) — 1.68

PEPSI-COLA	BOUTEILLE CONSIGNÉE	BOUTEILLE 40 ONCES. .53
MARGARINE D'HUILE DE MAÏS	FLEISCHMANN'S—QUARTIERS	PAQUET 2 LB 1.77
MARGARINE MOLLE	BLUE BONNET	CONT. 1 LB (454 G) .75

COCA-COLA	BOUTEILLE DE 26 ONCES, CAISSE DE 6 BOUTEILLES.	1.69
CREME GLACE	½ GALLON, CARTON, ASSORTIES.	.99
CHIPS MAPLE LEAF	REGULIER, SAC 8.8 ONCES.	.79
BEURRE DE CARAMEL	VACHON, PQT 32 ONCES.	.95
GATEAUX VACHON	BOITE REGULIERE.	.99
PAPIER DE TOILETTE	COULEURS VARIÉES—DELSEY	PAQUET 2 ROUL. .57
ESSUIE-TOUT KLEENEX	COULEURS VARIÉES	PAQUET 2 ROUL. (41.8 M) 1.05

PRODUITS DOMINION

BRIOCHES RICHMELLO SPÉCIAL! AU CITRON OU À LA CONFITURE PAQUET DE 12 (À LA CANNELLE PAQUET DE 8) — .59¢

COCKTAIL DE FRUITS	DE CHOIX—DOMINION	BOÎTE 19 OZ LIQ. (540 G) .65
POIS VARIÉS CONGELÉS	CANADA DE FANTAISIE—DOMINION	SAC 2 LB (907 G) .92
PETITS POIS CONGELÉS	CANADA DE FANTAISIE—DOMINION	PAQUET 12 OZ .41
FRAISES TRANCHÉES	CONGELÉES—DOMINION	PAQUET 15 OZ .74
LÉGUMES MÉLANGÉS	CONGELÉS—CANADA DE FANTAISIE DOMINION	SAC 3½ OZ (1,59 KG) 1.57

Gâteau au chocolat SPÉCIAL! CONGELÉ—SARA LEE PAQUET 13 OZ (369 G) — 95¢

SERVIETTES DE TABLES	KLEENEX BOUTIQUE	PAQUET DE 75 (31,3 CM x 31,3 CM) .58
ARACHIDES SALÉES	(OU MONDEES $1.33) NUTSWEET	SAC 24 OZ 1.33
YOGOURT AUX FRUITS	VARIE—A LA SUISSE—DELISLE	CONT. 170,1 G .35
BRISURES DE CHOCOLAT	SEMI-SUCRE (OU BUTTERSCOTCH)—CHIPITS	PAQUET 6 OZ (170 G) .66

Mélanges à sauce AUX CHAMPIGNONS À SPAGHETTI OU ASSAISONNEMENT À PAIN DE VIANDE—CLUB HOUSE ENV. 42, 52 G — 29¢

CAFÉ INSTANTANÉ	CHASE AND SANBORN	POT 6 OZ (170 G) 1.46
GELÉE EN POUDRE	VARIÉE—ROYAL	PAQUET 3 OZ (85 G) .24
DÎNER AU MACARONI	KRAFT DELUXE	PAQUET 14 OZ (397 G) .77

CREVETTES CONGELÉES	NETTOYÉES—HIGH LINER	SAC 12 OZ (340 G) 3.58
PIZZA AU PEPPERONI	(OU DE LUXE 23 OZ—652 G $2.89) KELLOGG—CONGELÉE	21 OZ (595 G) 2.61
NETTOYEUR À TAPIS	VAPORISER ET ENLEVER—WOLLITE	BOÎTE 22 OZ 2.09
GANTS PLAYTEX	PRATIQUES	PAIRE 1.56
"NEW FREEDOM" SERVIETTES FÉMININES— PRIX COURANT $2.19	SPÉCIAL!	PAQUET DE 30 1.99
TISSUS FACIAUX KLEENEX PRIX COURANT 50c	SPÉCIAL!	6 FORMATS DE POCHE DE 15 .45

Shampoo/rince crème JOHNSON'S, ACHAT BONI SHAMPOO 7.9 ONCES, RINCE 7 ONCES. PRIX REG.: $2.59 SPECIAL: — 1.99

SACS—BIBERONS JETABLES	GERBER—PRIX COURANT 99c	SPÉCIAL! PAQUET DE 50 .79
SHAMPOOING EVERYNIGHT	VARIE—PRIX COURANT $1.52	SPÉCIAL! BOUT. 12.3 OZ LIQ. 1.19
DENTIFRICE CLOSE-UP	ROUGE OU VERT—PRIX COURANT 74c	SPÉCIAL! TUBE 50 ML .59
LAMES GILLETTE	ACIER SUPER INOXYDABLE—PRIX COURANT 81c	SPÉCIAL! PAQUET DE 5 .69

Joignez-vous au groupe de ceux qui ménagent en grand chez Dominion — Dominion



VOUS, COMBIEN MÉNAGEREZ-VOUS CHEZ DOMINION?

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 13 mars 1976 au Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi et Galeries Jonquière, 700, boul. St-François, Jonquière.

DOMINION STORES LIMITED

SALON CAMPING 76

Place Bonaventure du 26 mars au 4 avril. Dominion vous offre des coupons pour le Salon Camping '76. Demandez-les!

Dominion, cette semaine?

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN



La secrétaire (2)

La bonne secrétaire ne dit jamais non

par Caroile Veillette

Une femme, sur le marché du travail, a des responsabilités. Elle doit apprendre à déterminer ses priorités et à utiliser ses connaissances afin d'arriver à être une secrétaire chevronnée, ayant de l'initiative et du jugement.

Une secrétaire, dans son travail de tous les jours, peut aider un exécutif à doubler son rendement et sa valeur à la compagnie. Dans ce deuxième article, l'auteur élaborera sur ces considérations (2e article d'une série de 4).

Toutes ces qualités que les employeurs recherchent auprès d'une employée se développent au cours des années. Il est évident qu'une débutante ne peut connaître tous les "trucs du métier", mais si elle a déjà acquis un peu d'expérience et qu'elle désire obtenir une promotion, elle devra faire la preuve, à tous les jours, de ses capacités.

Nous examinerons les différentes facettes d'un travail qui peut devenir simple si on en comprend bien la complexité et les rouages.

Tout d'abord, notre secrétaire se doit d'établir un plan de travail efficace et d'observer certaines priorités. Elle se tient au courant de ce qui se passe dans son domaine d'activités. Elle apprend à connaître son patron et à prévoir le genre de renseignements et de données qui peuvent l'intéresser. Elle devrait s'habituer à rédiger une liste, genre "Choses à faire", en organisant son temps de manière à accomplir ce qui est important en premier. Une bonne façon d'être à date et de savoir "où l'on va" est de rédiger, la veille, le programme du lendemain. Ainsi, le matin, on ne perd pas un temps précieux, surtout s'il est chargé, à essayer de se retrouver dans le fouilli du jour précédent.

Une secrétaire devrait s'occuper de tout ce qu'elle peut faire elle-même. S'étant entendue avec son patron, elle peut rédiger elle-même certaines lettres, donner des informations, prendre des abonnements, etc., déchargeant ainsi son patron de tâches routinières afin qu'il puisse mieux accomplir les travaux importants dont il a la responsabilité. Une bonne façon de prendre de l'initiative est de se référer aux pratiques de la compagnie, et de ne pas craindre de (se) poser des questions:

Pourquoi est-ce que je fais cela? A qui cela doit-il être transmis? Comment le préparer? Combien de fois cela doit-il être distribué?... Il faut bien connaître son travail pour bien le faire et la satisfaction qu'on en ressent n'a pas de prix...

Un exécutif est constamment absorbé par son travail et il est (généralement) fort occupé. Une secrétaire fiable devrait donc préparer pour elle-même (et pour lui, si elle devait s'absenter), une liste de numéros de téléphone fréquemment utilisés, un rapport sur l'acheminement des revues/dossiers, un registre indiquant "où est quoi", un fichier des dossiers "en rappel" ou "en suspens", un cahier avec les rendez-vous, les réunions, une liste des personnes à contacter pour certains arrangements (réservations d'hôtel, d'avion, etc.), un manuel sur l'équipement utilisé, son entretien, etc...

On pourrait multiplier toutes ces tâches. En soi, ce sont des détails, mais ils ont leur importance (tout comme les fondations d'un édifice: on ne les voit pas, mais ce sont elles qui soutiennent le tout)...

La secrétaire a un rôle clé dans son organisation. On se repose bien souvent sur elle pour la bonne marche des affaires internes de la compagnie. Aussi, s'organise-t-elle pour prévoir son travail: dans les périodes creuses, par exemple, elle procède à des travaux de moindre importance, se réservant ainsi du temps de libre pour lorsque arriveront les journées d'activités intenses.

Un point à retenir: ne jamais dire "non" quand elle reçoit un travail. Même si elle n'a vraiment pas le temps de l'accomplir, elle dégagera toujours, ainsi, une impression de disponibilité constante. Avez-vous remarqué que c'est toujours à la secrétaire la plus occupée que l'on donne le plus de travail?

C'est sans doute parce que c'est elle qui est la plus productive. On en sera alors pas étonné de la voir gravir rapidement les échelons d'une promotion.

Elle utilise bien son temps, ce qui augmente la rentabilité et, surtout, elle a compris qu'en travaillant pour l'entreprise, elle travaille aussi pour elle-même.

Trop de gens oublient que travailler ne devrait pas être considéré comme une corvée mais bien comme un privilège...

La secrétaire devrait souvent se demander: Qu'est-ce qui a priorité? Que faire à l'avance? Qu'est-ce qui convient le mieux au patron? Connaître ses façons de procéder, ses occupations fixes (dîners mensuels, etc.) et les lui rappeler **la veille** est un moyen efficace de le seconder...

Les responsabilités d'un PDG diffèrent évidemment de celles d'un gérant de succursale, mais il y a des éléments fondamentaux qui existent dans les deux cas. Par exemple, l'ingéniosité (qui est un des secrets de l'efficacité): penser à ranger les formules fréquemment utilisées au même endroit; se procurer des accessoires de rangement et du matériel de classement qui épargneront des pas inutiles et faciliteront le travail. On en revient donc à la planification (de son temps et de ce qu'on a à faire). C'est le premier pas vers une amélioration du rendement. Il faut aussi se tenir au courant des nouvelles méthodes ou améliorer les méthodes courantes, ce qui amène la secrétaire à être plus productive, à réduire la paperasse inutile, à éliminer les pertes de temps.

Un autre point qui est important est celui du système de classement; peu importe la manière dont il est établi: alphabétique, chronologique, par codes ou par couleurs; ce qu'il faut retenir, c'est qu'il soit facile d'accès, bien tenu, compréhensible aux non-initiés afin que si la secrétaire n'est pas là, on puisse facilement trouver ce que l'on cherche.

La période de rétention des dossiers devrait également être l'objet d'une attention soutenue afin de ne pas encombrer indûment les classeurs.

Bien sûr, chaque secrétaire a ses façons propres de travailler mais on peut toujours chercher à s'améliorer. Il y a une quantité de livres sur le sujet (grammaire, ponctuation, classement, lettres, etc.) qui peuvent grandement contribuer à améliorer le rendement des moins expertes. Pourquoi ne pas en faire usage?... Il est entendu que bien des choses ne sont pas dites dans ces livres; il faut savoir lire entre les lignes.

Mais, certains points devraient continuellement être travaillés: la disponibilité, le sourire, le calme, la gentillesse; ne pas craindre de donner un peu plus de son temps lorsque nécessaire; chercher à prévoir les besoins plutôt que d'attendre qu'ils surviennent...(A SUIVRE)

*** Caroile Veillette a la responsabilité des travaux administratifs et de secrétariat chez Mineau, Allard et Associés/Price Watherhouse et Associés, depuis mai 1973. Elle agit également à titre de consultant.**

Moins de pressions de l'inflation, plus de confiance du consommateur

WASHINGTON (AFP) — La reprise économique se déroule depuis le début de l'année aux Etats-Unis à un rythme qui dépasse les prévisions de l'administration, note-t-on dans les milieux d'affaires américains.

Depuis plus d'un mois les statistiques économiques portant sur janvier et février constituent une avalanche de bonnes nouvelles, dont le président Gerald Ford n'a pas manqué de tirer profit dans ses campagnes électorales, du New Hampshire à la Floride. Tout semble indiquer qu'après un certain flottement pendant le dernier trimestre 1975 l'activité industrielle a retrouvé la voie d'une expansion soutenue, sans pour cela avoir encore retrouvé son niveau d'avant la récession.

C'est là où on l'attendait le moins que les statistiques officielles ont été le plus encourageantes. Le chômage est tombé de 8.3 pour cent de la population active en décembre à 7.6 pour cent en février. Certes, c'est un chiffre qui reste élevé. Il représente plus de sept millions de chômeurs et ne tient pas compte de plus d'un million de travailleurs qui n'ont plus le courage de chercher un emploi.

Freiner l'inflation

Mais, notent les observateurs, cette baisse résulte d'une augmentation des effectifs de l'emploi qui dépasse les prévisions. Elle est d'autant plus surprenante que le budget et le message économique présentés par la Maison-Blanche en janvier montraient clairement que le gouvernement américain sacrifiait la lutte contre le chômage à sa volonté de continuer à freiner l'inflation.

Il est encore trop tôt pour prédire que le chômage tombera cette année en dessous de sept pour cent alors que l'administration ne prévoyait une telle baisse que pour 1977. Il est cependant encourageant de noter que le taux de février est déjà inférieur à la moyenne prévue par la Maison-Blanche pour 1976 qui est de 7.7 pour cent.

Sur le front de l'inflation, celui sur lequel le président Ford compte le plus pour assurer son élection en novembre, on constate un repli dû à une baisse des prix agricoles qui risque d'être de brève durée mais il a aussi été aidé par un ralentissement de la hausse des prix industriels.

Au détail

Cette évolution devrait permettre aux prix au détail de confirmer le ralentissement de leur progression enregistré depuis la fin 1975 après une poussée pendant l'été dernier, estime-t-on dans les milieux économiques. Plusieurs banques américaines ont publié récemment des prévisions selon lesquelles la hausse du coût de la vie se limitera cette année à quelque 5.5 pour cent alors que la Maison-Blanche prévoyait en janvier un taux de l'ordre de six pour cent.

L'atténuation des pressions inflationnistes est sans doute le principal facteur du regain de confiance des consommateurs. Les achats de ces derniers doivent rester cette année, de l'avis de tous les analystes, le principal moteur de l'expansion. Jusqu'à présent, la plupart des indices témoignent d'une progression marqué de sa consommation. Les ventes au détail ont été bonnes en janvier et si leur montant de février n'est pas encore connu, les chaînes de grands magasins ont annoncé pour ce mois des augmentations de 10 à 20 pour cent de leurs ventes par rapport à l'an dernier.

Autres secteurs

Dans le secteur automobile, la demande est en nette reprise et se porte à nouveau vers les modèles de dimensions américaines, ce qui est bon pour les bénéfices des constructeurs. L'industrie du bâtiment par contre continue à souffrir de la mévente des maisons ainsi que de la stagnation des investissements des entreprises. Cette dernière touche aussi les biens d'équipement.

Certes, reconnaît-on dans les milieux économiques, les statistiques de deux mois ne font pas une année. Mais, ajoute-t-on, il ne fait pas de doute que le comportement récent de l'économie américaine est meilleur que ce qu'espéraient la plupart des analystes à la fin de l'an dernier.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Cours mixtes et marché modéré ont marqué la journée de mardi, à la Bourse de Montréal. A la fermeture, le virement atteignait 534,500 actions, à comparer à 450,000 la veille.

L'indice composite a avancé de 0.05 à 192.90. Celui des papiers 2.34 à 128.19 et celui des industrielles 0.21 à 201.11. L'indice des banques a perdu 0.48 à 242.01 et celui des services publics 0.25 à 137.71.

Le comportement des valeurs peut se résumer ainsi:

Mardi, 54 hausses, 104 baisses, et 48 titres inchangés. Lundi, 38 hausses, 111 baisses, et 47 titres inchangés.

Steinberg's Ltd. A menait le secteur des industrielles, en perdant 1-2 à $18 3-4, sur un virement de 53,275 actions. Acroll Oil and Gas était en tête des titres miniers, en perdant trois cents à 64 cents, sur un volume de 16,200 actions qui ont changé de mains.

Les titres pétroliers avaient une tendance générale à la baisse. Imperial Oil A a perdu 1-8 à $23 1-2 et Pan Ocean Oil 1-2 à $12 1-2. BP Canada a gagné 1-2 à $10 1-2.

Baton Broadcasting a reculé de 1-8 à $8, Celanese Canada 3-8 à $6 1-8 et Massey-Ferguson 1 3-8 à $29 7-8. Alcan Aluminium a gagné 1-8 à $26 et Noranda Mines A 1 -2 à $35.

Parmi les valeurs spéculatives, New Insco Mines a perdu deux cents à 45 cents, sur un virement de 11,100 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours ont clôturé modérément à la hausse, sur un marché actif, mardi, à la Bourse de Toronto, après avoir perdu une partie de leur forte avance de début de journée.

Le marché a suivi apparemment la tendance à New York, où l'indice Dow Jones a dépassé à deux reprises le palier des 1,000 points, mais a reculé ensuite pour se limiter à un gain modéré.

L'indice industriel à Toronto, qui gagnait plus de 1 point en milieu de séance, a fermé à 191.33, soit une avance de .52 sur la veille.

L'indice des aurifères a gagné .15 à 327.02 et celui des métaux communs .66 à 8796. Celui des pétroles de l'Ouest a perdu .05 à 216.78.

Le volume des transactions a grimpé à 2.57 millions d'actions, d'une valeur de $22.95 millions, à comparer à 2.52 millions d'actions et $22.90 millions lundi.

Le comportement des valeurs s'est établi comme suit:

Mardi, 217 hausses, 223 baisses, et 245 titres inchangés. Lundi, 163 hausses, 315 baisses, et 210 titres inchangés.

Les plus importants blocs d'échanges comprenaient 31,000 actions Abitibi à $13, 28,000 Imperial General Properties à $2.50, 25,000 Gibraltar Mines à $7 3-4 et 14,600 Interpool à $11.

Les transactions d'actions Gordon Mackay and Stores Ltd. ont été interrompues pour la journée, à la demande de la compagnie, en attendant un communiqué plus tard.

Canadian Vickers a gagné 1-4 à $22 1-8. Nu-Way Development A a monté de 1-8 à $14 1-8. Fittings a gagné 1 1-2 à $28 1-4.

MacMillan Bloedel a monté de 1 1-4 à $22 7-8, WCI Canada 1 1-8 à $21, Great-West Life Assurance 1 à $62, Price Co. 7-8 à $16.

Home Oil A a perdu 1 3-4 à $32, Massey-Ferguson 1 1-8 à $29 7-8, Huron and Erie Mortgage A 1 à $24 et Dominion Bridge 3-4 à $31 3-4.

McIntyre a avancé de 1 3-8 à $45 3-8, Hollinger A 1 à $34 et Afton 3-4 à $7 1-8. Campbell Rd Lake a perdu 3-4 à $26 et Westfield Minerals 24 cents à $2.26.

Au compartiment pétrolier, Asamera a gagné 3-8 à $8 3-4 et PanCanadian Pete 1-4 à 20 5-8. Sunningdale a perdu 5-8 à $7 3-8, Ranger 5-8 à $16 1-8 et Pan Ocean 1-2 à $12 3-8.

TOUT SUR L'IMPÔT

Vérifiez l'exactitude du numéro d'assurance sociale

Q. Le numéro d'assurance sociale qui est imprimé sur ma déclaration personnalisée d'impôt n'est pas le même que celui qui figure sur mon feuillet T4. Comment puis-je y apporter une correction?

R. Si le numéro est inexact sur votre formule d'impôt sur le revenu rayez-le et inscrivez le numéro exact. Si le numéro d'assurance sociale de vos feuillets T4 est inexact, informez-en votre employeur et demandez-lui d'effectuer les corrections nécessaires.

Q. Je sais que j'aurais dû recevoir une déclaration d'impôt sur le revenu personnalisée car j'ai produit une déclaration pendant les 10 dernières années. Pourtant, je ne l'ai pas reçue ou bien je l'ai perdue. Que dois-je faire maintenant?

R. Vous devez obtenir une formule d'un bureau de poste ou de votre bureau de district d'impôt, la remplir et la produire.

Q. Que dois-je faire de ma déclaration d'impôt sur le revenu si mon adresse a changé depuis l'année dernière?

R. Si votre adresse est différente, apportez les modifications nécessaires sur votre déclaration d'impôt sur le revenu dans la section "Correction", immédiatement au-dessous de l'étiquette. De même, assurez-vous que vous envoyez la déclaration étiquetée au Centre des données. Si vous déménagez après avoir produit votre déclaration et que vous ayez demandé un remboursement dans votre déclaration d'impôt, écrivez à votre ancien bureau de district d'impôt pour signaler votre changement d'adresse. Beaucoup de chèques en remboursement sont retardés chaque année parce que les contribuables changent d'adresse après la production sans en avertir leur ancien bureau de district.

Q. Je remplis, cette année, ma première formule d'impôt sur le revenu. Comment obtiendrais-je un numéro d'assurance sociale?

R. Vous devez obtenir une formule de demande en vous adressant à un bureau de poste, un bureau de district d'impôt, un bureau d'assurance-chômage ou un bureau du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Remplissez-là et envoyez-là à l'endroit indiqué sur la demande.

Q. Un de mes employeurs ne m'a pas envoyé de feuillets T4. Dois-je produire ma déclaration sans en tenir compte?

R. Vous êtes tenu de produire votre déclaration d'impôt sur le revenu au plus tard le 30 avril de chaque année. Cependant, avant de produire une déclaration sans avoir tous vos feuillets de renseignements, vous devez tenter par tous les moyens d'obtenir les feuillets manquants. Demandez le feuillet T4 à votre employeur. Si vous ne recevez pas de réponse avant le délai fixé pour la production de votre déclaration d'impôt, pour éviter une pénalité de production tardive, remplissez votre déclaration en utilisant une approximation de votre revenu et de vos retenues. Tenez compte de ce revenu lorsque vous calculez votre revenu total et annexez à votre déclaration une note expliquant que vous n'avez pas de feuillet T4. Donnez aussi le nom et l'adresse de votre employeur et, si vous l'avez, votre numéro d'employé. Malheureusement, la cotisation de votre déclaration sera retardée parce qu'il faudra vérifier les montants de votre estimation.

NOMINATIONS

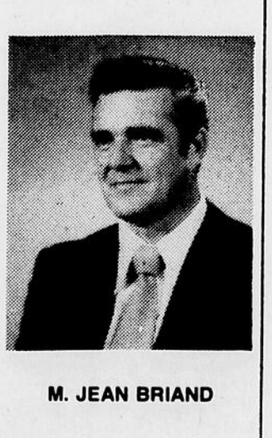
P. SPENCE INC.



M. SYLVIO LAFLAMME



M. MICHEL TREMBLAY



M. JEAN BRIAND

M. Paul Spence, président de P. Spence Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de MM. Sylvio Laflamme, directeur des ventes division détail; Michel Tremblay, directeur des ventes division institutionnelle, et Jean Briand, représentant ont été nommés officiers au conseil d'administration de cette compagnie.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	1000	250	240	250		+20
Abitibi	88572	$13 1/8	12 7/8	13		
Abitbi7 1/2p	z25	$38 1/2	38 1/2	38 1/2		
Abitbi10	225	$50	50	50		— 1/2
Acklands	100	$14 3/8	14 3/8	14 3/8		
Ackind2p	125	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
AcmeGas	2000	9	9	9		— 2
Advocate	1200	215	200	200		
AftonMin	1800	$7 1/8	6 3/4	7 1/8		+ 3/4
AgnicoE	2200	$5 3/8	5 1/4	5 3/8		
AgraInd	2700	$7 7/8	7 1/2	7 3/8		— 1/8
Albany	53500	40	37	39		+1 1/2
AltEastG	13900	$10 1/4	10 1/8	10 1/8		— 1/8
AltEnergy	4230	$9 5/8	9 1/2	9 1/2		
AltaGasA	12436	$13 3/8	12 3/4	13 3/8		+ 1/2
AltaGEp	400	$20 1/2	20 1/2	20 1/2		
AltaGF	500	$25 1/8	25 1/8	25 1/8		
AltaNat	400	$25 1/4	25 1/4	25 1/4		
Alcan	18123	$26 1/4	25 7/8	25 7/8		+ 1/8
AlgoCent	12300	$14	13 3/4	13 3/4		
AlgomaSt	7054	$26	25 1/2	25 3/4		+ 1/2
Algon	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		— 1/2
All-CanB	1100	250	240	250		+10
AllianceB	300	375	375	375		+15
Alminex	200	$5 5/8	5 5/8	5 5/8		+ 1/8
Almin4 1/2p	z50	$38	38	38		
Alum3rdp	680	$26	26	26		
AmBonza	8860	305	290	300		—10
AmEagle	525	44 1/2	44 1/2	44 1/2		+ 1/2
ALed	101500	8	7	7 1/2		+ 1/2
AndresW	430	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		+ 1/8
AngCT4 1/2	200	$22 1/8	22 1/8	22 1/8		— 3/4
AngCT265	z65	$26	25 3/8	25 3/8		
AngCT290	200	$28 3/4	28 1/2	28 1/2		—1 1/4
AngUDev	800	100	100	100		+ 1
Aquitaine	817	$23	23	23		— 1/4
ArborC	z100	73	73	73		
Argus	100	$35	35	35		+5 1/4
Args250p	00	$28	28	28		
Args260p	z54	$28 3/8	28 3/8	28 3/8		
ArgusBpr	120	$27 3/4	27 3/4	27 3/4		— 3/4
ArgusCpr	154	$15	15	15		
Asamera	2000	$8 3/4	8 1/2	8 3/4		+ 3/8
Asbestos	1115	$26	26	26		— 3/8
AshlandC	900	$9 5/8	9 5/8	9 5/8		
AtcoA	6195	$15 1/4	15	15		— 3/8
AtlasYk	4000	6 1/2	6 1/2	6 1/2		— 1/2
AuricRes	30366	37	33	36		+ 3
Autolecl	195	$5	5	5		
AtoHardA	100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		— 1/2
BCSugarA	500	$21 3/4	21 1/2	21 3/4		+ 1/8
BPCan	1540	$10 1/2	10 1/4	10 3/8		+ 3/8
BadBoy	3600	440	425	425		—20
BanisterC	2700	$8 3/4	8 1/2	8 3/4		+ 3/8
BankBC	304	$23	22 1/2	22 1/2		
BankMtl	7769	$15 7/8	15 5/8	15 7/8		+ 1/8
BankNS	3757	$40	39 1/2	39 5/8		+ 1/8
Bankeno	5300	254	245	245		— 9
BCdnNat	571	$15 1/4	15	15 1/4		+ 1/2
Barex	6500	11	11	11		— 1
Bartaco	1500	161	160	160		
Bathrstp	500	$11 5/8	11 1/2	11 1/2		
BatonB	2350	$8 1/4	8 1/8	8 1/8		
BeckerBp	700	$8	8	8		— 1/8
BellCanad	11875	$45 5/8	45 1/4	45 3/8		— 1/8
BellApr	243	$45 1/8	45 1/8	45 1/8		—1 7/8
BellBpr	825	$45 3/8	45 3/8	45 3/8		— 1/4
BellDpr	225	$49 1/8	49 1/8	49 1/8		— 3/8
Bell12.28	500	$25 7/8	25 7/8	25 7/8		+ 3/8
BellCanW	50425	335	300	300		—20
BethCopA	5180	$13 7/8	13 5/8	13 3/4		+ 1/4
BlHawk	2000	25	25	25		
BlackPA	400	440	440	440		
BlakwodA	1900	$7	7	7		
BlockBros	5800	395	380	385		— 5
Bombrder	175	280	280	280		+10
BorderC	1600	240	230 .	240		+10
BovisCor	600	97	97	97		+ 1
BowValy	2700	$17 1/4	16 1/2	16 1/2		— 3/4
BowVlypr	200	$10 5/8	10 5/8	10 5/8		
BralorRes	1920	250	245	245		
Bramalea	635	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
Brameda	5375	199	195	198		+ 3
BrascanA	10246	$12 3/8	12 1/4	12 3/8		+ 1/8
Bridger	925	470	450	450		—15
BrightA	200	$9	9	9		+ 1/4
Brinco	z249	400	395	395		
BCForest	3812	$22 1/4	22	22 1/4		+ 1/4
BCFrestp	100	$33 1/4	33 1/4	33 1/4		
BCPhone	4090	$12	11 3/4	11 3/4		
BCPh4 1/2p	z50	$44 1/2	44 1/2	44 1/2		
BCPh1956	100	$47	47	47		— 1/2
BCPh4.84	100	$12 3/4	12 3/4	12 3/4		— 1/4
BCPh6.80	320	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		+ 3/8
BroulReef	1500	26 1/2	26 1/2	26 1/2		+ 1/2
Brunswk	1200	455	445	445		— 5
BuddAuto	400	$6 1/8	6	6		
BuddAw	450	230	230	230		+10
BuloraCor	7300	46	45	45 1/2		—2 1/2
BurnsFds	293	$10 3/4	10 3/4	10 3/4		— 1/8
Bushnell	900	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
C						
CCYachts	200	286	286	286		— 3
CAEA	773	$10 3/4	10 5/8	10 3/4		— 1/4
CadFrv	1100	$10 1/4	10	10		— 1/8
CadFrvA	z25	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
CalPowA	z50	$27 1/2	27 1/2	27 1/2		
CalP7 1/2p	100	$77 1/2	77 1/2	77 1/2		—2 1/2
CalmorIB	1000	63	63	63		+ 3
CalvertA	24500	19	17	19		+ 2
CamMine	3000	40 1/2	40	40		
Camflo	4230	$11 1/2	11	11 3/8		+ 1/8
CChibA	700	430	415	415		
CampRL	1500	$26	26	26		— 3/4
CampauA	1700	$5 3/8	5 3/8	5 1/4		— 1/8
Campau7p	1200	$8	7 7/8	7 7/8		— 1/8
CanCemL	1215	$11	10 3/4	10 3/4		— 3/8
CanDevp	355	$99	99	99		+ 3/8
CanMaltA	125	$22 3/8	22 3/8	22 3/8		
CNorWest	4050	$6 1/4	5 7/8	6 1/4		+ 1/4
CanPerm	225	$18 1/8	18 1/8	18 1/8		— 7/8
CSPete	8400	390	375	375		— 5
CCablew	1547	195	180	185		
CdnCel	5600	$7 1/4	7	7 1/8		+ 1/8
CCManA	5100	$28	28	28		
CCurtis	800	46	46	46		— 2
CExGas	3050	335	330	335		+ 5
CGE	z20	$26 1/2	26 1/2	26 1/2		
CGInvest	4212	$20 1/2	20 1/8	20 1/2		+ 3/8
CHidrogas	z185	92	92	92		
CHomestd	3350	$5 7/8	5 3/4	5 3/4		
CHydro	500	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
CIBkCom	4731	$26 3/8	26	26 1/8		+ 1/8
CIL	2188	$24 7/8	24 1/2	24 7/8		+ 5/8
CIPowrA	200	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		+ 3/8
CLercour	5000	12 1/2	12 1/2	12 1/2		
CLIPete	27090	40	28	28		— 7
CMalart	58800	43	39	40		
CManoir	500	490	480	480		—15
CMarconi	500	450	450	450		
CMerrill	600	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
COdental	1035	$12 3/8	12	12		— 1/8
CPInve	5958	$19	18 1/2	18 7/8		+ 1/4
CPInvepr	450	$37 1/2	37	37 1/2		+ 1/2
CPLtd	28133	$16 5/8	16 3/8	16 1/2		+ 1/8
CReserve	5200	390	385	390		
CRencilAp	220	$23	23	23		
CdnSupO	198	$41 1/2	41 1/2	41 1/2		+ 1/2
CdnTire	z25	$47	47	47		
CdnTireA	3221	$50 1/2	49 7/8	49 7/8		— 1/8
CUilties	2176	$11 3/8	11	11 1/4		
CU10 1/4	360	$26 3/4	26 1/2	26 3/4		+ 1/4
CUtilw	660	330	320	330		
CVickers	734	$23	21 3/4	22 1/8		+ 1/4
Canbra	z60	410	385	410		
CandelOil	z60	$12	11 3/4	11 3/4		
Canron	2170	$21 1/2	21 1/8	21 3/8		
CarlOK	9890	345	340	345		+ 5
CarlAp	100	$21	21	21		
CarlBp	400	$24 5/8	24 5/8	24 5/8		
Cassiar	500	$8	8	8		+ 1/8
Celanese	8237	$6 3/8	6 1/8	6 1/4		— 1/8
CentPat	1000	95	95	95		
ChibM	1000	35	35	35		+ 1/2
ChieftanD	850	$9 1/4	9	9 1/4		+ 1/8
Chimo	200	100	100	100		
Chrysler	21111	$20 5/8	19 7/8	19 7/8		— 1/8
Claiborne	3500	220	220	220		
CochWill	z300	39	39	39		
Coldstm	1122	55	55	55		+ 5
CombMet	12600	16	16	16		— 2
Cominco	8968	$38 3/4	38 1/4	38 3/4		+ 1/2
ComCap	825	305	300	300		
CHolidayI	1150	340	320	340		+15
Compro	100	450	450	450		
Computel	z90	$5	5	5		
Coniagas	5000	55	55	55		+ 1
ConChmA	200	55	5	5		
ConBathA	3105	$36 5/8	36	36 1/8		+ 1/8
ConBathB	z25	$36 3/8	36 3/8	36 3/8		
ConBathp	300	$17	17	17		+ 1/8
CBath68w	1595	$16 3/8	16 1/8	16 1/4		+ 1/4
ConBldg	17500	255	250	255		+ 5
ConFardy	3803	335	325	330		—10
CDurham	3500	62	60	60		— 1
CMarben	2000	42	42	42		+ 2
CMorisn	7000	177	173	173		+ 3
ConsProf	500	28	28	28		
CRambler	1000	155	155	155		+ 5
CRexspar	7040	75	74	75		
ConTextile	400	235	235	235		+ 5
ConDistrb	10800	380	365	380		+10
ConsGas	7590	$12 1/4	12	12		— 1/8
ConGasB	z20	56	56	56		
ConGasD	100	$21	21	21		— 1/4
ConGlass	z30	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
Conwest	400	380	380	380		
CooperC	300	335	335	335		— 5
Copeland	100	175	175	175		—10
CopFields	2275	140	138	140		+10
Corbyvt	333	$17 7/8	17 5/8	17 7/8		
CorbyB	135	$16 3/4	16 3/4	16 3/4		— 1/8
CornatInd	200	460	460	460		— 5
CorpFood	200	$6 3/4	6 3/4	6 3/4		+ 1/4
CosekaR	5300	345	340	345		+ 5
CostainR	550	$9 3/8	9 1/4	9 3/8		+ 1/8
Courvan	3500	10	10	10		
Craigmt	2100	$5 3/4	5 5/8	5 3/4		— 1/8
CrainRL	750	$10 7/8	10 5/8	10 7/8		+ 1/8
Crestbrk	2350	450	445	450		
CrwnTrst	500	$20 1/4	20 1/4	20 1/4		+ 1/4
CZelrbaA	200	$18 1/8	18 1/8	18 1/8		
CrushIntl	13550	$10 3/4	10 1/2	10 5/8		+ 1/8
CuvierM	1850	97	96	96		
Cyprus	11310	$9 5/8	9 1/2	9 1/2		— 1/8
D à G						
DaonDev	700	$7 3/8	7 1/4	7 1/4		— 1/4
DaonA	1100	$6 3/8	6 1/2	6 3/8		+ 1/8
DAragon	4000	16	16	16		
DeccaR	100	490	490	490		+ 5
DEldona	2500	35 1/2	35	35 1/2		+ 1/2
DeltaBen	100	140	140	140		
Denison	1971	$60	59 1/2	59 1/2		
Dicknsn	1700	$6 1/4	6	6 1/4		
Domanl	1000	$11 1/2	11 1/4	11 1/4		+ 1/8
Dome	1280	$42 3/4	42	42 3/4		+ 3/8
DomePete	3100	$35	34 3/8	34 3/4		+ 3/8
DBridge	1580	$31 3/4	31 3/4	31 3/4		— 3/4
DCitrsA	200	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		
DofascoA	4020	$27 1/4	27	27		— 3/8
Dofascop	110	$52	52	52		— 1
DomStore	1820	$17	17	17		— 1/8
DTextieA	170	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		— 1/8
Domtar	4645	$25 3/8	25	25		
DundePal	666	29	29	29		— 1
DuPont	300	$20 1/8	20 1/8	20 1/8		
DylexLA	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
E-LFin	200	$6 1/4	6 1/8	6 1/4		+ 1/8
E-LFinw	600	120	115	120		+15
EastMal	2113	243	237	240		+ 2
EastSulA	2065	170	168	170		+ 4
EstnCanS	600	$14	14	14		+ 1/4
EgoMines	10225	77	75	75		— 2
Emcc	300	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		— 1/8
Emcow	400	360	360	360		
Extndcar	100	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		— 1/4
FalconC	16550	$8 1/4	7 3/4	7 7/8		— 1/8
Falcon	3060	$35 3/4	35 1/4	35 3/4		+ 7/8
FrmMerp	100	$10 3/8	10 3/8	10 3/8		
FedIndA	150	$6	6	6		+ 3/8
FidelityMS	2970	$5	5	5		
FinningT	z15	$12 3/4	12 3/4	12 3/4		
FCityFin	900	$8	8	8		
FCityFwt	200	275	275	275		—10
FMar	z60	40	40	40		
Fittings	110	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		+1 1/2
FoodcrpLt	545	265	265	265		— 5
FoodexS	5500	$5 1/8	490	5		+10
FordCnda	325	$90 1/2	89 1/2	90 1/2		+1 1/2
FSeasons	1500	350	350	350		
FSeaApr	200	$5 5/8	5 5/8	5 5/8		+ 1/8
Francana	602	$7 7/8	7 3/8	7 3/4		— 1/8
Frobex	z400	8	8	8		
Fruehauf	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
GSWCpr	z20	$90	90	90		
GazM66w	z200	12	12	12		
GMC	347	$68 1/2	67 3/4	67 3/4		— 1/2
GenstarL	909	$22 3/8	22 3/8	22 3/8		
GnstarLw	3100	$8 3/4	8 5/8	8 3/4		
Gerin1stp	700	$7	6 7/8	6 7/8		
GescoDis	900	430	420	430		—10
GntMasct	17200	186	178	180		— 5
Gibraltar	60500	$7 7/8	7 3/8	7 5/8		+ 1/4
Glendale	500	200	200	200		+ 2
Goodyearp	z100	$33	31	33		
Granduc	1600	160	160	160		+ 2
GtOilSds	404	$5 1/2	5 3/8	5 1/2		— 1/8
GLPaper	390	$28 3/8	28	28		— 3/8
GLPapw	700	$7 1/2	7 3/8	7 1/2		+ 1/4
GtWLife	601	$62 1/2	61 1/2	62		+ 1
GtWestS	1850	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		— 1/8
GWestwt	300	220	210	210		—25
GGooseA	600	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
GreyhndC	z300	33	33	33		
Greyhnd	495	$19	18 3/4	18 3/4		— 1/4
GuarTrst	700	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
GulfCan	9836	$31 3/8	31 1/8	31 3/8		
Gulfstrem	27500	37	35	37		+ 2
H à L						
HalifaxD	4350	250	235	250		+15
HambroC	4400	260	240	260		+20
HGroupA	1000	480	475	475		— 5
Hardee	z100	95	95	95		
HardCrpA	200	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		— 1/8
HardCrpC	z50	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
Harlequin	2000	$9 3/8	9 3/8	9 3/8		+ 1/8
HarrisJS	2700	455	450	450		
HWood	8300	115	105	115		+10
HawkerS	2645	$7 7/8	7 1/2	7 3/4		+ 1/8
HayesDA	301	$7 3/8	7 3/8	7 3/8		+ 1/8
HedwayC	2000	345	345	345		+25
Highmont	2000	125	125	125		
HolingerA	1260	$34	33 1/4	34		+ 1
HomcoA	1300	210	210	210		
HomeA	2269	$33 3/4	32	32		—1 3/4
HomeB	1013	$30	30	30		+ 1/2
HudBayA	3610	$19 3/4	19 1/4	19 3/4		+ 1/2
HudBayB	100	$19 1/2	19 1/2	19 1/2		
HBayCo	6150	$18 7/8	18 5/8	18 7/8		+ 1/4
HBOilGas	1485	$38 3/4	38	38 3/4		+ 3/4
Hu-Pam	2000	17 1/2	17 1/2	17 1/2		— 1/2
HurEriA	3400	$24 1/2	24	24		— 1
HurEri7 1/4	650	$20 1/2	20	20		— 1/4
HuskyOil	6421	$21 1/8	20 7/8	21 1/8		+ 3/8
HuskyApr	z21	$33 1/8	33 1/8	33 1/8		
HuskyEw	2250	$6 1/2	6 3/8	6 1/2		+ 3/8
HydraEx	2000	36	34 1/2	34 1/2		— 1/2
Hy'sLtd	530	325	300	325		+25
IAC	4725	$19	18 3/4	18 7/8		+ 1/8
IAC5 3/4p	600	$22	18	18		— 4
ITL Ind	2530	126	125	126		+ 1
IUIntl	15183	$11	10 3/4	10 7/8		+ 1/8
IWCCom	9900	195	190	195		+ 4
ImascoA	227	$26 3/4	26 3/4	26 3/4		— 1/2
ImpGen	28000	250	250	250		—25
ImpOilA	21381	$23 5/8	23 3/8	23 3/8		— 1/4
Indal	2141	$13 3/4	13 1/4	13 3/8		+ 3/8
Inglis	350	$14 1/8	14 1/8	14 1/8		— 1/8
InlandGas	245	$9 3/8	9 3/8	9 3/8		+ 1/8
InlandGp	475	$10 3/8	10 3/8	10 3/8		
Inter-City	1250	490	485	490		+10
InterCAp	100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
InterCBp	200	$15 1/2	15 1/2	15 1/2		
InterCBw	950	270	261	270		+ 5
Intrmetco	500	$7 3/8	7 1/4	7 3/8		+ 1/8
IBM	567	$257 1/4	254	255		
IntMogul	z50	271	271	271		
IMogulA	100	$9 3/8	9 3/8	9 3/8		— 1/8
IncoA	14835	$32 3/8	31 3/8	32 1/8		+ 3/8
Interpool	15800	$11 1/2	11	11 1/8		— 3/8
IntprPipe	5925	$13 1/8	13 1/2	13 3/8		
IntPipew	2525	45	45	45		
Ipsco	1442	$15 1/8	14 3/4	15		+ 1/4
InvGroup	100	$7 1/8	7 1/8	7 1/8		
InvGrpA	950	$7 3/8	7 1/2	7 1/2		— 1/4
InvGrp5p	z30	$13 3/4	13 3/4	13 3/4		
IronBayT	200	$5 3/8	5 1/2	5 3/8		+ 1/4
IrwinTA	500	235	230	230		— 5
ISO	19400	154	145	145		—12
IvacoA	100	$9 7/8	9 7/8	9 7/8		— 1/8
Jannock	3147	$6 1/4	6 1/8	6 1/4		
JannockA	z110	$12 1/2	12	12 1/2		
JannockB	162	$11 3/8	11 3/8	11 3/8		
JannockD	125	$6	6	6		— 1/4
JorexLtd	4000	24	24	24		
K-TelIntl	1296	$5 1/4	5 1/8	5 1/4		+ 1/8
KaiserRe	8850	$11 3/8	11 1/8	11 3/8		
Kaiserwt	1000	$8 1/4	8 1/4	8 1/4		— 1/4
KamKotia	5000	69	67	69		+ 2
KapsTran	8800	217	200	205		— 6
Keenind	200	325	325	325		+10
KeepriteB	6500	$7 3/4	7 1/4	7 3/4		+ 3/4
Kenting	100	$11	11	11		
KerrAA	17096	$12	11 3/8	12		+ 3/8
KAnacon	1666	25	25	25		+ 2
KofflerA	200	475	475	475		+15
LaLuz	425	$7 1/8	7	7		
LabattA	1824	$17 1/4	17	17 1/4		+ 1/4
LabattAp	z50	17	17	17		
Lacana	11400	400	390	390		— 5
LaidlawA	700	$7 3/8	7 1/4	7 1/4		
LOntCem	2550	415	410	410		
LShore	z41	245	245	245		
Lakehead	6500	23	22	22		— 1
Laurasia	1000	43	43	43		
LauFin	560	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
LauF2.00	230	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		+ 1/2
LeighInst	2300	250	245	245		—10
LevyApr	600	$5 3/4	490	5 3/4		
LLLac	2950	169	155	155		— 5
Livingsto	400	$13 1/2	13 3/8	13 3/8		— 1/4
LobCoA	710	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
LobCoB	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
LobCopr	z24	$21 7/8	21 7/8	21 7/8		
LobLtdAp	465	$14	13 7/8	14		
LobLtdBp	400	$15	15	15		
Lochiel	6200	112	107	110		
LoebM	1155	315	305	305		—15
LostRiver	800	236	236	236		— 1
LyttonM	3000	84	80	84		+ 4
M à O						
MDSHelth	3500	275	275	275		
MEPC	100	$6	6	6		
MEPCw	z500	70	70	70		
MTSInter	500	23	23	23		— 3
MaclarnA	200	$32	32	32		+ 1
MaclarnB	100	$32	32	32		+ 1
MclanHA	450	$9 1/2	9 1/4	9 1/2		+ 1/4
MBLtd	8786	$23	21 3/4	22 1/8		+1 1/4
Madeline	836	230	230	230		
MagnaInt	230	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
Magnason	5500	200	200	200		
Magnetcs	9500	50	50	50		— 3
MajstcWil	200	280	280	280		— 5
MajorHD	100	470	470	470		— 5
Maritime	z16	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
MarT940	500	$9 3/8	9 1/2	9 3/8		— 1/8
Markboro	200	$13	13	13		+ 1/4
MarkelF	400	375	375	375		+15
MassFer	63576	$31 3/8	29 3/8	29 7/8		—1 1/8
MasF2.50	425	$25 3/8	25 1/4	25 1/4		
Matchan	1000	13	13	13		
MatgmiA	500	$16 7/8	16 3/4	16 7/8		+ 1/8
McAdam	3700	42	42	42		— 3
McGrawH	400	465	465	465		—10
McIntyre	1000	$45 3/4	44 1/4	45 1/8		+1 3/8
McLaghin	900	$9 1/8	9	9 1/8		
MeltonRE	4350	380	375	380		— 5
Mentor	11300	180	175	180		
Mercantil	1667	$15 1/2	15 1/8	15 1/4		
MerlandE	10200	292	281	281		—11
MetaUran	1500	10 1/2	10 1/2	10 1/2		+ 1/2
MetTrust	z54	$15	14 1/2	15		
MexLPpr	z80	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		
Mindamr	7000	18	17 1/2	18		
MinrlRes	600	120	115	115		— 5
MolsonA	31720	$18 1/8	17 7/8	18 1/8		+ 3/8
MonecoA	700	$19 1/2	19	19 1/2		+ 3/4
Moore	21320	$46 1/4	46	46 1/8		
MtWright	3500	22	22	22		+ 2
Murphy	100	$5	5	5		
NBCook	500	135	131	131		— 4
NBUMine	6800	265	259	265		+15
NaChrsl	4600	$5 7/8	5 3/8	5 3/4		
NabrsDig	340	$24	24	24		— 1/2
NatPete	9000	31	30	31		+ 1
NatSeaA	100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
NatTrust	1800	$15	15	15		
Neonex	6935	180	177	180		+ 7
NBTel	708	$15	15	15		
NDimens	1000	22	22	22		+ 2
NGoldvue	6500	6 1/2	6	6		— 1
NKelore	3000	17	17	17		+ 1
NProvidD	6000	20	19 1/2	19 1/2		2 1/2
NSenator	15500	11	10 1/2	10 1/2		— 5/8
NewcoFin	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		— 1/8
Newconx	400	420	420	420		
NfldLPA	804	$11 1/4	11	11		
NiaWire	100	$6	6	6		
NiaWireB	300	$10	10	10		+ 2
NickRim	3000	12	12	12		+ 1/2

Station CFVO

Les dirigeants font la preuve d'une saine administration

OTTAWA (PC) — Bien qu'ils ne puissent se permettre qu'une marge d'erreur fort restreinte, les dirigeants de la station coopérative de télévision CFVO estiment que la situation financière de la coopérative outaouaise est suffisamment saine pour lui permettre d'aller de l'avant sans sacrifier aux objectifs fondamentaux qui avaient présidé à sa création.

Comparaissant hier devant le Conseil de radiotélévision canadienne (CRTC) pour le renouvellement de sa licence, le conseil d'administration de CFVO a présenté des prévisions budgétaires excédentaires pour l'année financière 1976.

Le président du conseil d'administration, M. Rémy Beauregard, a révélé que les revenus publicitaires rapporteraient quelque $1.5 million alors que les dépenses d'opération prévues se chiffraient par $1.326 million, pour un profit total avant amortissement de $173,000.

Les coûts d'amortissement atteignant $200,000 par année, CFVO se verra confronter à un léger déficit de $27,000 que les dirigeants de la station comptent combler grâce à une campagne de financement populaire.

Ce budget remanié pour l'année financière 1976 a été mis au point par le comité des finances de CFVO, récemment mis sur pied afin de conseiller la direction sur les problèmes financiers que connaît depuis sa création la coopérative. Ce comité regroupe les président et vice-président du conseil d'administration, ainsi que des représentants des Caisses populaires de l'Ontario et du Québec, de la Caisse de dépôt et de placement et de la Banque canadienne nationale.

De nombreuses interventions des commissaires ont porté sur le rôle de ce comité, dont certains craignaient qu'il ne prenne en main l'orientation de CFVO par le biais d'un certain contrôle des opérations financières.

Rôle consultatif

Mais M. Beauregard, a tenté de rassurer les commissaires en expliquant que ce comité n'avait qu'un rôle purement consultatif.

D'autre part, le directeur-général de la station M. Gilles Poulin, a insisté sur le fait que le nombre d'actionnaires était passé de 1,500 à 10,000 depuis 1973 et le capital-actions de $250,000 à $1 million.

Il en a déduit que la formule coopérative avait été entièrement respectée et s'était même renforcée depuis l'octroi du permis à CFVO, le 3 août 1973. Il est vrai, a-t-il dit, que nous avons dû retarder la mise en oeuvre de certains de nos objectifs mais, a-t-il soutenu, jamais nous n'avons perdu de vue ces derniers.

Ainsi, il reconnaît que la programmation locale est passée de 17 heures et demi au début à deux heures et demi puis cinq heures plus récemment mais cet "abandon" a été rendu nécessaire pour des raisons de rentabilité.

M. Poulin a expliqué que CFVO n'avait pas retiré de ses émissions locales les revenus publicitaires escomptés, en raison de leur faible cote d'écoute. La station outaouaise ne prévoit pas d'ailleurs augmenter le nombre d'heures consacrées aux émissions locales cette année; celui-ci pourrait même être réduit de nouveau à deux heures et demi par semaine, en juin prochain.

Par ailleurs, les dirigeants de la coopérative ont déploré qu'ils n'aient pu s'approvisionner ailleurs qu'à Télé-Métropole pour leur stock d'émissions. Ainsi ni l'Office national du film, qui est lié à Radio-Canada par un contrat d'exclusivité, ni Radio-Québec ni l'Office du film du Québec ne lui ont fourni de matériel.

L'un des commissaires, M. Jacques Hébert, venait de faire remarquer que le contenu canadien des émissions de CFVO était inférieur à la norme définie par le CRTC, et leur reprocher de programmer des émissions de violence et des films pornographiques.

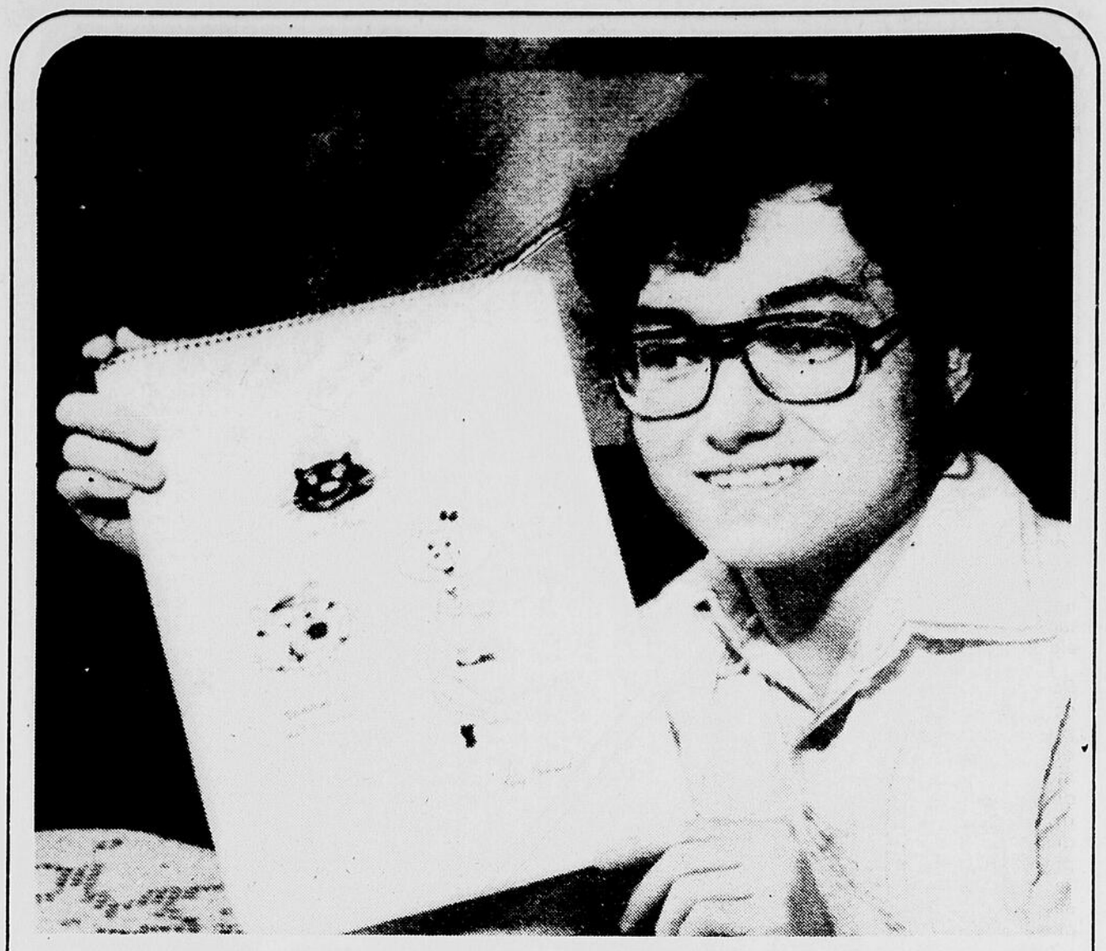
M. Poulin a également précisé que les coupures budgétaires décidées par le conseil d'administration avaient nécessité une nouvelle réduction du personnel, qui sera de 38 employés le mois prochain comparativement 59 à l'origine. Toutefois, a-t-il souligné, le service des nouvelles et de l'information a vu ses effectifs augmenter.

Réactions

Par ailleurs, une douzaine d'organismes populaires de la région de l'Outaouais ont soumis des mémoires par écrit, la plupart favorables au renouvellement de la licence de CFVO mais réclamant un "retour" aux objectifs fondamentaux de la station coopérative.

La veille, le Front commun des communications, qui regroupe des syndicats des communications et des associations de consommateurs, avait également rappelé que CFVO était à l'origine un "projet coopératif à caractère communautaire orienté sur la participation populaire... un instrument de promotion sociale axé sur les besoins de la collectivité de l'Outaouais".

La plupart des organismes populaires ont reproché à CFVO de "copier" Télé-Métropole et de s'apparenter de plus en plus aux stations commerciales, accusation que les dirigeants de CFVO ont rejetée en affirmant que la "structure coopérative" de CFVO avait été sauvegardée et que les autres objectifs de la coopérative se réaliseraient à long terme.



EMPLOI RECHERCHE — Tim Howard un jeune dessinateur de bandes dessinées, âgé de 20 ans, de Sault-Ste-Marie en Ontario, présente quelques-uns de ses personnages de bandes dessinées. Tim qui souffre de paralysie cérébrale, espère trouver un emploi comme dessinateur professionnel lorsqu'il aura terminé sa scolarité.

Le discours du Trône prêche la modération

FREDERICTON (PC) — C'est à l'enseigne des restrictions financières et de la modération que le gouvernement du Nouveau-Brunswick entend gouverner cette année, alors que peu de nouveaux programmes seront entrepris et que ceux qui existent seront poursuivis avec prudence.

Voilà l'esprit du discours du Trône lu hier à l'inauguration de la session législative du Nouveau-Brunswick.

Parmi les faits saillants, on relève un projet de loi qui aidera les fermiers à stabiliser leurs revenus et un autre relatif à l'établissement de "municipalités rurales" dans les régions qui ne sont pas incorporées, de manière à instituer une certaine forme de "gouvernement local".

De plus, le gouvernement modifiera la formule utilisée pour calculer les subventions inconditionnelles faites aux municipalités existantes.

Ces subventions constituent la majeure partie des revenus des villes et villages qui ont exercé des pressions sur le gouvernement pour qu'elles soient augmentées.

Interrogé à l'extérieur de la législature, le premier ministre conservateur, M. Richard Hatfield a refusé de révéler si cette nouvelle formule comprendra l'infusion de fonds provinciaux additionnels ou si elle ne sera qu'une redistribution des sommes existantes.

Les libéraux renonceront au débat discours du Trône, dit le leader libéral Robbert Higgins.

"Nous exigeons le budget", a-t-il lancé.

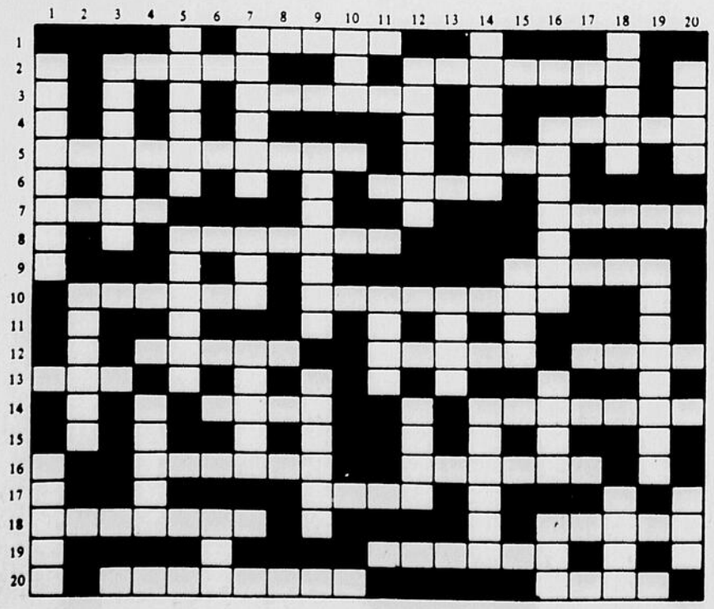
ENTRECROISÉS

6 lettres cachées — **THEME** *LES BIJOUX*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	*erre*	*carat*	*beauté*	*collier*
gré	*gîte*	*chose*	*cadeau*	*content*
née	*irai*	*crise*	*chaîne*	*décorer*
net	*lier*	*désir*	*donner*	*dépense*
nié	*para*	*femme*	*montre*	*diamant*
peu	*rare*	*genre*	*offrir*	*orfèvre*
sac	*ravi*	*geste*	*ornera*	*8*
usé	*unir*	*objet*	*parure*	*bracelet*
4	*vrai*	*usage*	*porter*	*examiner*
cher	*5*	*6*	*valeur*	*précieux*
coût	*achat*	*anneau*	*vendre*	*recevoir*
crié	*bague*	*argent*	*7*	*10*
dame	*cadre*	*attire*	*acheter*	*collection*

La réponse du problème précédent: *manie*



TISSUS~DRAPERIES~ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN ~ TISSUS~

PRINCESSE

RIDEAUX SUR MESURE
CONFECTION GRATUITE
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 MARS

N'importe quelle grandeur*
N'importe quel tissu.
N'importe quel prix.
LA VERGE

*CATHÉDRALE ET PLAFOND INCLINÉS NON INCLUS

20% RABAIS
STORES SUR MESURE

PRENEZ AVANTAGE

Maintenant, est le temps idéal pour parer votre foyer pour le printemps. Pour les prochains trois jours, nous vous donnons cette rare opportunité d'acheter des rideaux faits sur mesure à des termes très spéciaux. Vous pouvez choisir n'importe quel tissu de votre choix, qu'importe le coût à la verge, et avoir vos rideaux faits sur mesure à votre goût, absolument sans frais additionnel pour la main-d'oeuvre. Ne tardez pas. Cette offre spéciale est valide pour les prochains 3 jours seulement. Ce spécial s'applique également pour notre Service-À-Domicile.

549-1632

PRINCESSE tissus~draperies

P.S.
Nous étions Princess Silk
Nous sommes maintenant PRINCESSE

Place du Royaume
1, BOUL. TALBOT,
CHICOUTIMI, QUE.

CHARGEX
master charge

TISSUS~ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

TISSUS~DRAPERIES~ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN TISSUS~DRAPERIES~ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

Le deuxième tour des cantonales françaises

Le vrai duel dimanche

PARIS (PC) — Après le premier tour de scrutin des élections cantonales qui a donné une nette progression au Parti socialiste, le deuxième tour qui se déroulera dimanche, s'avérera nettement un véritable duel entre l'opposition et la majorité présidentielle.

Cette élection dont le premier tour s'est déroulé dimanche dernier dans la moitié de tous les cantons de tous les départements de France, et où plus de 7,000 candidats se sont affrontés sous les étiquettes les plus diverses, a donné lieu à l'élection de 865 protagonistes dans les 1,801 sièges à pourvoir.

Et ce deuxième tour où le Parti socialiste de M. François Mitterand risque de prendre le contrôle sur sept ou huit autres départements français sera plus dur et plus politique que le premier, alors que le groupe présidentiel, avec le premier ministre en tête, M. Jacques Chirac, avait essayé d'en minimiser l'importance dès le début.

Cette tactique du gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la république, n'a pas réussi, et celui-ci à quelques semaines de ce premier tour, avait intimé l'ordre à ses ministres de descendre dans l'antre, de faire flèche de tout bois, et d'activer ainsi l'actualité quotidienne, apanage reconnu auparavant aux principaux partis de la gauche.

Car pour les responsables de l'administration française, ces élections cantonales, dont la moitié des sièges sont renouvelables à tous les trois ans, n'avaient aucune incidence politique et elles s'avéraient simplement administratives.

En France, un département est administré par un conseil régional qui se voit confier l'administration du budget départemental, à la suite des élections de chacun des délégués de canton, qui normalement ne doivent pas émettre de voeux politiques. Mais la situation est toute autre.

Réaction présidentielle

A chaque occasion, les groupuscules politiques lancent des candidats dans la mêlée, ce qui débouche inévitablement sur des questions politiques locales, régionales, nationales et même sur le rôle de l'Etat en politique extérieure.

C'est d'ailleurs les deux principaux partis de l'Union de la gauche, le Parti socialiste de M. Mitterrand et le Parti communiste de M. Georges Marchais qui ont forcé le président de la république à réagir, et il était temps pour les gens de la droite, si l'on regarde le résultat du vote de cette première consultation nationale après les présidentielles de 1974 qui ont porté de justesse le président de la république à ces fonctions.

Ainsi, les partis de la gauche ont obtenu un total de 5,870,979 voix, ce qui représente 56.53 pour cent des 10,385,325 suffrages exprimés, selon les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur dont le titulaire est M. Michel Poniatowski.

Fait à noter, c'est la progression dans plusieurs cantons du Parti socialiste qui a fait des gains notamment aux dépens de son partenaire de l'Union de la gauche, le Parti communiste, ce qui risque encore une fois d'aggraver les tensions et frictions entre les deux groupes qui veulent ou se partagent essentiellement une même clientèle.

Baisse des abstentions

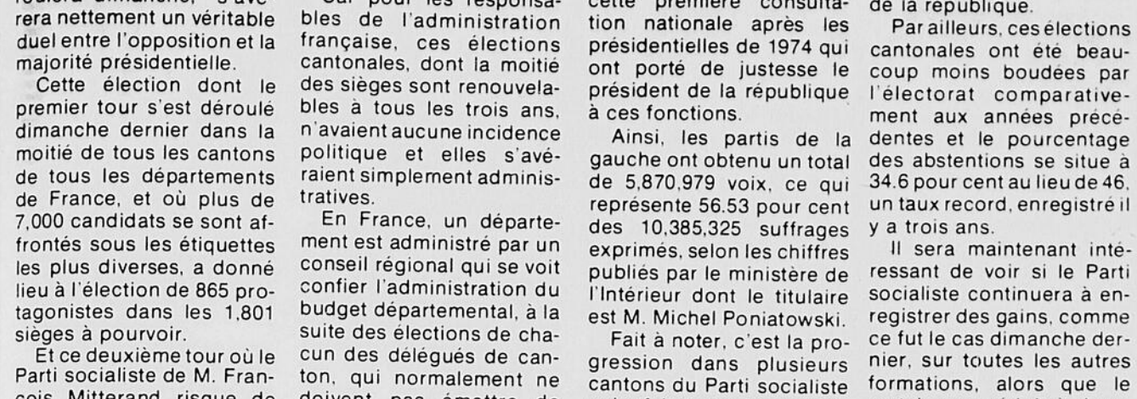
Du pourcentage de vote obtenu lors de cette consultation il faut retenir que la gauche, aux élections législatives de 1973, avait obtenu 46.24 pour cent des voix au premier tour et que M. Mitterrand, en 1974, avait obtenu au deuxième tour 49.33 pour cent des voix, aux élections présidentielles qui l'opposaient au président actuel de la république.

Par ailleurs, ces élections cantonales ont été beaucoup moins boudées par l'électorat comparativement aux années précédentes et le pourcentage des abstentions se situe à 34.6 pour cent au lieu de 46, un taux record, enregistré il y a trois ans.

Il sera maintenant intéressant de voir si le Parti socialiste continuera à enregistrer des gains, comme ce fut le cas dimanche dernier, sur toutes les autres formations, alors que le match sera réduit à deux, soit l'Opposition et le groupe présidentiel.

Chaque parti, en effet, de la gauche ou de la droite, doit s'abstenir de présenter son candidat si son allié a obtenu le plus de votes. Si cette directive est suivie et si le Parti communiste suit la ligne de conduite tracée dès le début, le Parti socialiste risque de prendre le contrôle de 7 ou 8 départements en faisant élire le plus de membres au conseil départemental.

Cet engagement vaut aussi pour les partis de la majorité présidentielle.



Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger discute avec son adjoint, Myron Kratzer, lors d'une rencontre avec le comité sénatorial sur les opérations militaires, hier, au Capitol. Le comité étudie présentement le problème de la prolifération des armes nucléaires à travers le monde.

(Téléphoto PC)

Objectifs mondiaux sur l'alimentation

La FAO doute des pays en voie de développement

ROME (Reuter) — La conférence mondiale de l'alimentation qui s'est réunie à Rome en 1974 a fixé comme objectif international minimum de l'accroissement de la production alimentaire un taux de 3.6 pour cent par an, mais les autorités de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) doutent que les pays en voie de développement soient en mesure de le satisfaire.

C'est l'opinion qu'a exprimée le Dr Addeke H. Boerma, qui a quitté l'an dernier, son poste de directeur de la FAO, après l'avoir occupé pendant huit ans.

"En dépit de toutes les mesures que nous envisageons pour augmenter la production alimentaire dans les pays en voie de développement, il me serait très difficile de dire quand l'objectif des 3.6 pour cent pourra même jamais être atteint."

Le Dr Boerma a également souligné la nécessité de changements internes dans les pays du tiers-monde, en particulier dans le domaine social. "Nos efforts, en tant qu'agences étrangères, n'aboutiront pas si les gouvernements ne prennent pas des initiatives en ce qui concerne une plus grande équité entre les groupes aux revenus différents", a-t-il déclaré.

"Si vous voulez appeler cela la révolution, je le veux bien", a ajouté le Dr Boerma.

En privé aussi, les responsables ne se montrent pas beaucoup plus optimistes en constatant les progrès insuffisants dans les pays du tiers-monde. Côté positif, on cite l'exemple de la Tanzanie qui, sous la direction du président Julius Nyerere, est en train d'accomplir une transformation rurale qui va dans la bonne direction.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de ce que pensent certains occidentaux, à savoir que ce sont les pays en voie de développement qui doivent assumer en grande partie, la responsabilité de l'augmentation de leur production alimentaire.

C'est également l'avis de M. Sartaj Aziz (Pakistan), directeur exécutif adjoint du Conseil alimentaire mondial (CAM), qui déclare: "Les pays en voie de développement doivent reconnaître clairement et rapidement que la solution du problème alimentaire dépend finalement d'eux-mêmes."

Les transformations politiques et sociales nécessaires dans ces pays doivent concerner les classes rurales pauvres, c'est-à-dire les petits paysans sans beaucoup de ressources et les cultivateurs sans terres. Ils sont environ un milliard dans le monde, et ils doivent participer au processus de développement.

"La Chine est peut-être le seul grand pays en voie de développement qui ait résolu ses problèmes alimentaires par ses propres efforts", poursuit M. Aziz.

"Elle a presque doublé sa production agricole au cours des 27 dernières années, et les effets de la malnutrition en Chine sont déjà devenus négligeables."

Reste à savoir si le modèle chinois peut être exporté entièrement ou partiellement vers d'autres pays en cours de développement, et s'ils sont politiquement prêts à recevoir une évolution aussi profonde.

On calcule qu'il y a à peu près, à l'heure actuelle, un demi-milliard d'habitants des pays du tiers-monde qui pâtissent d'une sous-alimentation grave. La population rurale représente 40 pour cent de la population du monde en voie de développement, soit un milliard d'individus dont on ne peut pas dire que même les plus favorisés mangent complètement à leur faim.

Cette situation s'aggrave par le fait que la population mondiale croit au rythme de 2.5 pour cent par année, alors que la production alimentaire n'a augmenté, elle, que de deux pour cent au cours des sept dernières années.

Même si ce pourcentage est doublé, pensent les experts de la FAO, il sera tout juste possible de faire face au problème alimentaire dans les dix années à venir, et à partir de 1990 il deviendra pratiquement incontrôlable.

Les pays du tiers-monde ont, par ailleurs, un besoin urgent de voir augmenter dans des proportions considérables l'assistance de type traditionnel qu'ils reçoivent du monde industrialisé. Il leur faut une aide se situant autour de $5 milliards par an.



LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

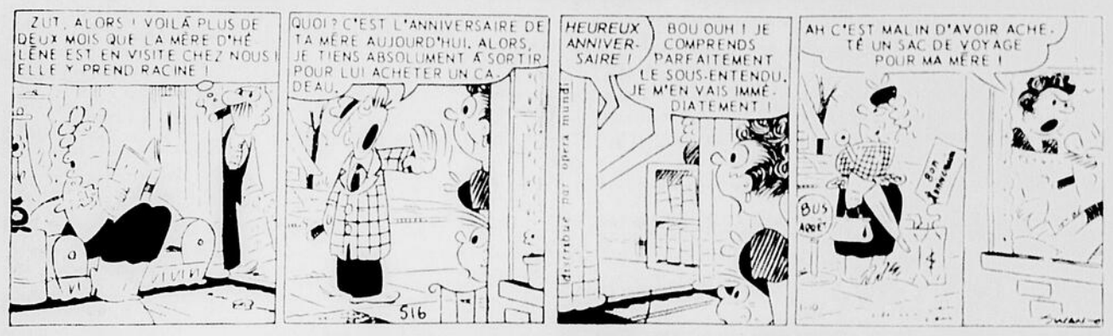
LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



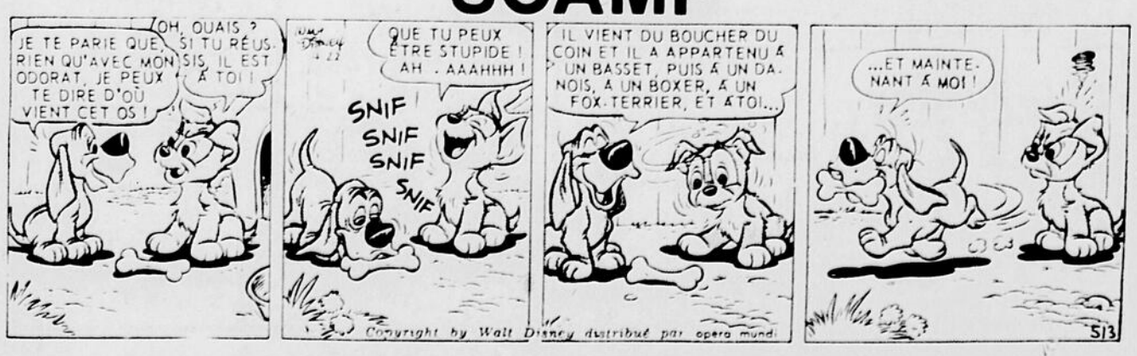
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



DRAPERIES-ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN TISSUS-DRAPERIES

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIOTS: Cocker, Spaniel, blonds, pure race, enregistres, tatoues, queue coupee, belle portee, nes le 13 janvier. Tel.: 543-7214.
F-6102

JEUNES CHIENS St-Bernard, pure race, vaccines, tatoues, tres beaux sujets, 2226, boul. Ste-Genevieve, Chicoutimi-Nord. Tel.: 543-7578.
F-6035

AUTOS A VENDRE

DODGE CHARGER, 1970, moteur 440, en très bonne condition. Tel.: 549-6999.
F-6050

A VENDRE, DATSUN, 260Z, 2 plus 2, 1974, manuelle, AM-FM, roues magnesium, Ziebart, très propre. Prix: $4,800.00. Tel.: 275-3974, le soir.
F-6245

ASTRE, 1974, 9,100 milles, raison: 2e voiture, prix à discuter. Tel.: 543-6458, le soir seulement.
F-6029

PONTIAC, 1974, 35,000 milles, bonne condition. Tel.: 549-1947.
F-4898

PONTIAC, 1969, Parisienne, hardtop, 2 portes, excellente condition, prix: $445.00. Tel.: 549-3912.
F-6146

CITROEN D, Special, manuelle, 1970, 42,000 milles, mecanique parfaite. Tel.: 679-1707, après 5 hres p.m.
F-6054

NOVA SS, 1975, servofreins, servodirection, seulement 6,000 milles, à l'état de neuf. Tel.: 549-6776, sur les heures de bureau.
F-6059

CAMIONS A VENDRE

CAMION, 1 tonne, Mercury, 1968, avec boite et dompeuse, 34,000 milles, bonne condition. Tel.: 549-8566.
F-6149

DIVERS A VENDRE

4 COMPRESSEURS à réfrigération (usagés), palans Comealong, 1½ tonne, 2 polycopieuses, 9" et 30" (usagées), 25 moteurs électriques assortis, 2 dessus de table en fibre noire, 1¼ x 24" x 110", meule avec base en fonte, avec pompe, 6 pompes à eau assorties. Tel.: 543-1728.
F-4909

VASTE CHOIX de meubles antiques et usagés, et département de jonc. ARTISAN DU MEUBLE LTEE, 524, Delisle. Tel.: 668-8784.
F-6011

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs à vendre. Pour informations: 549-3925.
F-6010

REPRIS DE FINANCE chargeur sur roues, Michigan, 1974, 45-B, 2 V.C., en excellente condition. Pour informations: 545-0493.
F-4897

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4974

POELES 24" et 30", frigidaires assortis. Tel.: 549-7308.
F-6099

ACCESSOIRES POUR ROULOTTES de tous genres, auvents, poêles, réfrigérateurs, demandez catalogue Belco, $1.00, 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6148

SET DE SALON, divan-lit, commode, garde-robe. Tél.: 549-7308.
F-6100

PIECES DE TOYOTA Corolla, 1972, communiquer à: 543-8911.
F-6112

ANTIQUITES: armoires et commodes en pin, fauteuils, récamien, table et chaises, lit de bois, secrétaire, sideboard. Tél.: 547-0252.
F-6115

MACHINERIE

MACHINES, OUTILS à vendre, tour milling, drill, machine à gears et lifts-truck. Tels: 819-362-3455, entrepôt: 819-362-2223.
F-6031

MAISON A VENDRE

MAISON: 5½ pièces, 3 chambres, extérieur fini en briques, avec abri d'auto et armoires, tapis mur à mur, en arrière de Place du Saguenay, directement du propriétaire, conditions avantageuses, pour personnes sérieuses. Tel.: 549-3836.
F-6106

BUNGALOW: 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer, avec patio. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6246

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffes, éclaires, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tel.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6249

A VENDRE: maisons modeles, avec base de foyer, 25 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $34,950.00, saison hivernale seulement. Tel.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6250

DIRECTEMENT du propriétaire, 3 logements, situee, au 642, St-Paul, Chicoutimi, prix: $18,000.00. Tel.: 547-3342.
F-6045

MAISON, style colonial, 1,456 p.c., 3 ans, chauffage electrique Novelec, salle à diner, salon, 3 chambres, foyer, 2 salles de bains, terrain: 7,750 p.c., située 1084, rue Philips, Chicoutimi. Tél.: 545-4113, après 17 heures, la semaine.
F-6153

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 1973, marque Chinook, grandeur: 60 x 14, installée sur terrain de maisons mobiles à Jonquière, prix à discuter. Tels: 547-4468 ou 547-8630.
F-6150

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, décor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc., prix: $2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière Place du Royaume, continuation rue des Champs-Elysées. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6248

A LOUER

900 PIEDS CARRES de plancher, au sous-sol pouvant servir d'entrepôt ou de local commercial, situé au centre-ville. Tél.: 543-7744.
F-6103

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: neufs, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la location et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6247

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, chemin Sydenham, près Université, Cegep, libre le 1er avril. Tels: 543-9668 ou 549-4339.
F-6038

APPARTEMENT meublé, 3½ pièces, meublé, style colonial, tapis mur à mur, situe coin Hamel et Duperche à Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-9973.
F-6053

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, avec tapis, chauffé, éclairé, $115.00 par mois, libre le 1er avril. Tél.: 548-7176.
F-6113

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysees, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin. $185.00 à $195.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 549-4803.
F-6243

CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES, avec tapis, personne distinguée, situées quartier Murdock, possibilité de cuisiner, préférence personne travaillante, demoiselle ou monsieur. Tel.: 545-0147.
F-6048

LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial à louer, 1,400 pi. carrés, très bien situé sur la rue Racine est. Tél.: 549-4512.
F-6109

LOGEMENTS A LOUER

CHALET (maison mobile), à louer, au lac Clair, pour 2 peraonnes, chauffé à l'électricité, chemin ouvert à l'année, libre le 1er mai (saison hivernale seulement). Tél.: 549-4322.
F-6244

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6012

LOGEMENTS: 3½ pièces, chauffés, éclairés, situés rues Dubé, Alma, des Hospitalières, des Engoulevents, aussi: 4½ et 5½ pièces, rue Ste-Cécile à Jonquière, libres immediatement. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6047

3 APPARTEMENTS, non meublé, $130.00 par mois. Tél.: 545-9690.
F-6036

LOGEMENT: 5½ pièces, dans un sous-sol, moderne, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er avril. Tél.: 547-3772. Prix: $145.00.
F-6147

LOGEMENT: 5½ pièces, dans un sous-sol, moderne, meublé ou non, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er avril. Tél.: 547-3772.
F-6152

LOGEMENT: 4½ pièces, situé près des 2 centres d'achats, chauffé à l'électricité, entrée d'auto indépendante. Tapis mur à mur. Libre le 1er mai. Tel.: 549-2158.
F-6057

DIVERS

NETTOYAGE DE TAPIS, à la brosse, estimé gratuit, travail garanti, commercial ou résidentiel, PRIX UNIQUE. Tél.: 547-4557.
F-6105

REPARATION D'APPAREILS électriques de tous genres. Tél.: 549-7308.
F-6098

NOUVEAU: achetons et vendons meubles usagés, MEUBLES USAGES ST-IGNACE, 549-7308.
F-4891

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

DEMANDES

CHALET A LOUER dans les environs de Chicoutimi, 6½ pièces, pour les mois de juin, juillet, août, belle plage, facilité pour la baignade. Informations: 543-2886 ou 549-6307.
F-6049

ACHETERAIS bandes dessinées neuves, usagées et "comics" de tous genres. Tél.: 543-7239, après 5 heures.
F-6145

FEMMES DEMANDEES

AIDE FAMILIALE pour travailler dans une maison privée, 2 enfants. Située dans St-Mathias, Arvida. Tél.: 548-8754, après 6 hres.
F-6051

HOMMES DEMANDES

ATTENTION... Agent distributeur demandé, ligne additionnelle, sans investissement, comprenant stéréo, télévision couleur, etc. Profit alléchant, communiquer: 543-1542, M. Raymond.
F-6151

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ représentant Régime Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay. 662-4117 et 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-6052

CHERCHONS personnes ou couple sérieux pour gérer un nouveau commerce. Début à temps partiel. Si intéressé, écrivez à Michel Brochu, 40, des Chênes ouest, appt 6, un rendez-vous sera fixé d'ici le 13 mars. Tél.: 628-2739.
F-6110

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autres régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

aux poireaux avec jako

LE MONDE EN BREF

Téléphérique

TRENTE — Quarante-deux touristes ont trouvé la mort dans un accident de téléphérique survenu dans les Alpes italiennes non loin de Trente.

Selon la police, la plupart des victimes sont des étrangers, en majorité Ouest-Allemands et Autrichiens.

Un seul occupant de la benne accidentée a survécu. Il est grièvement blessé.

Otages

FRANCFORT — Des tireurs d'élite et des centaines de policiers ont pris position autour et à l'intérieur de la Cour d'assises de Francfort où un homme armé retient deux personnes en otage.

L'individu masqué exige la libération d'un prisonnier, une forte rançon et un avion pour le transporter à Cuba en compagnie de Gerhard Linden, qui était en train d'être jugé devant la cour pour attaque à main armée d'un fourgon blindé.

L'inconnu a fait irruption dans la salle d'audience et a pris deux greffiers en otage.

Mine

LOUISVILLE, Kentucky — Des équipes de sauvetage tentent de secourir une quinzaine de mineurs qui sont prisonniers d'une galerie de mine du Kentucky, à la suite de l'explosion qui vient d'en déboucher les parois.

On ne sait pas pour le moment si les mineurs sont morts ou vivants. Cette mine est située dans un coin isolé de l'Etat du Kentucky, près de la petite localité de Partridge.

Hearst

SAN FRANCISCO — Un psychiatre appelé à témoigner comme expert de la poursuite, au procès de Patricia Hearst, à San Francisco, a révélé au tribunal qu'il avait été menacé de mort au cours d'un appel téléphonique anonyme, s'il acceptait de témoigner pour le gouvernement américain dans cette cause. Il a précisé qu'il est sous la protection de la police, depuis cet appel anonyme, la semaine dernière.

Lors d'un précédent témoignage, le psychiatre, le docteur Joel Fort, a exprimé l'avis que mademoiselle Hearst avait agi volontairement lorsqu'elle a participé à un vol à main armée pour le compte de l'Armée de libération symbiotique en 1974.

Essai nucléaire

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont procédé à une sixième expérience nucléaire souterraine depuis le début de 1976.

L'explosion d'une puissance de 200 à 500 kilotonnes s'est déroulée au Centre d'essai du Nevada.

Gulf - Angola

PITTSBURGH — La société américaine Gulf Oil a révélé qu'elle a remis une somme de 102 millions de dollars au nouveau gouvernement de la République populaire d'Angola. Cette somme avait été retenue dans un compte spécial durant la guerre civile angolaise. Elle couvre les redevances et les royautés sur l'exploitation de 120 puits de pétrole, par la société pétrolière américaine au large des côtes angolaises.

Un porte-parole de la compagnie a en outre annoncé qu'une proposition de négocier une entente sur des modalités a été adressée au gouvernement Neto. Les autorités angolaises n'ont pas encore répondu à l'invitation. La Gulf Oil a suspendu ses opérations en Angola, en décembre.

Saisie

NEW YORK — Une équipe de douaniers américains a saisi plusieurs paquets contenant environ 300 livres de haschish à bord du cargo "Robert Toombs" dans le port de New York.

La valeur au détail de cette drogue serait d'environ un million 300 mille dollars.

Détenus nus

STOCKHOLM — Pour protester contre le refus du directeur de laisser trois de leurs camarades utiliser des vêtements civils, une cinquantaine de détenus de la prison de Hall, près de Stockholm, ont décidé de circuler désormais dans le plus simple appareil.

Ils avaient l'intention de se rendre nus à l'école de la prison aujourd'hui mais les gardiens les ont empêchés de quitter leur bloc.

Quant au directeur, il a fait savoir que si les protestataires veulent le rencontrer, il faudra d'abord qu'ils se rhabillent...

Pêche - Japon

TOKYO (AP) — Des pêcheurs japonais ont retiré 18 tonnes de déchets rejetés en mer par les flottilles de pêche soviétiques opérant dans le Pacifique au large de Honschu. L'opération a duré cinq jours.

Les pêcheurs japonais ont récupéré des bidons, des câbles, des détritus, et divers débris de matériel de pêche. Des bâteaux-usines soviétiques opèrent depuis deux ans, pêchant et traitant sur place sardines et maquereaux. Les Japonais accusent les Soviétiques de pratiquer la pêche de manière parfois intempestive sur les bancs côtiers du Japon.

Ils affirment également que des bateaux soviétiques ont coupé leurs câbles de chaluts et réclament un dédommagement pour les dégâts.

Primaires - Reagan

MIAMI (AP) — M. Ronald Reagan, principal challenger du président Gerald Ford, dans la course à l'investiture républicaine, a déclaré, lundi, que même s'il enregistrait une légère défaite aux primaires de Floride, cela ne mettrait pas un terme à sa campagne.

Pour beaucoup d'observateurs, les primaires de Floride pourraient être décisives pour l'avenir de l'ancien gouverneur de la Californie dans la course à la présidence. M. Reagan semble plus en mesure puisqu'il est revenu sur des déclarations vieilles de moins d'un mois dans lesquelles il prédisait son écrasante victoire en Floride. Il a cependant mené une campagne très active et semble désireux d'effacer son demi-échec du New Hampshire.

GARDES-MALADES ENREGISTREES

Pour cliniques de perçage d'oreilles à CHICOUTIMI et JONQUIERE. Personnes soignées, bien mises, ayant de l'assurance et possédant une automobile pour travailler les jeudi et vendredi soir et la journée du samedi. Doivent être bilingues. Entrainement fourni. Appelez à frais virés à **Toronto (416) 225-7868.**

HOMME OU FEMME DEMANDE

Travail à l'année, salaire au-dessus de la moyenne.
Avantages marginaux.
Expérience non requise.
Auto nécessaire.
Temps plein ou partiel.
Téls: Jonq.: 547-6625
Chic.: 545-0950

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE

requiert les services de

MECANICIENS ET DE CONTREMAITRES-MECANICIENS

devant travailler dans la région de Québec ainsi que dans le nord du Québec en général.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:
— Posséder une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la construction, résidant ou s'engage à résider dans la région de Québec.
Bonne condition de travail, avantages sociaux et salaire selon la compétence.
Les candidats doivent soumettre leur demande en s'adressant à:

CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE
1101, boulevard des Chutes, Villeneuve, Québec 5, P.Q.

PATRONS

Ensemble printanier pimpant le veston et la jupe



A778 8-18

Willi of California

Patron imprimé A 778, grandeurs: 8 - 18.
Par Willi of California.
Ils sont classiques et cependant ils ont toutes les nouvelles proportions de ligne, de douceur et de grande versatilité. Portez le veston et la jupe avec différentes blouses, ou les bras nus pour un dîner, les endroits de villégiature, ou des réunions de fin de journée. Portez-les séparément et ajoutez du piquant au reste de votre garde-robe. Tous les détails sont minutieux dans le patron A 778, voyez comme les boutons de la jupe continuent la ligne du veston. Le pli léger contribue à la facilité de mouvement.
Utilisez du denim brossé, de la toile, des flanelles, des tricots dans les nouvelles couleurs printanières aux teintes pastelles pour cet ensemble. Le patron imprimé A 778 est disponible dans les grandeurs: 8-10-12-14-16-18. La grandeur: 12 (buste 34) requiert 1 verge de tissu 45" de large pour le veston et 1¾ verge pour la jupe.

"Le Quotidien", 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.
Prière d'imprimer votre nom et adresse, le numéro et la grandeur du patron. Les dessinateurs de renommée pour 1975, Calvin Klein, Diane Von Furstenberg, M. Blackwell, Adri et beaucoup d'autres, sont tous dans notre livre 1975, excitant et important de dessinateurs. Utilisez le coupon de $0.50 gratuit à l'intérieur sur l'achat de tout patron à $1.25 de votre choix. Voyez et cousez les plus nouveaux pantalons, ensembles, jupes, vestons, blouses, jumpers, robes. Grandeurs juniors et demi-grandeurs. Envoyez $0.50 pour notre livre no 30.
Le livre Cousez et tricotez inclus les tissus de base pour les patrons ajustables pour grandeurs 10-20, 40-42. Confectionnez une garde-robe complète, robes courtes, longues, blouses, jupes, vestons, etc... Ensuite continuez et tricotez une autre garde-robe complète. Faites-vite, envoyez $1.25 maintenant.
Livre mode instant! Apprenez à paraître à votre mieux avec le plus petit budget à choisir les lignes appropriées à votre silhouette. 128 pages, des centaines de gravures.
Envoyez $1.00. Le livre de couture instant vous montre comment coudre aujourd'hui et le porter demain. Commandez, techniques professionnelles, $1.00.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7
Numéro.....
Nom.....
Adresse.....

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

IMPOT SUR LE REVENU
RAPPORT personnel, commercial, propriétaire.
TELS:
549-7008 - 549-9657

ECOLE DE CONDUITE LACOMBE
592 Rues Arvida JONQ
548-5385
PERMIS NO 23

FAIRE PARTS FUTURELS MARIELELS Faire parts de mariage EXCLUSIFS plus de 175 modeles à votre choix S'adresser à
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349 Jacques Cartier est
Chicoutimi P Q
Tel 545-4474

REPONDEZ A L'APPEL! DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave, Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres.
— Bilans et états financiers.
— Impôt.
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

COMPTABILITE
— Comptabilité
— Etats financiers.
— Rapports d'impôts.
SERVICE, TENUE DE LIVRES ENR.
Tél.: 549-3580

RAPPORT D'IMPOT
$5.00 et plus
CHARLES GIRARD,
449, rue Morin,
CHICOUTIMI.
Tél.: 543-4629.

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin,
Chicoutimi, Tél.: 545-0776

ARMOIRES DE CUISINE
comptoirs, vanités, SUR MESURE,
PRIX TRES RAISONNABLES
TEL.: 549-7490, YVON...

IMPOT
SERVICE A DOMICILE
Comptabilité, tenue de livres,
SAVARD & DESBIENS
543-3023 et 543-7625

ERABLIERE AU SUCRE D'OR
RG DE LA CHAINE LATERRIERE
Pour réservations de groupes
TEL.: 672-2505

RAYONIER QUÉBEC

INGÉNIEUR DES TRAVAUX

RESPONSABILITÉS
Sous la direction du chef-ingénieur, l'ingénieur des travaux est responsable de la mise en oeuvre de divers projets de construction et d'aménagement à notre usine des pâtes de dissolution à Port Cartier. Il est le réalisateur de projets à partir de la mise en place des installations jusqu'à l'acceptation par les services de production et d'entretien. La surveillance des travaux constitue une part importante de ses responsabilités.

QUALIFICATIONS
Diplôme d'ingénieur, de préférence en ingénierie mécanique et deux (2) ans d'expérience au minimum idéalement dans la construction industrielle **ou** équivalence pratique
Bonne connaissance du français

TRAITEMENT
Salaire supérieur et avantages sociaux

Veuillez faire parvenir votre dossier au
Directeur du personnel et des services administratifs
Rayonier Québec
2015 rue Peel
Montréal, Québec

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Dans l'
On

BEYROUTH
lativement épa
retombées de
vile, l'armée
depuis une
proie à une vi
Du nord au
des "disside
constatées et
étouffées dan
ce que les
l'armée ap
grande muett
tracteurs "la
sente". Ces
d'humeur sor
fait des "sans
ficiers subalt
officiers et
troupe. Ceux-
les uns, prote
"partialité" d
preuve, selon
commandeme
des milices ch
rant les hostili
tres, contre l
des autorités
treprise de dé
dont l'armée
la part des fo
che généralen
rées par les ter
thèse comme
du Liban".
L'artisan de
dissidence es
nant. Ahmad a
d'une des gra
musulmanes
mont Liban, re
temps après, p
de grade su
commandant
d'autres offici
nes.

Armée

Disposant a
quelques cent
liés", équipés
militaires et d
gers, notan
AMX-13, le lie
tib a annonce
dernier, la for
"armée du Lib
installé son
commandeme
Békaa, centre
il entreprit de
cause les "mé

Un autr
Mar
à éc

LONDRES (
tin Bormann,
criminel nazi,
la mort et vit c
tite ferme de
gleterre, a affir
quotidien
"Guardian".

Selon le jo
pendant, un h
végien, M. Pet
un ancien des
britanniques,
sants, sont
qu'ils ont retro
Anglia l'anci
d'Etat nazi. Ce
pu s'échapper
en avril 1945. Il
l'Angleterre à
sous-marin pui
et se serait fait
un prisonnier d
lemand en
Bretagne.

M. Tombs a
reconnu Borma
tuant une enq
des nombreux
qui décidèrent
Grande-Bretag
la guerre. M. P
comme engag
pour combattr
aux côtés des
connu Borma
lement formel;
trouvé par M.
bien Martin B
jourd'hui âgé d
Le mystère d
tion de Borman

DEC



MME YV GIRAR

A Montréal,
1976, à l'âge de
décédée **Mme**
Bouchard, née

Dans l'armée libanaise

On constate des dissidences dans tout le pays

BEYROUTH (AFP) — Relativement épargnée par les retombées de la guerre civile, l'armée libanaise est, depuis une semaine, en proie à une vive agitation.

Du nord au sud du Liban, des dissidences sont constatées et des émeutes étouffées dans les rangs de ce que les partisans de l'armée appellent "la grande muette" et ses détracteurs "la grande absente". Ces mouvements d'humeur sont souvent le fait des "sans grades": officiers subalternes, sous-officiers et hommes de troupe. Ceux-ci entendent, les uns, protester contre la "partialité" dont aurait fait preuve, selon eux, le haut-commandement en faveur des milices chrétiennes durant les hostilités, et les autres, contre la "passivité" des autorités face à "l'entreprise de démoralisation" dont l'armée fait l'objet de la part des forces de gauche généralement considérées par les tenants de cette thèse comme les "ennemis du Liban".

L'artisan de la première dissidence est un lieutenant, Ahmad al-Khatib, issu d'une des grandes familles musulmanes du Chouf, mont Liban, rejoint, peu de temps après, par un officier de grade supérieur, le commandant Naamari, et d'autres officiers subalternes.

Armée arabe

Disposant au départ de quelques centaines de "ralliés", équipés de véhicules militaires et de blindés légers, notamment des AMX-13, le lieutenant Khatib a annoncé, en janvier dernier, la formation d'une "armée du Liban arabe" et installé son poste de commandement dans la Békaa, centre Liban. De là, il entreprit de gagner à sa cause les "mécontents", en dénonçant la "discrimination" dont sont victimes, selon lui, les musulmans dans l'armée libanaise.

Ses appels ne restèrent pas sans écho. Les soldats de la caserne de Baalbeck (à proximité de la Syrie) sont venus par la suite grossir les rangs de "l'armée du Liban arabe". L'agitation gagne les régions limitrophes d'Israël. Lundi, un sergent, Hassan Jaber, s'assurait le contrôle de Fort-Arnoune, verrou stratégique du dispositif de défense du Liban-sud. Importante position d'artillerie à une dizaine de kilomètres de la frontière israélienne, Fort-Arnoune, à proximité du château de Beaufort, forteresse de l'époque des Croisades, a pas opposé, selon les informations de la presse libanaise, une vive résistance aux militaires dissidents venus en prendre le contrôle. Mardi, c'était au tour de la forteresse de Rachaya, place forte de l'armée libanaise au pied du mont Hermon, de passer sous la coupe des "dissidents". Cette information n'a cependant pas été confirmée de source officielle. Les 10 officiers et les 340 soldats de cette position n'auraient pas, eux non plus, opposé de résistance.

Armée de libération

Des signes de nervosité sont apparus dans le camp "loyaliste". Samedi dernier, plusieurs centaines de soldats chrétiens de la caserne de Sarba, mont Liban, avaient projeté d'entreprendre une "expédition punitive" contre des villageois musulmans du nord du Liban qu'ils accusaient d'avoir assassiné des chrétiens d'une localité voisine. Sur les véhicules du convoi ils avaient peint, par opposition, l'inscription suivante: "Armée de libération du Liban".

Jusqu'à présent les dirigeants politiques libanais étaient divisés sur la solution à apporter à l'"affaire des militaires dissidents". Le gouvernement avait offert son "indulgence" au cas où les "déserteurs" rejoindraient leurs unités dans un délai de 10 jours expirant le 1er mars. Le premier ministre, M. Rachid Karamé, se faisant l'interprète des sentiments des progressistes, a même laissé entendre qu'il était favorable à la promulgation d'une amnistie.

Ce projet s'est toutefois heurté à la vive opposition des dirigeants chrétiens-conservateurs, notamment de M. Camille Chamoun, ministre de l'Intérieur et président du Parti national libéral. M. Chamoun estime en effet que les "déserteurs" doivent être punis.



AH C'EST COMME CA? Mme Patti Corman, épouse du représentant James Corman, qui participait la semaine dernière à la nomination du vingtième congrès démocrate, en Californie, vient de demander le divorce. Mme Corman s'est élevée contre la position adoptée par son mari qui a affirmé être très désireux de voir sa femme au foyer, mais pas à la Maison-Blanche.

(Téléphoto PC)

La violence à la TV influence les adultes également

LOS ANGELES (AP) — Les médecins découvrent actuellement que la violence à la télévision incite non seulement les enfants, mais également les adultes, à une attitude agressive.

Le Dr Roderick Gorney, de l'Université de Californie, à Los Angeles, déclare que les études effectuées sur les adultes "sont particulièrement importantes", parce qu'après tout, ce sont les adultes qui prennent les décisions, déclarent la guerre, élisent le président, modifient la composition des aliments, etc."

Le Dr Gorney et quelques autres chercheurs ont constaté que des émissions policières et criminelles trop nombreuses—elles constituent 50 pour cent des programmes de télévision aux Etats-Unis —peuvent stimuler, chez les adultes, un comportement agressif et leur donner une vision du monde infiniment plus dangereuse qu'il ne l'est en réalité. réalite.

Le subconscient

De nombreux médecins sont d'avis que, chez les enfants, la relation de cause à effet est maintenant bien établie. Mais, comme le fait remarquer le Dr Frederic Wertham, psychiatre, les gens en oublient "que les enfants deviennent des adultes ont le subconscient a enregistré, durant leur jeunesse, les milliers d'émissions télévisées auxquelles ils ont assisté". Le Dr Wertham qui, il y a 25 ans, avait attiré l'attention sur l'effet néfaste de la violence dans les bandes illustrées et les films destinés aux enfants, déclare que la recherche clinique à laquelle il s'est livré ces dernières années demontre que le spectacle constant de la violence nuit également aux adultes.

Expériences

"Le fait que les émissions de télévision et les films d'une extrême violence sont si populaires, ne prouve pas qu'ils soient bons et sans danger, mais plutôt que la société tout entière est atteinte", dit-il.

Le Dr Gorney et son équipe ont projeté pendant deux semaines devant 200 couples divisés en plusieurs groupes, diverses émissions télévisées. Selon le Dr Loye, adjoint du Dr Gorney, les premières constatations sont "surprenantes" parce qu'elles montrent des effets réels et non seulement des tendances. Les couples ayant assisté à des émissions de violence se sont comportés d'une manière de plus en plus hostile et agressive. Même vis-à-vis de leur famille, ils se sont montrés plus agressifs, moins patients envers leur entourage, moins tolérants envers leurs enfants. On a observé que les autres téléspectateurs avaient, au contraire, une attitude infiniment plus détendue.

Il est évidemment trop tôt pour se livrer à des conclusions sur la base d'une seule série de tests, déclare le Dr Loye, mais ces tests ont prouvé qu'il est nécessaire de se livrer à des études des plus approfondies sur l'effet sur les adultes de la violence à la télévision.

Etudes révélatrices

Le Dr George Gerbner, de l'Université de Pennsylvanie, est connu pour les études auxquelles il se livre annuellement depuis 1967 sur le nombre et les différentes formes de violence représentées chaque année à la télévision. Son dernier rapport concernant l'année 1973-1974 fait ressortir qu'un nombre croissant de personnes se ressent de la violence dans les émissions de télévision.

Une des études auxquelles il s'est livré a révélé que les amateurs de ces émissions croient qu'ils courent un risque sur deux d'être victimes d'un accident grave un jour ou l'autre. Les statistiques actuelles sont d'un accident pour cent habitants, déclare le Dr Gerbner, mais les idées déformées que les téléspectateurs se forgent proviennent de leur immersion dans le monde de méfaits, de viols et de meurtres représenté à la télévision.

BRIDGE

LE PREVENIR

Si on admire l'habileté d'un joueur qui sait réaliser un contrat ou obtenir une levée supplémentaire en développant un double squeeze contre les adversaires, on peut dire que le joueur qui sait prévenir une telle situation fâcheuse fait alors preuve d'une très grande prévoyance.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Pi- 9 Co- A-R-10-9-2 Ca- R-8-7-2 Tr- 8-5-4	
Pi- V-10-6-4-3 Co- 8-5 Ca- D-6-5-3 Tr- 6-3	**N** **O** **E** **S**	Pi- D-8-5 Co- D-7-6-4 Ca- 10-4 Tr- R-D-V-10
	Pi- A-R-7-2 Co- V-2 Ca- A-V-9 Tr- A-9-7-2	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-trèfle	passe	1-coeur	passe
1-pique	passe	2-carreaux	passe
3-S-A (1)	passe	passe	passe

(1) Il s'agit d'une main qui fut jouée au cours d'une compétition internationale, l'enjeu étant un championnat individuel. En Est, vous avez Jan Wohlin qui devait en remporter les honneurs.

Bien des joueurs en Sud préfereraient annoncer 1-S-A en ouverture et les enchères pourraient se poursuivre par 3-coeurs et finalement, 3-S-A, le déclarant devrait totaliser dix levées pour obtenir une marque convenable.

Entame:- trois de carreau.

L'entame favorise le déclarant alors qu'il fait la première levée en couvrant le dix de son valet. Sur le changement au valet de coeur Est refuse tout d'abord de prendre de sa dame. Mais, comme le déclarant fait suivre le deux de coeur pour le neuf, Est prend cette fois de sa dame. Celui-ci change au roi de trèfle et le déclarant laisse passer. N'est-ce pas qu'ici bien des joueurs en Est reviendraient avec un deuxième trèfle, mais quelles seraient les conséquences?

Tout simplement ce retour d'un trèfle permettrait au déclarant d'obtenir les levées restantes.

Après avoir pris de l'as de trèfle le déclarant ferait suivre l'as de carreau, puis le neuf vers le roi alors même qu'Ouest aurait refusé de couvrir de la dame. Alors que le Mort aurait encaissé deux de ses coeurs, nous aurions le tableau suivant:-

	Pi- 9 Co- 10 Ca- 8 Tr- 8	
Pi- V-10-6 Co- ----- Ca- D Tr- -----	**N** **O** **E** **S**	Pi- D-8-5 Co- ----- Ca- ----- Tr- V
	Pi- A-R-7 Co- ----- Ca- ----- Tr- 7	

Sur le jeu du dix de coeur, Est devient la première victime du squeeze alors qu'il doit abandonner un pique afin de conserver son valet de trèfle. Le déclarant ayant abandonné le sept de trèfle, c'est maintenant sur Ouest que s'exerce la pression et pour conserver sa dame de carreau, il est donc tenu d'abandonner un pique. Ainsi, par ses trois piques, le déclarant obtiendrait les dernières levées et la marque pour E-O ne serait aucunement enviable.

Cependant, après avoir gagné le premier trèfle Wohlin prévenait la situation fâcheuse en changeant au neuf de pique, affaiblissant ainsi les communications entre les mains N-S et laissant à son partenaire une carte oisive sous la forme d'un trèfle, ce qui détruisait la possibilité d'un squeeze.

Noël Duchesne

Un autre criminel nazi

Martin Bormann aurait réussi à échapper à la mort

LONDRES (AFP) — Martin Bormann, le célèbre criminel nazi, a échappé à la mort et vit dans une petite ferme de l'est de l'Angleterre, a affirmé, mardi le quotidien britannique "Guardian".

Selon le journal indépendant, un historien norvégien, M. Peter Tombs, et un ancien des corps francs britanniques, M. Eric Plesants, sont convaincus qu'ils ont retrouvé en East Anglia l'ancien homme d'Etat nazi. Celui-ci aurait pu s'échapper d'Allemagne en avril 1945. Il aurait gagné l'Angleterre à bord d'un sous-marin puis d'un cargo et se serait fait passer pour un prisonnier de guerre allemand en Grande-Bretagne.

M. Tombs affirme avoir reconnu Bormann en effectuant une enquête auprès des nombreux Allemands qui décidèrent de rester en Grande-Bretagne à la fin de la guerre. M. Pleasants, qui comme engagé volontaire pour combattre les Russes aux côtés des Allemands a connu Bormann, est également formel; l'homme retrouvé par M. Tombs est bien Martin Bormann, aujourd'hui âgé de 76 ans.

Le mystère de la disparition de Bormann n'a jamais été officiellement éclairci quoique des médecins aient affirmé, à partir de l'examen d'un crâne et de dents, que Bormann, condamné à mort par contumace à Nuremberg, était mort enseveli dans les ruines de Berlin.

"Prenez-garde Martin Bormann, écrit le Guardia, vous avez été démasqué et si vous ne voulez pas vous trouver face à la justice... vous feriez mieux de jouer un autre de vos tours de passe-passe et de disparaître... tout de suite."

A propos de l'Etat d'Israël

Le Vatican demeure sur ses positions

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Saint-Siège n'a pas changé d'attitude à propos de l'Etat d'Israël, de Jérusalem et des Lieux-Saints, a affirmé, mardi, le porte-parole du Vatican. Il répondait aux questions posées par les journalistes à la suite des interviews accordées par le R.P. Pierre de Contenson, dominicain, secrétaire de la commission pour les rapports religieux avec le judaïsme, à un quotidien et à la radio israélienne.

Le R.P. de Contenson a participé ces jours derniers, à Jérusalem, aux travaux du Comité de liaison judéo-catholique. Dans ses interviews, il avait notamment laissé entendre que dans une certaine mesure, le Saint-Siège avait reconnu Israël du fait du voyage de Paul VI en Terre Sainte, en janvier 1964, et de la visite de Mme Golda Meir au chef de l'Eglise, le 15 janvier 1973. Il avait aussi affirmé que le Vatican avait renoncé au projet d'internationalisation de Jérusalem.

Pas de reconnaissance

"Les questions posées, a précisé le porte-parole, sont basées sur de courts passages tirés au contexte de déclarations qui auraient été faites au cours d'une interview à un quotidien et à une radio.

"Dans l'absence d'éléments plus précis, il est impossible à la salle de presse du Saint-Siège de se prononcer à ce sujet. En tout cas, les arguments de caractère politique de l'interview rapportés par les agences ne relèvent pas de la compétence du Secrétariat pour l'union des chrétiens chargé du dialogue religieux entre chrétiens et juifs.

"D'autre part, a conclu le porte-parole, l'attitude du Saint-Siège sur ces arguments est bien connue et n'a absolument pas changé."

Comme on le sait, le Saint-Siège n'a jamais reconnu l'Etat d'Israël. Paul VI a toujours appuyé le projet d'un statut spécial pour Jérusalem sous garanties internationales.

MOT MYSTÈRE

7 **lettres cachées** — **THEME** HOCKEY

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT MYSTERE

A accepter action agent aile ailier amende année appui argent art athlète attrait avenir B but C Canadien cher connu contrat crie D déçu désir digne dire donne droit duel E élite émoi engager entente étoile F fin force Forum fuite foule G gagnant gagne gain gens gloire Guy H habile hockey I idée idole J jeu joie joute L Lafleur ligue loin M marque mener N nul O offrir P partie Patterson perd prix puni R reçu refus renom rude S signer T talent

La réponse du problème précédent: détente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	T	O	I	L	E	R	H	O	C	K	E	Y	P	A
2	E	D	N	E	M	A	E	F	R	H	T	L	S	U	R
3	E	U	U	E	E	E	F	U	C	E	R	I	O	L	G
4	P	D	N	L	L	R	U	L	L	R	G	B	B	I	E
5	N	E	U	I	I	A	S	H	E	N	I	A	G	U	N
6	R	O	T	R	A	R	T	T	E	U	P	H	G	N	T
7	F	E	I	T	R	A	P	R	T	P	B	I	X	N	N
8	O	I	E	T	R	E	T	I	U	F	L	I	E	O	E
9	R	O	N	T	C	I	R	I	O	M	O	G	S	C	I
10	U	J	N	C	A	A	D	D	J	M	A	R	D	E	I
11	T	O	A	R	V	E	O	O	E	E	E	R	C	J	D
12	C	O	T	S	E	N	T	E	N	T	E	C	O	E	O
13	D	T	N	A	N	G	A	G	T	P	R	N	C	U	L
14	A	E	R	E	I	L	I	A	E	I	I	U	N	U	E
15	G	T	I	O	R	D	P	N	E	I	D	A	N	A	C

DÉCÈS



MME YVONNE GIRARD

A Montréal, le 7 mars 1976, à l'âge de 75 ans, est décédée **Mme veuve Henri Bouchard, née Yvonne Girard.** Elle demeurait autrefois à Bagotville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10.30 hres. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 219 de la Fabrique, Bagotville pour l'église St-Marc de Bagotville et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, un fils M. Paul Bouchard (Cécile Dumesnil), une fille, Mme Claude Desgagné née Germaine Bouchard, ses belles-soeurs: Mme Roméo Beaulieu, Mme Jérôme Vaillancourt.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

DAME MARIE LECLERC

A Montréal, le 8 mars 1976, à l'âge de 81 ans et 2 mois, est décédée **Dame Marie Leclerc,** épouse de feu Joseph Lamontagne. Elle demeurait à Pont-Viau et autrefois de St-Félicien.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures. Le départ se fera du salon funéraire Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien, pour l'église St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Marc Leclerc.



REMERCIEMENTS
Mme Philippe Desbiens

MM. Laurent, Louis-Philippe, Jean-Maurice, l'abbé Ernest, Marcel et Adrien Desbiens, ainsi que Mesdames Georges-Henri Bouchard (Aline), J.-B. Côté (Murielle), Eudore Flamand (Lucie), Yvonick Gauthier (Julienne), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Philippe Desbiens,** de St-Honoré, décédée le 14 février 1976, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels ou de toute autre manière que ce soit.

BIENTÔT

dans ce journal
et ce à chaque semaine,
les épiciers au "GRAND COEUR"

alimentation Gem

bière et cidre

TRUCHON & LAROUCHE,
142, SACRE-COEUR EST,
ALMA.
TEL.: 662-2390.

SAGUENAY STORE,
750, RUE PRICE,
ALMA.
TEL.: 662-2808.

ALI BEAUPRE ENRG.,
6, RUE LAVAL,
KENOGAMI.
TEL.: 542-5705.

SUPER MARCHE LAURIER LTEE,
218, DE LA FABRIQUE,
JONQUIERE.
TEL.: 547-2154.

BOUCHERIE DAVIS,
325, DAVIS,
ARVIDA.
TEL.: 548-5243.

ANTONIN TREMBLAY,
638, HOTEL-DE-VILLE,
ST-HONORE.
TEL.: 673-4651.

MAGASIN GUY INC.,
190, ANGER,
JONQUIERE.
TEL.: 547-2666.

PHILIPPE HARVEY,
339, ST-JEAN-BAPTISTE,
JONQUIERE.
TEL.: 542-2104.

JOFFRE THIBEAULT,
451, 3IEME RUE,
PORT-ALFRED.
TEL.: 544-3326.

SURVEILLEZ LES SPECIAUX D'OUVERTURE

qui vous offriront comme il se doit
un SERVICE AMICAL de grande classe
et des produits qui seront toujours
de QUALITE SUPERIEURE

AFFILIES A: EPICIERS UNIS INC.